



2

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Constantine*

---

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages.*

Lausanne, le *20 décembre 1913.*

Pour le Département :

*pr* Le Chef du service de police,

*H. Jaur*



---

*Ce volume*  
fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du  
numéro 1 de l'année 1876 au numéro 7 de l'année 1913. Ce que  
nous certifions.

---

*Montmagny, le 5 mars 1914.*

---

*L'officier de l'état civil de Constantine:*

---



*H. Guarnillon*

---

Registre des mariages A.

1. Gentizon-Willlemire.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentizon, Adolphe-Constant, agriculteur, célibataire,

originaire de Constantine, domicilié à

Constantine, né à

Constantine le neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-deux, fils de

Gentizon, Auguste-Alfred, agriculteur, et de

Suzette née Roulland,

à Constantine.

2. Willlemire, Emma, ménagère, célibataire,

originaire de Bourgeois, canton de Fribourg, domiciliée à

Sallavaux rive Bellerive, née à

Sallavaux le vingt janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de

Willlemire, Emile-Gottlieb, agriculteur, et de

feu Louise née Deud.

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Gentizon, Emile, agriculteur, à Constantine.

2. Berthoud, Emile, agriculteur, à Bellerive.

Les publications ont eu lieu à Constantine et Bellerive le 17 et à Bourgeois le 19 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le six mars mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4 à 6. Actes de publication de mariage de Constantine, Bellerive et Bourgeois.

Les époux :

Gentizon Adolphe  
Emma Gentizon née Willlemire

Les témoins :

Emile Gentizon.  
Berthoud Emile

L'officier de l'état civil :

J. Hamilton

Communiqué au Bureau de l'état civil de Neuchâtel.

1914.

## Registre des mariages A.

N° 2.

Wullienne-Dufey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wullienne, Ferdinand, agriculteur, célibataire,originaire de Bellerive, domicilié àSallavaus rive Bellerive, né àSallavaus le premier févriermil huit cent quatre-vingt-huit, fils deWullienne, Frédéric-Jules, facteur postal, et deJulie-Charlotte née Tomber, d'origine.2. Dufey, Thérèse, ménagère, célibataire,originaire de Sassel et de Salézius, domiciliée àMarnand, née àSassel le dix-huit juinmil huit cent quatre-vingt-neuf, fille deDufey, Jean-Louis, charbon, et deLéonie née Fioz,à Marnand.

Comme témoins :

1. Gentizon, Auguste, syndic à Constantine.2. Procary, Alfred, instituteur à Constantine.Les publications ont eu lieu à Bellerive et Salézius le 10,  
à Sassel et à Marnand le 11 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le 11 mars 1914.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. et 3. Actes de naissance des fiancés.
4. à 7. Actes de publication de mariage de Bellerive, Sassel, Salézius et Marnand.

Les époux :

Wullienne Ferdinand  
Thérèse Wullienne née Dufey

Les témoins :

Aug Gentizon, syndic  
Procary Inst.

L'officier de l'état civil :

J. GuarnillonCommuniqué aux Bureaux de l'état civil de Granges et Salézius.

1914.

Registre des mariages A.

N° 3.  
Henry-Bessard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Paul-Antoine, négociant, célibataire,

originaire de Cortailled, Neuchâtel, domicilié à La Chaux-de-fonds, né à La Chaux-de-fonds le douze février mil huit cent quatre-vingt-huit, fils de Henry, Charles-Arnold, décédé, et de Lia née Madliger, sans profession, à La Chaux-de-fonds;

2. Bessard, Julie-Charlotte, célibataire,

originaire de Bellerive, domiciliée à Sallavaux rière Bellerive, née à Sallavaux le vingt mars mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de Bessard, Georges-Auguste, agriculteur, et de Marie-Louise née Hardet, à Sallavaux.

Comme témoins :

- 1. Bessard, Georges-Auguste, agriculteur à Sallavaux.
- 2. Bessard, Henri-Frédéric, municipal à Sallavaux.

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-fonds le 11, à Cortailled le 12 et à Bellerive le 13 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le quatre avril mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Pauline Henry  
Julie Henry née Bessard.

Les témoins :

Georges Bessard.  
H. Durand.

L'officier de l'état civil :

J. Guarnillon

Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Cortailled et La Chaux-de-fonds.

1914.

## Registre des mariages A.

N° 4. —  
Binder, Villard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binder, Jean-Oscar, agriculteur, célibataire,originaire de Windlach, Zurich, domicilié à  
Tallamand-dessous, rive Fellerive, né à  
Môtiers, Haut-Fully, le sept juillet  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze, \_\_\_\_\_ fils de  
Binder, Jean-Oscar, vigneron, et de  
Jeanne-Amélie Pisset, née Grandjean,  
à Tallamand-dessous.2. Villard, Ida-Mathilde, cuisinière, celi-  
bataire,originaire de Bornol, Berne, domiciliée à  
Mévilard, Berne, née à  
Granges, Soleure, le douze mai  
\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-troize, \_\_\_\_\_ fille de  
Villard, Abel-Jean-Baptiste, horloger à La Chaux-de-fonds, et de  
Mathilde-Clara née Langel, décédée.

Comme témoins :

1. Binder, Jean-Oscar, vigneron à Tallamand-dessous;  
2. Pisset, Albert, vigneron à Tallamand-dessous.Les publications ont eu lieu à Windlach le 23, à Fellerive le  
21, à Mévilard le 23 juillet, et à Bornol le 4 août  
1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Constantine, le vingt-un octobre mil neuf  
cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance des fiancés.  
4 à 7. Actes de publication de  
mariage de Windlach, de  
Fellerive de bornol et de  
Mévilard.

Les époux :

Oscar Binder  
Mathilde Binder née Villard

Les témoins :

Oscar Binder  
Albert Pisset

L'officier de l'état civil :

J. GuarnierCommuniqué aux Bureaux de  
l'état civil de Stadel, Bour-  
genay et Mévilard.

1914.

## Registre des mariages A.

N° 5. —  
Favez, Robbach.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Emile, pasteur, veuf de Marie-Félicie née Jeanneret,originaire de Fentheriaz, domicilié à  
Constantine, né à  
Lausanne le deux avril  
mil huit cent cinquante-cinq, fils de  
Favez, Charles-Prospère, et de  
Fanny née Léderey, les deux décédés.2. Robbach, Anna, diaconesse, célibataire,originaire de Küeggisberg, Berne, domiciliée à  
Lausanne, Avenue Davod, née à  
Kappresswil, Berne, le vingt-quatre juillet  
mil huit cent septante-sept, fille de  
Robbach, Christian, et de  
Anna née Lüscher, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Favez, Louis, pasteur à Leysin.
2. Lüscher, Annie, buraliste de commerce à Lengnbourg.

Les publications ont eu lieu à Fentheriaz le 24, à Constantine le 26, à Küeggisberg et Lausanne le 27 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix novembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
4. Acte de décès de Marie-Félicie née Jeanneret.
- 5 à 8. Actes de publication de mariage de Fentheriaz, Constantine, Küeggisberg et Lausanne.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Fentheriaz, Küeggisberg et Lausanne.

Les époux :

Emile Favez  
et Anna Favez née Robbach.

Les témoins :

Louis Favez, pasteur  
Anny Lüscher

L'officier de l'état civil :

J. Guarnillon



1914.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 6. \_\_\_\_\_

*Stucki-Christinat.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Stucki, Frédéric, agriculteur, célibataire,* \_\_\_\_\_originaire de *Diemtigen, Berne,* \_\_\_\_\_ domicilié à  
*Villars-le-Grand* \_\_\_\_\_ né à  
*Chabrey* \_\_\_\_\_ le *huit avril* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil *huit cent quatre-vingt-dix,* \_\_\_\_\_ fils de  
*Stucki, Frédéric, décédé,* \_\_\_\_\_ et de  
*Marie née Hirschi,* \_\_\_\_\_  
à *Villars-le-Grand.* \_\_\_\_\_2. *Christinat, Rose-Blanche, sans profession,*  
*célibataire, mineure autorisée,* \_\_\_\_\_originaire de *Villars-le-Grand,* \_\_\_\_\_ domiciliée à  
*Villars-le-Grand,* \_\_\_\_\_ née à  
*Villars-le-Grand* \_\_\_\_\_ le *quatorze mars* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil *huit cent quatre-vingt-seize,* \_\_\_\_\_ fille de  
*Christinat, Emile-Charles-Frédéric,* \_\_\_\_\_ et de  
*Marie née Jaunin, les deux décédés.* \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. *Hirsig, Gustave, agriculteur à Chabrey.* \_\_\_\_\_  
2. *Stucki, Emma, ménagère à Moudon.* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Diemtigen et à Villars-le-Grand*  
le *25 novembre 1914.* \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ *Constantine* \_\_\_\_\_, le *quinze décembre mil neuf cent*  
*quatorze.* \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. *Promesse de mariage.*  
2 et 3. *Actes de naissance des fiancés*  
4. *Consentement du tuteur de la fiancée*  
5 et 6. *Actes de publication de*  
*mariage de Diemtigen et*  
*Villars-le-Grand.* \_\_\_\_\_

Les époux :

*Frédéric Stucky*  
*Rose Stucky née Christinat*

Les témoins :

*Gustave Hirsig*  
*Emma Stucki*

L'officier de l'état civil :

*Schwarzen*Communiqué au bureau de l'état  
civil de *Diemtigen.* \_\_\_\_\_*Vu le 22 Décembre 1914*  
*M. Bonet préfet*

Registre des mariages A.

1914.

N°  
— Le numéro 6, à la page 6, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Montmagny, le 31 décembre 1914.

L'officier de l'état civil :

J. Guarnisson



— Un double a été remis le 6 janvier 1915 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 114 de l'Ordonnance Fédérale du 25 février 1910.

Montmagny, le 6 janvier 1915.

L'officier de l'état civil :

J. Guarnisson



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.  
originaire de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
né à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_  
mil cent \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

2.  
originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
née à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_  
mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- 1.
- 2.

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1915.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1. —

Loup-Schmitter, née  
Schori.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Rodolphe-Daniel, cafetier, veuf de Steineck,  
Marie-Louise-Caroline,originaire de Montmagny, domicilié à  
Montmagny, né à  
Schorflingen, Berne, le six juillet  
mil huit cent cinquante, fils de  
Loup, Daniel-François, et de  
Susanne née Furer, les deux décidés;2. Schmitter, née Schori, Bertha, sans profession,  
veuve de Josué-Nathan Schmitter depuis le 20 mars 1912,originaire de Kotkriz, Argovie, domiciliée à  
Lägivil, Neuchâtel, née à  
Lägivil le deux octobre  
mil huit-cent-soixante-neuf, fille de  
Schori, Jacob, décidé, et de  
Elisabeth née Schneider, à Lägivil.

Comme témoins :

1. Gentizon, Edouard, agriculteur à Constantine.  
2. Gentizon-Bessard, Henri, agriculteur à Constantine.Les publications ont eu lieu à Montmagny, à Kotkriz et à  
Gresshöchstetten le 13 février 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le dix-neuf mars mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage;  
2 et 3. Actes de naissance des fiancés  
4 et 5. Actes de décès de M. L. C.  
Steineck et de J. N. Schmitter.  
6 à 8. Les actes de publication  
de mariage de Montmagny,  
Kotkriz et Gresshöchstetten.

Les époux :

Loup  
Bertha Loup née Schori

Les témoins :

Edouard Gentizon  
Henri Gentizon-Bessard

L'officier de l'état civil :

S. GuarnillonCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Kotkriz et  
Gresshöchstetten.

1915.

Registre des mariages A.

N° 2. —

Durussel-Grandjean.

— D'une notification de la Chancellerie d'Etat du canton de Genève, en date du 21 novembre 1922, il résulte que Durussel, Gustave, ci-contre désigné, a été reçu citoyen genevois, ressortissant de la commune de Lacornaux (Petit) le 13 juin 1922.

Constantine, le 25 novembre 1922.  
L'officier de l'état-civil;  
Brican.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel, Gustave, gendarme, célibataire,

originaire de Seignona, domicilié à Clône - Rougeries, Genève, né à Ferreyres le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf, fils de Durussel, Emile-Julien, agriculteur, et de Louise née Corbaz, à Pompaples;

2. Grandjean, Alice-Louise, sans profession, célibataire,

originaire de Bellerive, domiciliée à Sallavaus, rive Bellerive, née à Sallavaus, rive Bellerive, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de Grandjean, Antoine-Paul, agriculteur, et de Lina née Schwizgetel, à Sallavaus.

Comme témoins :

- 1. Grandjean, Antoine-Paul, agriculteur à Sallavaus.
- 2. Grandjean, Olivier, boulanger à Sallavaus.

Les publications ont eu lieu à Seignona le 13, à Clône - Rougeries le 11 et à Bellerive le 15 mars 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le neuf avril mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Gustave Durussel,  
Alice Durussel née Grandjean

Les témoins :

Paul Grandjean  
Olivier Grandjean

L'officier de l'état civil :

J. Guarnier

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Villarsel et Clône-Rougeries.

1915.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3. \_\_\_\_\_

Doudin-Bardet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Doudin, Henri, agriculteur, célibataire,originaire de Fayenne, domicilié à Font neuf rive Borcelles, né àFont neuf rive Fayenne le onze décembre \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatre, fils deDoudin, Emile, agriculteur, et deLouise née Kapin, à Font neuf;2. Bardet, Julia-Jeanne, sans profession,célibataire,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée àVillars-le-Grand, née àVillars-le-Grand le neuf mars \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt, fille deBardet, Louis, agriculteur, et deMarie née Bardet, à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Doudin, Charles, agriculteur au Font neuf;2. Bardet, Louis, juge à Villars-le-Grand.Les publications ont eu lieu à Borcelles le 6, à Fayenne età Villars-le-Grand le 7 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Constantine, le vingt-sept avril mil neufcent quinze.

Pièces déposées :

certificat de publication.

Les époux :

Henri DoudinJulia Doudin née Bardet.

Les témoins :

Charles DoudinLouis Bardet

L'officier de l'état civil :

J. GuarnillonCommuniqué aux bureaux de l'état civil de Fayenne et de Borcelles.

1915.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4.  
Vessaz - Vessaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vessaz, Paul-Jean, charbon, célibataire,

originaire de Chabrey, domicilié à  
Chabrey, né à  
Chabrey le premier octobre  
mil huit cent septante-cinq, fils de  
Vessaz, Abraham-Samuel, et de  
Lina-Marguerite née Vessaz, les deux décidés;

2. Vessaz, Cécile-Marie, sans profession, cé-  
libataire,

originaire de Chabrey, domiciliée à  
Chabrey, née à  
Chabrey le onze juillet  
mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de  
Vessaz, Frédéric-Émile, agriculteur à Chabrey, et de  
Rose-Joséphine née Christinat, décidée.

Comme témoins :

1. Vessaz, Frédéric-Samuel, agriculteur à Chabrey.
2. Christinat, Albert, agriculteur à Chabrey.

Les publications ont eu lieu à Chabrey le 10 avril 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt avril mil neuf cent  
quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 & 3. Actes de naissance des fiancés. - 4. L'acte de publication de mariage de Chabrey.

Les époux :

Vessaz, Paul Jean  
Cécile Vessaz née Vessaz

Les témoins :

Samuel Vessaz  
Albert Christinat

L'officier de l'état civil :

H. Guarnillon

Communiqué

1915.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5. \_\_\_\_\_

Loup-Jaurin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Jules, agriculteur, célibataire, \_\_\_\_\_originaire de Montmagny, \_\_\_\_\_ domicilié àMontmagny, \_\_\_\_\_ né àMontmagny \_\_\_\_\_ le sept avril \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq, \_\_\_\_\_ fils dedéfunt Loup, Friderich, \_\_\_\_\_ et deLouise-Marie née Charrière, \_\_\_\_\_à Montmagny ; \_\_\_\_\_2. Jaurin, Louise, sans profession, celi-  
-bataire, \_\_\_\_\_originaire de Budrefin, \_\_\_\_\_ domiciliée àMontmagny, \_\_\_\_\_ née àPors-chez-Jacob, r/Budrefin, le vingt-quatre mai \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze, \_\_\_\_\_ fille deJaurin, Georges, agriculteur, \_\_\_\_\_ et deElise-Léna née Stoulier, \_\_\_\_\_à Montmagny. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Girard, Edouard, agriculteur à Montmagny ;2. Zumbach, Gottfried, tailleur à Chabrey. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Montmagny et Budrefin le15 mars 1915. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Constantine, le quatre juin mil neuf cent  
quinze. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2 et 3. Actes de naissance des

fiancés. 4 et 5. Les actes de

publication de mariage

de Montmagny et Budrefin.

Les époux :

Loup Jules.Louise Loup née Jaurin

Les témoins :

Edouard GirardGottf Zumbach

L'officier de l'état civil :

S. GuillionCommuniqué au Bureau de  
l'état civil de Budrefin.

1915.

## Registre des mariages A.

N° 6. —

Monney-Stucki.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Charles-Auguste, agriculteur,  
célibataire,originaire de Villars-le-Grand, domicilié àVillars-le-Grand, né àVillars-le-Grand le vingt-sept aoûtmil huit cent quatre-vingt-douze, fils deMonney, Edouard-Moïse, maréchal, et deRosette née Stubattel,à Villars-le-Grand;2. Stucki, Rosa, couturière, célibataire,originaire de Dierntigen, "Rene," domiciliée àVillars-le-Grand, née àChabrey le vingt-huit janviermil huit cent quatre-vingt-quinze, fille dedéfunt Stucki, Frédéric, et deMaria née Hirschi, ménagèreà Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Christinat, Henri, agriculteur à Villars-le-Grand;2. Christinat, née Stucki, Marie, à Villars-le-Grand.Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand et Dierntigen  
le 10 juin 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le six juillet mil neuf cent  
quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. —
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. —
- 4 et 5. Les actes de publication de mariage de Villars-le-Grand et Dierntigen.

Les époux :

Charles Monney  
Rosa Monney née Stucki

Les témoins :

Christinat HenriMarie Christinat née Stucki

L'officier de l'état civil :

J. GuarnissonCommuniqué au Bureau de  
l'état civil de Dierntigen.



1915.

## Registre des mariages A.

N° 17.  
Tombez - Häser.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tombez, Alfred, agriculteur, célibataire,originaire de Kellerive, domicilié àKellerive, né àSallavava r/Constantine le quatorze maimil huit cent quatre-vingt-huit, fils deTombez, Frédéric, agriculteur, et deEmma née Tombez,à Kellerive;2. Häser, Adrienne-Louise-Blanche,  
sans profession, célibataire,originaire de Leimiswil, Reine, domiciliée àChesbres, née àNeuilly s/Seine, France, le vingt-cinq maimil huit cent quatre-vingt-quinze, fille deHäser, Paul-Adrien-Talentin, agr. à Chesbres, et deIda née Hug, décédée.

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Tombez, Frédéric, agriculteur à Kellerive;2. Häser, Paul-Adrien-Talentin, agriculteur à Chesbres.Les publications ont eu lieu à Kellerive, à Leimiswil et à  
Chesbres le 27 mai 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le treize juillet mil neuf cent  
quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. - 4, 5 et 6. Les  
actes de publication de  
Kellerive, Leimiswil et  
Chesbres.

Les époux :

Alfred Tombez  
Adrienne Tombez née Häser

Les témoins :

Tombez Frédéric  
Häser Adrienne

L'officier de l'état civil :

J. GuarnillonCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Storobach  
et St. Saphorin.

1915.

## Registre des mariages A.

N° 8. —

Bessard-Lefranc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessard, Marc-Auguste, célibataire, agriculteur,originaire de Bellerive, domicilié àSallavaux, rière Bellerive, né àSallavaux, rière Bellerive, le trois septembremil huit cent quatre-vingt-dix, fils deBessard, Georges-Auguste, agriculteur, et deMarie-Louise rière Grandet,à Sallavaux;2. Lefranc, Alice-Emilie, célibataire, sans profession,originaire de nationalité française, domiciliée àMontet, rière Cudrefin, née àParis, 8<sup>me</sup> Arrondissement, le vingt-sept janviermil huit cent quatre-vingt-dix, fille deLefranc, Edouard-Célestin, agriculteur, et deRosalie-Marianne rière Treyraud,à Montet, rière Cudrefin.

Comme témoins :

1. Bessard, Georges-Auguste, agriculteur à Sallavaux;2. Lefranc, Edouard-Célestin, agriculteur à Montet.Les publications ont eu lieu à Bellerive et Cudrefin le 21 août 1915, et à Paris, 8<sup>me</sup> Arrondissement, le 31 juillet 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix septembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. — 4, 5 et 6. Les actes de publication de Bellerive, Cudrefin et Paris.

Les époux :

Marc BessardAlice Bessard rière Lefranc

Les témoins :

Georges BessardCléopâtre

L'officier de l'état civil :

J. Guarnillon

Communiqué au bureau de l'état civil de Cudrefin et à la Chancellerie d'Etat.

1915.

Registre des mariages A.

N° 9.

Grandjean-Monk.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, René-Auguste, aviateur, célibataire,

originaire de Bellerive, domicilié à Tallamand-dessous, Commune de Bellerive, né à Bellerive le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre, fils de Grandjean, Auguste-Jean-Louis, député au Grand Conseil de  
Claudine-Charlotte née Labourd,  
à Tallamand-dessous,

2. Monk, Marguerite-Ethel, sans profession, célibataire, mineure autorisée,

originaire de nationalité anglaise, domiciliée à Lausanne, née à

Chulndleigh, Devon, Angleterre, le vingt octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fille de

Monk, Richard-Forris, capitaine en retraite, et de Maud-Mary née Waller,  
à Lausanne.

Comme témoins :

1. Grandjean, Auguste-Jean-Louis, député à Tallamand-dessous.
2. Monk, Richard-Forris, capitaine en retraite à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Bellerive et à Lausanne le 4 novembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt six novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. - 4. Consentement du père de la fiancée.
- 5 et 6. Les actes de publication de Bellerive et Lausanne.

Les époux :

Grandjean René-Auguste  
Marguerite Grandjean née Monk

Les témoins :

Grandjean  
R. P. Monk Capt, retraité  
Cate Laucastine  
L'officier de l'état civil :  
S. Guenillon

Communiqué au bureau de l'état civil de Lausanne.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu 30 Décembre 1915  
Le Préfet des Districts de Avonches  
W. Monk

Par jugement du Tribunal civil de la Seine, en date du 20 mai 1920, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce, avec toutes les conséquences de droit à la requête et au profit de chacun des époux et à leurs torts et griefs réciproques.

Constantine, le 30 novembre 1923

L'officier de l'état civil:

Brocari

1915.

## Registre des mariages A.

N° 10. —

Risolde - Ferrottet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Risolde, René-André, agriculteur, célibataire,

originaire de Tuilley-le-Bas, Fribourg, domicilié à  
Sallavaux rive Bellerive, né à  
Luins, Vaud, le vingt-neuf janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix, fils de  
Risolde, Jean, jardinier à Tovey, et de  
défunte Louise-Antoinette née Chaffat;

2. Ferrottet, Marie-Louise, sans profession, célibataire,

originaire de Tuilley-le-Bas, Fribourg, domiciliée à  
Fraz, Tuilly-le-Bas, née à  
Fraz, Tuilly-le-Bas, le dix juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de  
Ferrottet, Louis, agriculteur à Fraz, et de  
défunte Louise Perron née Risold.

Comme témoins :

1. Risolde, Eugène, agriculteur à Sallavaux;  
 2. Kaesa, Fritz, charcutier à Meyriez.

Les publications ont eu lieu à Tuilley-le-Bas le 6 décembre  
 et à Bellerive le 7 décembre 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-un décembre mil neuf  
cent quinze.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4 et 5. Les  
actes de publication de  
Tuilley-le-Bas et Belle-  
rive.

Les époux :

René Risold  
Marie Risold née Ferrottet

Les témoins :

Eugène Risold  
Fritz Kaesa

L'officier de l'état civil :

S. Guarnison

Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Motier-  
Tuilley.

1915.

Registre des mariages A.

N°

Le numéro 10, à la page 17, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1915. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Montmagny, le 31 décembre 1915.

L'officier de l'état civil :

V. Guarnier



Un double a été remis le 6 janvier 1916, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Montmagny, le 6 janvier 1916.

L'officier de l'état civil :

V. Guarnier



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1916.

## Registre des mariages A.

N° 1. —

Guany, Bardet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guany, André-Gustave-Auguste, agri-  
culteur, célibataire,originaire de Cherroux, domicilié àCherroux, né àCherroux le vingt-trois juinmil huit cent quatre-vingt-neuf, fils deGuany, Gustave-Auguste, agriculteur, et deJeanne-Esther née Comte,à Cherroux;2. Bardet, Henriette-Caroline, ménagère,  
célibataire,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée àVillars-le-Grand, née àVillars-le-Grand le diez aoûtmil huit cent quatre-vingt-sept, fille deBardet, Louis, agriculteur, et deMarie née Bardet,à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Bardet, Louis-David, agriculteur à Villars-le-Grand,2. Doudin, Henri, agriculteur à Corcelles.Les publications ont eu lieu à Cherroux et à Villars-le-Grand  
le 11 janvier 1916.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le premier février mil neuf  
cent seize.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

André GuanyHenriette Guany née Bardet

Les témoins :

Louis Bardet Villars-le-GrandHenri Doudin Corcelles

L'officier de l'état civil :

J. GuanyCommuniqué au bureau de  
l'état civil de Grandcour.

N° 2. \_\_\_\_\_

*Bardet-Jaunin.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Bardet Alfred-Emile-Louis, agriculteur, célibataire,*

originaire de *Villars-le-Grand,* domicilié à *Villars-le-Grand,* né à *aux Friques, Fribourg,* le *cinq octobre* \_\_\_\_\_  
*mil huit cent quatre-vingt-six,* fils de *défunt Bardet, David-Samuel-Louis,* et de *défunte Marie née Monney;*

2. *Jaunin, Cicile-Marie, ménagère, célibataire,*

originaire de *Villars-le-Grand,* domiciliée à *Villars-le-Grand,* née à *Villars-le-Grand* le *vingt-un décembre* \_\_\_\_\_  
*mil huit cent quatre-vingt-dix,* fille de *Jaunin, Daniel-Charles, agriculteur,* et de *Marie née Bardet,*  
à *Villars-le-Grand.*

Comme témoins :

1. *Jaunin, Daniel, agriculteur à Villars-le-Grand;*  
 2. *Monney, Alfred, agriculteur à Villars-le-Grand.*

Les publications ont eu lieu à *Villars-le-Grand* le *19 janvier* \_\_\_\_\_  
*1916.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Constantine,* le *quatre février mil neuf* \_\_\_\_\_  
*cent seize.*

Pièces déposées :

1. *Promesse de mariage.*  
 2 et 3. *Actes de naissance des fiancés. 4. L'acte de publication à Villars-le-Grand.*

Les époux :

*Alfred E. Bardet**Marie Bardet née Jaunin*

Les témoins :

*Daniel Jaunin Villars-le-Grand*  
*Alfred Monney Villars-le-Grand*

L'officier de l'état civil :

*S. Guarnillon*

Communiqué \_\_\_\_\_

1916.

## Registre des mariages A.

N° 3. —

Christinat-Freiss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinat, William-Rodolphe, agriculteur, célibataire,originaire de Chabrey, domicilié àChabrey, né àChabrey le trois novembremil huit cent quatre-vingt-dix, fils deChristinat, Justave, agriculteur à Chabrey, et dedéfunte Elisa-Marie née Jaurin;2. Freiss, Olga, ménagère, célibataire,originaire de Sainte-Croix (corporation vaudoise), domiciliée àAbissy, née àOgens le vingt-huit octobremil huit cent quatre-vingt-douze, fille deFreiss, Henri, ouvrier de fabrique, et deNancy née Porey,à Bucher.

Comme témoins :

1. Cuanillon, née Diserens, Louise, à Constantine;2. Gentizon, née Loup, Aloine, à Constantine.Les publications ont eu lieu à Chabrey et Sainte-Croix le 6,  
aux Franges de St-Croix le 7 et à Abissy le 8  
juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-cinq août mil neuf  
cent seize.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4, 5, 6 et 7. Les actes de publication de mariage de Chabrey, de Sainte-Croix, des Franges de St-Croix et de Abissy.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de St-Croix, des Franges de St-Croix et de Grandcour.

Les époux :

William Christinat,  
Olga Christinat née Freiss

Les témoins :

Louise Cuanillon Diserens  
Aloine Gentizon

L'officier de l'état civil :

J. Cuanillon



1916.

## Registre des mariages A.

N° A. —

Gentizon-Moroney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentizon, Ulysse, agriculteur, célibataire,originaire de Constantine, domicilié àConstantine, né àConstantine le six décembremil huit cent quatre-vingt-onze, fils deGentizon, Alexandre-Louis, agriculteur, et deIda née Stapior,à Constantine;2. Moroney Marie, couturière, célibataire,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée àConstantine, née àConstantine le premier juinmil huit cent quatre-vingt-troize, fille deMoroney Alexis, agriculteur, et deLina née Büttel,à Constantine.

Comme témoins :

1. Parisod, Lion, agriculteur à Constantine;2. Forster, Arnold, menuisier à Sallarua.Les publications ont eu lieu à Constantine et à Villars-le-Grand le 2 septembre 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-deux septembre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. — 4 et 5. Les actes de publication de mariage de Constantine et de Villars-le-Grand.

Les époux :

Gentizon Ulysse.  
Marie Gentizon née Moroney.

Les témoins :

Lion Parisod.  
Arnold Forster

L'officier de l'état civil :

J. Guarnison

Communiqué

Vu le 27 Décembre 1916  
 Le Préfet du District de Annemasse  
 N. [Signature]

Registre des mariages A.

1916.

N°

Le numéro 4, à la page 22, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1916. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Montbagny, le 21 décembre 1916.

L'officier de l'état civil :

J. Guarnier



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. originaire de domicilié à né à le mil cent fils de et de

2. originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins :

- 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1917.

## Registre des mariages A.

N° 1. \_\_\_\_\_  
Pessay-Gentison.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pessay, Alfred-Henri, agriculteur,  
célibataire,

originaire de Chabrey, domicilié à  
Constantine, né à  
Constantine le vingt-un mars  
mil huit cent quatre-vingt-sept, fils de  
Pessay, Louis, agriculteur à Chabrey, et de  
défunte Rose-Suzanne née Monney;

2. Gentison, Lucie-Hélène, ménagère,  
célibataire,

originaire de Constantine, domiciliée à  
Constantine, née à  
Constantine le vingt-deux mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fille de  
Gentison, Louis-Henri-Auguste, agriculteur, et de  
Elise née Charney,  
à Constantine.

Comme témoins :

1. Borel, Gustave-Henri, agriculteur à Constantine;  
2. Pessay, Elise, domestique à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Chabrey et à Constantine  
le 27 mars 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix avril mil neuf cent  
dix-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4 et 5. Les  
actes de publication de  
mariage de Chabrey et  
de Constantine.

Les époux :

Alfred Pessay.  
Lucie Pessay née Gentison.

Les témoins :

Gustave Henri Borel  
Elise Pessay.

L'officier de l'état civil :

J. Guarnisson

Communiqué \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

1917.

N° 2. —

Christinat-Vessaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinat, Albert, agriculteur, célibataire,originaire de Chabrey, domicilié àChabrey, né àChabrey le vingt-un marsmil huit cent quatre-vingt-quatre, fils deChristinat, Abram-Daniel, agriculteur, et deElise Eugénie née Tromy,à Chabrey ;2. Vessaz, Berthe-Elise, célibataire,originaire de Chabrey, domiciliée àChabrey, née àChabrey le premier décembremil huit cent quatre-vingt-neuf, fille deVessaz, Frédéric-Emile, agriculteur à Chabrey, et dedéfunte Rose-Joséphine née Christinat.

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Christinat, Abram-Daniel, agriculteur à Chabrey ;2. Loup, Marcel, agriculteur à Chabrey.Les publications ont eu lieu à Chabrey le 28 juin 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt juillet mil neuf cent  
dieu-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. — L'acte de publication de mariage de Chabrey.

Les époux :

Christinat Albert  
Berthe Christinat née Vessaz

Les témoins :

Abram Daniel Christinat  
Marcel Loup

L'officier de l'état civil :

J. Guarnillon

Communiqué \_\_\_\_\_

1917. **Registre des mariages A.**

N° 3. —

*Streit - Loupe.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Streit, Albert, employé aux ateliers méca-*  
*-niques, célibataire,*originaire de *Höniz, Trane;* domicilié à  
*Bellerive,* né à  
*Novat* le *treize mars*  
*mil huit cent septante-cinq,* fils de  
*Streit, Christian,* et de  
*Augustine née Schullhass, décedés;*2. *Loupe, Hortense-Alice, ménagère,*  
*célibataire,*originaire de *Montmagny,* domiciliée à  
*Sallavaux près Bellerive,* née à  
*Constantine* le *vingt-six juillet*  
*mil huit cent quatre-vingt-huit,* fille de  
*défunt Loupe, Ulisse-Louis,* et de  
*Emélie-Adèle née Junod,*  
à *Sallavaux.*

Comme témoins :

1. *Gentizon, née Loupe, Adèle, ménagère à Constantine;*  
2. *Brocard, Alfred, instituteur à Constantine.*Les publications ont eu lieu à *Höniz, Montmagny et Bellerive,*  
le *3 novembre 1917.*Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.*Constantine, le vingt-sept novembre mil*  
*neuf cent dix-sept.*

Pièces déposées :

1. *Trompette de mariage.*  
2 et 3. *Actes de naissance*  
*des fiancés.* — 4, 5 et 6. *actes*  
*de publication de mariage*  
*de Höniz, Montmagny et*  
*Bellerive.*

Les époux :

*Albert Streit*  
*Hortense Streit née Loupe.*

Les témoins :

*Adèle Gentizon Loupe*  
*Brocard.*

L'officier de l'état civil :

*J. Guarison*Communiqué au bureau de l'état  
civil de *Höniz.*

1917.

## Registre des mariages A.

N° 1. —  
Gailloz-Coinchon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gailloz, Marcel, agriculteur, célibataire,originaire de Sassel, domicilié à  
Tallamand-dessous rière Bellerive, né à  
Tallamand dessous r/ Bellerive vingt-deux octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de  
Gailloz, Jean-François, décédé, et de  
Lucile née Bessard,  
à Tallamand-dessous;2. Coinchon, Mina-Léa, sans profession,  
célibataire,originaire de Bellerive, domiciliée à  
au Moulin rière Constantine, née à  
au Moulin r/ Constantine dix-sept août  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de  
Coinchon, Edouard, agriculteur, et de  
Alice-Madeleine née Bernay,  
à Moulin rière Constantine.

Comme témoins :

1. Gentizon-Bessard, Henri, agriculteur à Constantine;
2. Brocard, Alfred, instituteur à Constantine.

Les publications ont eu lieu à Sassel, Bellerive et Constantine  
le 9 novembre 1917.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le trente novembre mil neuf  
cent dix-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. —
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. —
- 4, 5 et 6. Actes de publication de mariage de Sassel, Bellerive et Constantine. —

Les époux :

Gailloz Marcel  
Léa Gailloz née Coinchon

Les témoins :

Henri Gentizon-Bessard  
Brocard

L'officier de l'état civil :

H. Guarnillon

Communiqué au bureau de  
l'état civil de Granges.

1917.

## Registre des mariages A.

N° 5. —

Hubert-Torregaux.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hubert, Henri, agriculteur, célibataire, —

originaire de Donatyre, — domicilié à  
Sallavaus rière Constantine, — né à  
Sallavaus r/ Constantine — le treize juillet —  
mil huit cent soixante quinze, — fils de  
Hubert, Jules-Louis, — et de  
Lucie Thérèse-Françoise née Matthey-Junod, décédée,  
 à —

2. Torregaux, Louise-Rosalie-Julie, —  
 célibataire, —

originaire de Borcelles-Bormondriche, Genévry s/ Coffrane  
 originaire de et Neuchâtel, — domiciliée à  
Tescua, Neuchâtel; — née à  
la Chauve-fonds — le quatre janvier —  
mil huit cent soixante seize, — fille de  
Torregaux, Jules, décédé, — et de  
Louise Adélaïde née Tissot-Torgues,  
 à Tescua.

Comme témoins :

1. Gentizon-Bessard, Henri, agriculteur à Constantine;
2. Hubert, Fernand, maître-menuisier à Sallavaus.

Les publications ont eu lieu à Donatyre, à Constantine, à  
Neuchâtel, à Tescua le 19 octobre; à Borcelles-  
Bormondriche et à Coffrane le 20 octobre 1917. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Constantine, le vingt novembre mil neuf  
cent dix-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. —
- 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4. 5. 6. 7. 8 et 9.  
Actes de publication de mariage  
de Donatyre, Constantine,  
Borcelles-Bormondriche,  
Coffrane, Neuchâtel et  
Tescua. —

Les époux :

Henri Hubert  
Louise Hubert, née Torregaux

Les témoins :

Henri Gentizon-Bessard  
Fernand Hubert-Tudon

L'officier de l'état civil :

H. Guarnillon.

Communiqué aux bureaux de l'état  
 civil de Bronches, Borcelles,  
Coffrane, Neuchâtel et Tescua.

1917.  
Registre des mariages A.

N° 6. —

*Richard Pythou.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Richard Robert, agriculteur, célibataire,* —originaire de *Budrefin,* — domicilié à*Budrefin,* — né à*Budrefin* — le *dieu-sept juin* —— mil *huit cent quatre-vingt-douze,* — fils de*Richard Henri-Louis, décédé,* — et de*Sophie-Louise née Fivaz,* —à *Budrefin;* —2. *Pythou, Marceline-Adèle, couturière,* —  
*célibataire,* —originaire de *Arconciel, Fribourg,* — domiciliée à*Budrefin,* — née à*Arconciel* — le *quatre juillet* —— mil *huit cent quatre-vingt-quatorze,* fille de*Pythou, Jacques-Nicolas, agriculteur,* — et de*Marie-Lucie née Auberson,* —à *Arconciel.* —

Comme témoins :

1. *Burri, Arnold, agriculteur à Montet-Budrefin;*2. *Pythou, Rosa, ménagère à Arconciel.* —Les publications ont eu lieu à *Budrefin et Arconciel* les 2  
et 4 décembre 1917. —

31 DÉC. 1917

*L. F. de la Tour d'Arconciel**A. B. 1917 et*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Constantine,* le *vingt décembre mil neuf*  
*cent dix-sept.* —

Pièces déposées :

*Certificat de publication.*

Les époux :

*Robert Richard*  
*Marcelline Richard, née*  
*Pythou.*

Les témoins :

*Burri Arnold,*  
*Rosa Pythou*

L'officier de l'état civil :

*J. Guarnier*Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de *Budrefin*  
et *Arconciel.* —



# Registre des mariages A.

1914.

N° \_\_\_\_\_

Le numéro 6, à la page 29, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Cottard-Bellerive,  
le 31 décembre 1914.

L'officier de l'état civil:



*E. Guaniffon*

Un double a été remis le 6 janvier 1916 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 144 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Cottard-Bellerive,  
le 6 janvier 1916.

L'officier de l'état civil:



*E. Guaniffon*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1918.

## Registre des mariages A.

N° 1. —

Kieser-Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kieser, Daniel, jardinier, célibataire,

originaire de Dimmroth, Neuchâtel; domicilié à  
Colombier, Neuchâtel; né à  
Corcelles, Neuchâtel; le vingt-un août  
mil huit cent quarante-trois, fils de  
Kieser, Jean-Victor, à Corcelles, et de  
Œme Louise née Kysler;

2. Grandjean, Marguerite, sans profession,  
célibataire,

originaire de Bellerive, domiciliée à  
Sallavaux r/ Bellerive, née à  
Sallavaux r/ Bellerive le vingt-quatre mars  
mil huit cent quarante-sept, fille de  
Grandjean, Alphonse, agriculteur, et de  
Henriette née Guanillon,

à Sallavaux.

Comme témoins :

1. Guanillon, Henri, greffier de paix, à Constantine;
2. Coinchon, Marthe, sans profession, à Sallavaux.

Les publications ont eu lieu à Colombier le 4, à Dimmroth  
et à Bellerive le 6 février 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le quatre avril mil neuf cent  
dix-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Daniel Kieser,  
Marguerite Kieser née Grandjean

Les témoins :

H. Guanillon  
Marthe Coinchon

L'officier de l'état civil :

H. Guanillon

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Dimmroth  
 et de Colombier.

1918.

## Registre des mariages A.

N° 7. —

Vessaz - Vessaz.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vessaz, Emile, agriculteur, célibataire, —originaire de Chabrey, — domicilié àChabrey, — né àChabrey — le vingt-sept avril —— mil huit cent quatre-vingt-treize, — fils deVessaz, Henri, agriculteur, — et deEmma née Christinat, —à Chabrey ; —2. Vessaz, Emma, célibataire, —originaire de Chabrey, — domiciliée àChabrey, — née àChabrey — le deux octobre —— mil huit cent quatre-vingt-cinq, — fille deVessaz, Jean-Louis, agriculteur à Chabrey, — et dedéfunte Henriette-Susette née Vessaz. —

\* —

Comme témoins :

1. Vessaz, Marcel, agriculteur, à Chabrey ; —2. Vessaz, Marie, sans profession, à Chabrey. —Les publications ont eu lieu à Chabrey le 30 mars 1918. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Constantine, le dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit. —

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. —
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. —
4. Actes de publication de mariage de Chabrey. —

Les époux :

Emile Vessaz.  
Emma Vessaz née Vessaz

Les témoins :

Vessaz Marcel.  
Vessaz Marie

L'officier de l'état civil :

G. Guarnizon

Communiqué . —

1918.

## Registre des mariages A.

N° 3. \_\_\_\_\_

Müller-Freyvaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Aimé, mécanicien, célibataire, \_\_\_\_\_

originaire de Yens, \_\_\_\_\_ domicilié à  
Tallamand-dessous r/ Bellerive, \_\_\_\_\_ né à  
Lausanne \_\_\_\_\_ le vingt-un avril \_\_\_\_\_mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fils de  
Müller, Jules-Isaac, agriculteur à Yens, \_\_\_\_\_ et de  
Henriette née Faucherre, \_\_\_\_\_

à Paris ;

2. Freyvaud, Marguerite-Lina, couturière,  
célibataire, \_\_\_\_\_originaire de Cudrefin, \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Tallamand-dessous r/ Bellerive, \_\_\_\_\_ née à  
Tallamand-dessous r/ Bellerive le vingt-huit avril \_\_\_\_\_mil huit cent quatre-vingt-onze, \_\_\_\_\_ fille de  
Freyvaud, Jules, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de  
Rosine-Amélie née Taccand, \_\_\_\_\_

à Tallamand-dessous. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Freyvaud, Yvan, agriculteur à Tallamand-dessous.
2. Freyvaud, Yvonne, à Tallamand-dessous.

Les publications ont eu lieu à Yens et Cudrefin le 7, à  
Bellerive le 8 mai 1918. \_\_\_\_\_Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le sept juin 1918 mil neuf cent  
dix-huit. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. — 4, 5 et 6. Actes de publication de mariage de Yens, Cudrefin et Bellerive.

Les époux :

Müller Aimé  
Marguerite Müller née Freyvaud

Les témoins :

Yvan Freyvaud -  
Yvonne Freyvaud.

L'officier de l'état civil :

E. Guarnillon

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Villars-sous-  
Yens et Cudrefin. \_\_\_\_\_

Par jugement du Tribunal  
du district d'Arvenches, rendu  
en date du 3 juillet 1930, déclaré  
définitif et exécutoire, le 15 décembre  
1930, le mariage inscrit ci-contre  
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux  
ans, le délai pendant lequel  
le mari ne pourra contracter  
un nouveau mariage.

Constantine le 19 janvier 1931;  
L'officier de l'état civil:  
J. Besset

1918.

## Registre des mariages A.

N° H. \_\_\_\_\_

Vessaz-Christinat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vessaz, Frédéric-Samuel, célibataire,  
agriculteur,originaire de Chabrey, domicilié à  
Chabrey, né àChabrey le vingt-cinq juillet  
mil huit cent septante-quatre, fils deVessaz, Abram-Samuel, et de  
Lina-Marguerite née Vessaz,

à les deux décidés;

2. Christinat, Marie-Marguerite, célibataire,  
sans profession,originaire de Chabrey, domiciliée à  
Chabrey, née àChabrey le dix-huit août  
mil huit cent quatre-vingt-onze, fille deChristinat, Abram-Daniel, agriculteur, et de  
Elise Eugénie née Bonny,à Chabrey.

Comme témoins :

1. Vessaz, Auguste-Henri, agriculteur à Chabrey;  
2. Christinat, Abram-Daniel, agriculteur à Chabrey.Les publications ont eu lieu à Chabrey le 10 août 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt août mil neuf cent dix-  
huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. & 3. Actes de naissance  
des fiancés. 4. Acte de  
publication de mariage de  
Chabrey.

Les époux :

Vessaz Frédéric-Samuel  
Marie Vessaz née Christinat

Les témoins :

Aug<sup>e</sup> Henri Vessaz  
Abram Daniel Christinat

L'officier de l'état civil :

J. Guarnier

Communiqué \_\_\_\_\_

1918.

## Registre des mariages A.

N° 5.

Zuber-Cinio.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ZUBER, Joseph-Adolphe-Alphonsse, célibataire,  
horloger,originaire de Günsberg, Solvère, domicilié à  
Villars-le-Grand, né à  
Cornol, Dornes, le six septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils de  
Zuber, Adolphe, agriculteur à Cornol, et de  
défunte Lucine née Villard;à  
2. Cinio, Marie-Louise-Elise, célibataire, mi-  
neure autorisée, sans profession,originaire de Stasio, Novare, Italie, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand le vingt mai  
mil neuf cent, fille de  
Cinio, Secondo-Angelo, maître-gypseur, mobilisé, et de  
Elisa-Susanne née Hüder,  
à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Rosset, Valentin, horloger à Pallamand-dessous;  
2. Morrey, Albert, agriculteur à Villars-le-Grand.Les publications ont eu lieu à Günsberg le 8, à Stasio le 28  
et à Villars-le-Grand le 7 septembre 1918.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le vingt-neuf novembre mil neuf  
cent dix-huit.

Pièces déposées :

1. Tremette de mariage.  
2. et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4 et 5. Actes  
des père et mère de l'épouse  
mineure. — 6. 7 et 8. Actes  
de publication de mariage  
de Günsberg, Stasio et  
Villars-le-Grand.Communiqué au bureau de l'état  
civil de Günsberg et à la Chan-  
cellerie d'état à Lausanne.

Les époux :

Joseph Zuber  
Marie Zuber née Cinio

Les témoins :

Valentin Rosset  
Morrey Albert

L'officier de l'état civil :

E. Granitson

28 DEC. 1918

Le Préfet du Département d'Annemasse  
M. B.

# Registre des mariages A.

1918.

N° \_\_\_\_\_

Le numéro 5, à la page 35, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. —

Botterod-Bellerive, le 31 décembre 1918. —

L'officier de l'état civil: *J. Guarnillo*



Un double a été remis le 6 janvier 1919, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910. —

Botterod-Bellerive, le 6 janvier 1919. —

L'officier de l'état civil: *J. Guarnillo*



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1919.

## Registre des mariages A.

N° 1. —

*Monnier-Jaurin.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Monnier, Charles-Frédéric, célibataire, agriculteur,*

originaire de *Villars-le-Grand,* domicilié à  
*Villars-le-Grand,* né à  
*La Tour de Tilly* le *vingt janvier*  
 mil huit cent *quatre-vingt-quinze,* fils de  
*Monnier, Jules, charcutier à La Tour de Tilly,* et de  
 défunte *Marie-Louise née Gusjean;*

2. *Jaurin, Marie, célibataire, ménagère,*

originaire de *Villars-le-Grand,* domiciliée à  
*Villars-le-Grand,* née à  
*Villars-le-Grand* le *vingt-deux juillet*  
 mil huit cent *quatre-vingt-neuf,* fille de  
 défunt *Jaurin, David-Daniel,* et de  
*Marie-Louise née Monney, ménagère*  
 à *Villars-le-Grand.*

Comme témoins :

1. *Jaurin, Ernest, agriculteur à Villars-le-Grand;*
2. *Jaurin, Emma, ménagère à Villars-le-Grand.*

Les publications ont eu lieu à *Villars-le-Grand* le *21 décembre*  
 1918.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Constantine,* le *dix janvier* mil neuf cent  
*dix-neuf.*

Pièces déposées :

1. *Promesse de mariage.*
- 2 et 3. *Actes de naissance des fiancés. — Acte de publication de mariage de Villars-le-Grand.*

Les époux :

*Charles Monnier*  
*Marie Monnier née Jaurin*

Les témoins :

*Ernest Jaurin*  
*Emma Jaurin.*

L'officier de l'état civil :

*J. Guenillon*

Communiqué



1919.

## Registre des mariages A.

N° 2. —

Parisod-Gentizon,  
née Freiburghaus.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, Léon, célibataire, agriculteur, —

originaire de Villette et de Lutry, domicilié à  
Constantine, né à  
Constantine le quatre avril  
mil huit cent quatre-vingt-sept, fils de  
Parisod, Louis-Aimé, agriculteur à Constantine, et de  
défunde Lina née Loup;2. Gentizon, née Freiburghaus, Olga-Anna,  
veuve de Gentizon, Charles-Louis-Auguste, depuis  
le 10 janvier 1915, ménagère, —  
originaire de Constantine, domiciliée à  
Constantine, née à  
Mussy, Freiburg, le douze mars  
mil huit cent soixante-dix-neuf, fille de  
défunct Freiburghaus, Jacques, et de  
défuncte Hilise née Waldman.

Comme témoins :

1. Parisod, Aimé, agriculteur à Constantine;  
2. Kiehl, Robert, agriculteur à Faoug.Les publications ont eu lieu à Lutry et Constantine le 30, et  
à Villette le 31 janvier 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le vingt-un février mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. —  
2 et 3. Actes de naissance des  
fiancés. — 4. Acte de décès  
de Charles-Louis-Auguste  
Gentizon. — 5 à 7. Actes de  
publication de mariage de  
Villette, Lutry et Constantine.

Les époux :

Léon Parisod.  
Olga Parisod née Freiburghaus

Les témoins :

Aimé Parisod.  
Robert Kiehl

L'officier de l'état civil :

H. GuarnillonCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Cully et de Lutry

1919.

## Registre des mariages A.

N° 3. —

Jaumin-Tombey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumin, Aimé, célibataire, agriculteur,

originaire de Villars-le-Grand, domicilié à  
Chabrey, né àChabrey le cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-treize, fils deJaumin, Jules-Henri, agriculteur, et de  
Jenny-Louise née Tessay,

à Chabrey ;

2. Tombey, Rachel-Hélène, célibataire,  
ménagère,originaire de Bellerive, domiciliée à  
Tallamand-dessous r/ Bellerive, née àTallavaux r/ Bellerive le cinq mai  
mil huit cent quatre-vingt-treize, fille deTombey, Edouard-Frédéric, agriculteur, et de  
Jeanne-Louise née Christinat,

à Tallamand-dessous.

Comme témoins :

1. Martignier, Rose, couturière à Faoug ;
2. Tombey, Jules, agriculteur à Tallamand-dessous.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand, Chabrey et  
Bellerive le 10 mars 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le vingt-huit mars mil neuf  
cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4, 5 et 6. Actes  
de publication de mariage  
de Villars-le-Grand, Chabrey  
et Bellerive.

Les époux :

Aimé Jaumin  
Rachel Jaumin née Tombey.

Les témoins :

Rose Martignier  
Tombey Jules.

L'officier de l'état civil :

S. Quantin

1919.

## Registre des mariages A.

N° H. —

Grand Guillaume  
Terrenoud-Dance.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand Guillaume Terrenoud, Edmond,  
célibataire, instituteur,originaire de La Sagne, des Fonds de Martel et de Prot-Dessous, domicilié à  
Mur; Faud; né àLürich le vingt novembre  
mil huit cent quatre-vingt-onze, fils deGrand Guillaume Terrenoud, Arnold, empl. de bureau, et de  
Olga née Calame,à Lausanne;2. Dance, Marie, célibataire, ménagère,originaire de Lutry et de Villette, domiciliée à  
Mur; Fribourg; née àGuévauc; Haut-Pully; le vingt-sept mars  
mil huit cent quatre-vingt-douze, fille deElie Dance, agriculteur, et de  
Marie née Cornuz,à Mur; Fribourg;

Comme témoins :

1. Dance, Lucie, ménagère à Mur; Fribourg;2. Grobety, Henri, instituteur à Cudrefin.Les publications ont eu lieu à La Sagne, Rochefort, Fonds-de-  
Martel, Lutry, Villette, Mur et Haut-Pully, les  
6, 7 et 8 mars 1919.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le douze avril mil neuf cent dix-  
neuf.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

G. Terrenoud,  
Marie Grand Guillaume  
Terrenoud. Marie Dance

Les témoins :

Lucie Dance  
H. Grobety

L'officier de l'état civil :

E. GuanillonCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de La Sagne, des Fonds, de  
Rochefort, de Lutry, de Pully, de  
Cudrefin et de Nétiv; Fribourg;

1919.

## Registre des mariages A.

N° 5. —

Loup-Cuanillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Auguste-Henri, célibataire,  
agriculteur,originaire de Montmagny, domicilié à  
Montmagny, né à  
Constantine le quatorze août  
mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de  
Loup, Henri, agriculteur à Montmagny, et de  
Henriette-Julie née Gentizon, décédée;2. Cuanillon, Frida, célibataire, ménagère,originaire de Constantine et de Tallamand, domiciliée à  
Constantine, née à  
Constantine le vingt-cinq avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille de  
Cuanillon, Frédéric-Henri, greffier à Constantine, et de  
Anna-Barbara née Lehmann, décédée.

Comme témoins :

1. Loup, Henri, agriculteur à Montmagny;  
2. Cuanillon, Henri, greffier à Constantine.Les publications ont eu lieu à Montmagny, Constantine  
et Tallamand.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-deux avril mil  
neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
— 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4. 5 et 6. actes  
de publication de mariage  
de Montmagny, Constantine  
et Tallamand.

Les époux :

Aug. Loup,  
Frida Loup née Cuanillon

Les témoins :

Henri Loup-Gentizon  
H. Cuanillon

L'officier de l'état civil :

V. CuanillonCommuniqué au bureau de  
l'état civil de Cudrefin.

1919.

## Registre des mariages A.

N° 6.

Loup-Monney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Léon, célibataire, agriculteur,originaire de Montmagny, domicilié à Montmagny, né àMontmagny le vingt-trois octobremil huit cent quatre-vingt-quatorze, fils deLoup, Léon, agriculteur, et deAlice-Louise née Guanillon,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée àVillars-le-Grand, née àVillars-le-Grand le quatre juinmil huit cent quatre-vingt-douze, fille deMonney, Louis-Charles-David, agriculteur, et deSuzanne-Marie née Jaumin,à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Chuard, Robert, agriculteur à Champmartin;2. Monney, Charles-David-Louis, à Villars-le-Grand.Les publications ont eu lieu à Montmagny et Villars-le-Grandle 15 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-neuf avril mil neufcent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. Actes de  
publication de mariage de  
Montmagny et Villars-le-  
Grand.

Les époux :

Loup Léon.Augusta Loup née Monney

Les témoins :

Chuard Robert.Monney Charles

L'officier de l'état civil :

P. Guanillon

Communiqué

1919.

## Registre des mariages A.

N° 7. —

Gentizon-Ferdinand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentizon, Emile-Alfred, célibataire, agri-  
-culteur,originaire de Constantine, domicilié à  
Constantine, né à  
Constantine le vingt-deux octobremil huit cent quatre-vingt-douze, fils de  
Gentizon, Auguste-Alfred, agriculteur, et de  
Susette née Boullard,à Constantine;2. Ferdinand, Alice-Susanne, célibataire,  
ménagère,originaire de Ormens, domiciliée à  
Montmagny, née à  
St-Maurice près Champagne le vingt-trois octobremil huit cent quatre-vingt-treize, fille de  
Ferdinand, François, agriculteur, et de  
Nancy née Tharin,à Montmagny.

Comme témoins :

1. Ferdinand, Gustave, agriculteur à Montmagny,  
2. Tharin, Emile, agriculteur à Haut-Filly.Les publications ont eu lieu à Constantine et Montmagny  
le 24 avril, et à Ormens le 25 avril 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le neuf mai mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.  
— 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4, 5 et 6. Actes  
de publication de mariage  
de Constantine, Ormens  
et Montmagny.

Les époux :

Gentizon Emile,  
Gentizon Alice née Ferdinand

Les témoins :

Gustave Ferdinand  
Emile Tharin

L'officier de l'état civil :

J. GuarnierCommuniqué au bureau de  
l'état civil de Conceise.

1919.

## Registre des mariages A.

N° 8. \_\_\_\_\_

Grandjean - Vonnez

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Marius, célibataire, mécanicien,originaire de Bellerive domicilié à Tallamand-dessous ex Bellerive né à Bellerivele vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix fils deGrandjean, Auguste-Jean-Louis, décédé, et de Claudine-Charlotte née Labourel,à Tallamand-dessous;2. Vonnez, Léa, célibataire,originaire de Yvonand domiciliée à Tallamand-dessous née à Payernele quatre mars mil huit cent quatre-vingt-sept fille deVonnez, Paul-Henri, décédé, et de Marie-Anna née Brossy,à Payerne.

Comme témoins :

1. Bessat, Alfred, négociant à Tallamand;2. Vonnez, Paul, agriculteur à Payerne.Les publications ont eu lieu à Bellerive le 24 mai, et à Yvonand le 27 mai 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le quatorze juin mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance des fiancés. 4 et 5. Actes de publication de mariage de Bellerive et Yvonand.

Les époux :

Marius Grandjean  
Léa-Grandjean  
née Vonnez

Les témoins :

Alfred Bessat  
Paul Vonnez

L'officier de l'état civil :

J. Guarnillo

Communiqué au bureau de l'état civil de Yvonand.

Registre des mariages A.

1919.

N° 9.

Tessaz-Jaurin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tessaz, David, célibataire, mineur autorisé, agriculteur.

originaire de Chabrey, domicilié à Chabrey, né à Chabrey

le quatorze octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fils de Tessaz, Auguste-Henri, agriculteur, et de Berthe-Rose née Chuard,

à Chabrey ;

2. Jaurin, Fernande, célibataire, mineure autorisée, ménagère.

originaire de Tillars-le-Grand, domiciliée à Chabrey, née à Chabrey

le treize avril

mil neuf cent, fille de Jaurin, Jules-Henri, agriculteur, et de Jenny-Louise née Tessaz,

à Chabrey.

Comme témoins :

1. Chuard, Henri, agriculteur à Chabrey ;

2. Jaurin, Oscar, employé de douane à St-Berques.

Les publications ont eu lieu à Chabrey et à Tillars-le-Grand le 23 août 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le neuf septembre 1919, mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4 et 5. Actes de consentement des père et mère des fiancés.
- 6. Autorisation du Conseil d'Etat.
- 7 et 8. Actes de publication de mariage de Chabrey et Tillars-le-Grand.

Communiqué

Les époux :

Tessaz David, Fernande Tessaz née Jaurin

Les témoins :

Chuard Henri, Chabrey, Jaurin Oscar, St-Berques

L'officier de l'état civil :

J. Guanillo

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.



1919.

## Registre des mariages A.

N° 10. —

Meroni-Binder.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meroni, Giuseppe, célibataire, maçon,

originaire de Novazzano, Tessin, domicilié à  
Tallamand-dessous r/ Hellerive, né à  
Novazzano le vingt-huit juillet  
mil huit cent quatre-vingt-sept, fils de  
Meroni, Ermengilde, et de  
Virginie née Macchi, décédée;

2. Binder, Irma, célibataire, sans profession,

originaire de Windlach, Zurich, domiciliée à  
Tallamand-dessous r/ Hellerive, née à  
Môtiers, Haut-Vully, le vingt-quatre août  
mil huit cent quatre-vingt-treize, fille de  
Binder, Jean-Oscar, vigneron à Tallamand-dessous, et de  
défunte Jeanne-Amélie Fresset née Grandjean.

Comme témoins :

1. Binder, Jean-Oscar, vigneron à Tallamand-dessous,
2. Maurer, née Fresset, Anna, à Budrefin.

Les publications ont eu lieu à Novazzano et Windlach le 16  
octobre; à Hellerive, le 15 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le huit novembre mil neuf cent  
dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4, 5 et 6. Actes  
de publication de mariage de  
Novazzano, Windlach et  
Hellerive.

Les époux :

Meroni Giuseppe  
Irma Meroni née Binder

Les témoins :

Oscar Binder.  
Anna Maurer, née Fresset.

L'officier de l'état civil :

J. Guarnillon

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Novazzano et  
Stadel.

1919.

## Registre des mariages A.

N° 11. —

Blaser-Jaquier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser, Ernest-Fritz, célibataire, agriculteur,originaire de Langnau, "Borne," domicilié à Bellerive, né àMorens, "Fibourg," le douze mai mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fils deBlaser, Jean-Fritz, agriculteur, et de Elise née Marti,à Bellerive;2. Jaquier, Lina, célibataire, ménagère,originaire de Tucherens, domiciliée à Sallavau r/ Bellerive, née àTucherens le vingt-quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fille deJaquier, Emile, agriculteur, et de Elisabeth née Fuagniana,à Tucherens.

Comme témoins :

1. Fuagniana, Edmond, agriculteur à Tucherens;
2. Vauthey, Adolphe, agriculteur à Seigneux.

Les publications ont eu lieu à Langnau et Tucherens le 31 octobre; à Bellerive, le 30 octobre 1919.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-cinq novembre mil neuf cent dix-neuf.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4, 5 et 6. Actes de publication de mariage de Langnau, Tucherens et Bellerive.

Les époux :

Ernest Blaser  
Lina Blaser née Jaquier

Les témoins :

Ed. Fuagniana  
Adolphe Vauthey

L'officier de l'état civil :

S. GuarnillonCommuniqué aux bureaux de l'état civil de Langnau et de Moudon.

Rectification  
Après contrôle au registre des naissances de Tucherens l'épouse Jaquier Lina est née le 24 juillet 1898 et non le 24 janvier 1898.  
Montmagny le 8 juin 1938.  
L'off. de l'état civil  
ref. Loup.

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Le numéro 11, à la page 47, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1919. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Cottard-Bellerive, le 31 décembre 1919.

L'officier de l'état civil:

H. Guanillo



Un double a été remis le 6 janvier 1920 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Cottard-Bellerive, le 6 janvier 1920.

L'officier de l'état civil:

H. Guanillo



Fait le 9 février 1920 à Touby. P. P. - H.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1920.

## Registre des mariages A.

N° 1. —  
Chuard-Mosimann.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Frédéric-Ernest, célibataire, agri-  
-culteur,originaire de Avenches, domicilié à  
Montet s/ Cudrefin, né à  
Avenches le quinze mai  
mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de  
Chuard, Gérard, et de  
Anna-Valentine-Mélanie née Doleires, décédée;

à

2. Mosimann, Gertrude, célibataire,originaire de Cudrefin et Biglen, domiciliée à  
Montet s/ Cudrefin, née à  
Montet s/ Cudrefin le huit mai  
mil huit cent quatre-vingt-six, fille de  
Mosimann, Eugène, agriculteur à Montet s/ Cudrefin, et de  
Henriette-Susanne née Billiet, décédée.

à

Comme témoins :

1. Mosimann, Emile, agriculteur à Montet s/ Cudrefin;
2. Chuard, Louis, agriculteur à Montet s/ Cudrefin.

Les publications ont eu lieu à Cudrefin le 12, à Biglen le 13  
et à Avenches le 14 février 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le quatre mars mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Frédéric Chuard  
Gertrude Chuard née Mosimann

Les témoins :

Emile Mosimann  
Louis Chuard.

L'officier de l'état civil :

V. GuarnizonCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Avenches, Cudrefin  
et Biglen.

1920.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2. \_\_\_\_\_

Wanzenried-Liechti.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wanzenried, Alfred, célibataire, agriculteur,originaire de Horrenbach, Ferne, domicilié à  
Sallavaux r/ Kellerive, précédemment à Tallamand, né à  
Cordast, Fribourg, le vingt-neuf juillet  
mil huit cent nonante-trois, fils deWanzenried, Jacob, agriculteur, et de  
Kosina née Bongry,  
à Sugiez, Fribourg;2. Liechti, Marie, célibataire, ménagère,originaire de Landiswil, Ferne, domiciliée à  
Sallavaux r/ Kellerive, née à  
Ulzenstorf, Ferne, le seize juillet  
mil huit cent nonante-huit, fille deLiechti, Christian, agriculteur, et de  
Anna-Barbara née Zürcher,  
à Sallavaux r/ Kellerive.

Comme témoins :

1. Gentizon-Bessard, Henri, propriétaire à Constantine,  
2. Procary, Alfred, instituteur à Constantine.Les publications ont eu lieu à Schwarzenegg le 23, à Kellerive le  
23, à Niglen le 23 et à Tallamand le 24 janvier 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le cinq mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. —  
2 et 3. Actes de naissance des  
fiancés. — 4. 5. 6 et 7. Actes de  
publication de mariage de  
Schwarzenegg, Kellerive, Niglen  
et Tallamand.

Les époux :

Wanzenried Alfred  
Marie Wanzenried née Liechti

Les témoins :

Henri Gentizon-Bessard  
Procary

L'officier de l'état civil :

H. GuarnisonCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Schwarzenegg, Niglen  
et Cudrefin.

Registre des mariages A.

1920.

N° 3. —  
Monney-Jaunin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Alfred-Robert, célibataire, cantonnier,

originaire de Tillars-le-Grand, domicilié à Tillars-le-Grand, né à Tillars-le-Grand le vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de Monney, Jules-Louis-Charles à Tillars-le-Grand, et de défunte Marie née Christinat;

2. Jaunin, Julie-Emilie, célibataire, ménagère,

originaire de Tillars-le-Grand, domiciliée à Tillars-le-Grand, née à Tillars-le-Grand le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, fille de défunct Jaunin, Daniel-Charles, et de Marie née Bardet, ménagère, à Tillars-le-Grand.

Comme témoins :

- 1. Jaunin, Paul, agriculteur à Tillars-le-Grand;
- 2. Monney, Maurice, agriculteur à Tillars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Tillars-le-Grand le deux mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. — 4. Acte de publication de mariage de Tillars-le-Grand.

Les époux :

Alfred Robert Monney  
Emilie Monney née Jaunin

Les témoins :

Maurice Monney  
Paul Jaunin

L'officier de l'état civil :

S. Quantin

Communiqué

1920.

## Registre des mariages A.

N° 4. —

Willemin-Christinat  
née Beaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Willemin, Emile-Gottlieb, divorcé de  
Eugénie née Guichard depuis le 20 janvier  
1911, agriculteur.

originaire de Courgenaux, Fribourg, domicilié à  
Sallavaux r/ Bellerive, né à  
Courgenaux le vingt mai  
mil huit cent soixante, fils de  
Willemin Jean-Simeon et de  
Anna-Marguerite née Guggisberg, décidés ;

2. Christinat, née Beaud, Caroline,  
veuve de Christinat, Emile, depuis le 24 mars 1904,  
ménagère,

originaire de Chabrey, domiciliée à  
Sallavaux r/ Bellerive, née à  
Sallavaux le dix-sept avril  
mil huit cent soixante-quatre, fille de  
Beaud, Louis, et de  
Jeanette-Susanne née Hügli, décidés.

Comme témoins :

1. Girard, Eugène, agriculteur à Cottard ;
2. Girard, née Beaud, Valentine, ménagère à Cottard.

Les publications ont eu lieu à Courgenaux le 10, à Chabrey  
et Bellerive le 9 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le six avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
  - 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
  4. Acte de mariage Willemin-Guichard, muni de la mention de divorce.
  5. Acte de décès de Christinat, Emile.
  - 6, 7 et 8. Actes de publication de mariage de Courgenaux, Chabrey et Bellerive.
- Communiqué au bureau de l'état civil de Meyriez.

Les époux :

Emile Willemin  
Caroline Willemin  
née Beaud

Les témoins :

Eugène Girard.  
Valentine Girard.

L'officier de l'état civil :

J. Guarnison

1920.

## Registre des mariages A.

N° 5. —

Gentizon —  
— Beaud. —

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentizon, Louis-Jules, célibataire, ouvrier  
de fabrique,originaire de Constantine, domicilié à  
Nuchâtel, né à  
Nuchâtel le treize août  
mil huit cent nonante-six, fils de  
Gentizon, Louis-Gustave, chocolatier à Nuchâtel, et de  
Thérèse née Binggeli, décédée;2. Beaud, Henriette-Marguerite, célibataire,  
couturière,originaire de Gimel, domiciliée à  
Salavaux r/ Bellerive, née à  
Salavaux le seize avril  
mil huit cent nonante-six, fille de  
Beaud, Henri, agriculteur, et de  
Lydie née Bardet,  
à Salavaux.

Comme témoins :

1. Beaud, Henri, agriculteur à Salavaux;  
2. Brunner, Robert, pâtissier-confiseur à Sornicos.Les publications ont eu lieu à Constantine le 4, à Nuchâtel  
le 5, à Gimel le 5 et à Bellerive le 4 avril 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le vingt-quatre avril mil neuf  
cent vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Jules Gentizon  
Marguerite Gentizon née Beaud

Les témoins :

Beaud Henri  
Brunner Robert.

L'officier de l'état civil :

J. GuarnilloCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Nuchâtel  
et Gimel.



1920.

## Registre des mariages A.

N° 6. —

Chuard - Hani.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Henri, célibataire, agriculteur,originaire de Borcelles près Yverne, domicilié à Chabrey, né àChabrey le cinq septembremil huit cent quatre-vingt-treize, fils deChuard, Albert, agriculteur, et deMarie-Victe née Stroz, à Chabrey :2. Hani, Emma, célibataire, ménagère,originaire de Kapparswil, "Terne," domiciliée à Chabrey, née àGurnels, "Freibourg," le dix-sept juinmil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille deHani, Johann, agriculteur, et deMaria née Horen, à Chabrey.

Comme témoins :

1. Belet, Marcel, instituteur à Chabrey ;2. Tessaz, David, agriculteur à Chabrey.Les publications ont eu lieu à Borcelles le 16, à Kapparswil  
et Chabrey le 15 avril 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt avril mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.  
— 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4. 5. 6. Actes  
de publication de Borcelles,  
Kapparswil et Chabrey.

Les époux :

Chuard Henri.  
Emma Chuard née Hani

Les témoins :

A. Belet,  
David

L'officier de l'état civil :

J. GuarnillonCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Borcelles  
et Kapparswil.

1920.

## Registre des mariages A.

N° 4. —

Bianchi-Monney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bianchi, Secundo, célibataire, ouvrier terrassier,originaire de Mondavio, province de Tesaro et Urbino, Italie, domicilié à  
Villars-le-Grand, né à  
S<sup>t</sup> Andrea Suasa, commune de Mondavio, le six octobremil huit cent huitante-un, fils de  
Bianchi, Raffaele, décédé, et de  
Maria née Piscarelli,à S<sup>t</sup> Andrea Suasa :2. Monney, Sara-Augusta, célibataire, ménagère,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
aux Friques, Fribourg, née à  
Villars-le-Grand le dieu-neuf marsmil huit cent quatre-vingt-treize, fille de  
Monney, Louis-Henri, décédé, et de  
Marie-Henriette née Guicquard, décédée.

+

Comme témoins :

1. Farietti, Marcel, menuisier à Tortalban;  
2. Delley, Joseph, pêcheur à Tortalban.Les publications ont eu lieu à Mondavio le 4 avril, à Villars-le-Grand le 17 mars et aux Friques le 18 mars 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-sept mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

— 1. Permisse de mariage. —  
— 2 et 3. Actes de naissance des fiancés. — 4. Certificat d'état libre du fiancé. — 5 à 7. Les actes de publication de mariage de Mondavio, Villars-le-Grand et Les Friques. — 8. Autorisation du Conseil d'Etat.

Communiqué à la Chancellerie d'Etat et au bureau de l'état civil de Saint-Aubin. —

Les époux :

Bianchi Secundo  
Sarah Bianchi née Monney.

Les témoins :

Maury Pautts  
Joseph Delley

L'officier de l'état civil :

J. Guenitron

1920.

## Registre des mariages A.

N° 1. \_\_\_\_\_

Schenk-Liechti.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schenk, Emile, veuf de Marie-Rosa née Hübscher, agriculteur,originaire de Langnau, Berne, domicilié à Salavaux r. Kellerive, né à Avenches le vingt mars mil huit cent quatre-vingt, fils de Schenk, Charles-Albert, et de Julianne-Louise née Poliers, décédés;2. Liechti, Lina, divorcée de Chuard, Albert-Louis, depuis le 22 mai 1918, ménagère,originaire de Avenches, domiciliée à Salavaux r. Kellerive, née à Lauperswil, Berne, le quatre décembre mil huit cent quatre-vingt-huit, fille de Liechti, Christian, agriculteur, et de Anna-Barbara née Zürcher, à Schüpfen, Berne.

Comme témoins :

1. Wuillemin, Emile-Gottlieb, agric. à Salavaux;
2. Hurni, Fritz, agriculteur à Salavaux.

Les publications ont eu lieu à Langnau le 14 mai, à Avenches le 15 mai et à Kellerive le 13 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le douze juin mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. 3. Actes de naissance des fiancés.
4. Acte de décès de Marie-Rosa née Hübscher.
5. Acte de mariage Chuard-Liechti, muni de la mention de divorce.
6. 7 et 8. Actes de publication du mariage de Langnau, Avenches et Kellerive.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Langnau et Avenches.

Les époux :

Emile Schenk  
Lina Schenk née Liechti.

Les témoins :

Emile Wuillemin  
Fritz Hurni

L'officier de l'état civil :

H. Guanillo

1920. Registre des mariages A.

N° 9. —  
Jaumin-Stucki.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumin, Adrien-Joseph, célibataire, —  
agriculteur, —

originaire de Villars-le-Grand, — domicilié à  
Villars-le-Grand, — né à  
Sottalban, "Fribourg", — le vingt juillet —  
— mil huit cent quatre-vingt-seize, — fils de  
Jaumin Albert, domestique à Bevaix, — et de  
Marie-Elisabeth née Joye, ménagère —  
à Villars-le-Grand ;

2. Stucki, Emma, célibataire, ménagère, —

originaire de Diemtigen, "Neuch", — domiciliée à  
Villars-le-Grand, — née à  
Chabrey — le vingt-huit août —  
— mil huit cent quatre-vingt-douze, — fille de  
Stucki, Frédéric, — et de  
Maria née Hirschi, décédée. —

Comme témoins :

- 1. Stucki, Emile, agriculteur à Villars-le-Grand ;
- 2. Bardet, Ida-Clair, ménagère à Villars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand le 8 juin, et  
à Diemtigen le 9 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Constantine, le vingt-neuf juin mil neuf  
cent vingt. —

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2. 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4 et 5. Actes  
de publication de mariage  
de Villars-le-Grand et  
Diemtigen.

Les époux :

Jaumin, Adrien.  
Emma Jaumin née Stucki

Les témoins :

Stucki Emile  
Bardet Ida Claire

L'officier de l'état civil :

J. Guarnillo

Communiqué au bureau de l'état  
civil de Diemtigen. —

1920.

N° 10. —

Giron-Treyvaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giron Louis-Marc-Henri, célibataire,  
commerçant,originaire de Genève / Ville, domicilié à  
Lucens, néau Loché le sept juilletmil huit cent norante-quatre, fils deGiron Jules-Louis, employé des douanes, et deLouise-Julie née Robert,à Tallorbe :2. Treyvaud Jeanne-Ida-Isaline, céliba-  
taire, demoiselle de magasin,originaire de Budrefin, domiciliée àFribourg, rue de Lausanne n° 14, née àTallamand-dessous le vingt-neuf janviermil huit cent norante-trois, fille deTreyvaud Jules, agriculteur, et deRosine-Amélie née Taccard,à Tallamand-dessous.

Comme témoins :

1. Treyvaud, Jean, agriculteur à Tallamand-dessous,2. Muller, Aimé, commerçant à Tallamand-dessous.Les publications ont eu lieu à Lucens le 22 juin, à Genève,  
à Budrefin et à Fribourg le 23 juin 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cottard-Kellerive, le huit juillet mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

certificat de publication.

Les époux :

Louis GironJeanne Giron, née Treyvaud

Les témoins :

Jean TreyvaudAimé Muller

L'officier de l'état civil :

J. Gueniffon

1920.

## Registre des mariages A.

N° 11. —

Lüder-Monney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüder, Théodore-Ernest, célibataire,  
mécanicien,originaire de Büren zum Hof; Bern; domicilié à  
Fesoux; Neuchâtel; né à  
Fesoux le dix-neuf avril  
mil huit cent nonante-deux fils de  
Lüder, Marianne, née Fister, à Fesoux; et deà  
2. Monney, Ida-Marie, célibataire, sans  
profession,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand le vingt-sept octobre  
mil huit cent nonante-cinq, fille de  
Monney, Auguste, décédé, et de  
Maria-Tosa née Kvitik,  
à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Geissbühler, Paul, employé des tramways, à Fesoux,
2. Monney, Ernest, agriculteur à Villars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Fesoux le 25 septembre, à Lompoch  
et Villars-le-Grand le 26 septembre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le quinze octobre mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

Théodore Lüder,  
Ida Lüder née Monney

Les témoins :

Paul, Geissbühler,  
Ernest Monney

L'officier de l'état civil :

J. GuanilloCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Lompoch  
et Fesoux.

1920.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 12. \_\_\_\_\_  
Morney-Vessay.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morney, Charles-David-Louis,  
célibataire, agriculteur,originaire de Tillars-le-Grand, domicilié àTillars-le-Grand, né àTillars-le-Grand le vingt-trois juilletmil huit cent quatre-vingt-quatorze, fils deMorney, Louis-Charles-David, agriculteur, et deSusanne-Marie née Juvenin,à Tillars-le-Grand ;2. Vessay, Elise, célibataire, ménagère,originaire de Chabrey, domiciliée àChabrey, née àChabrey le dix juinmil huit cent quatre-vingt-seize, fille deVessay, Frédéric-Louis, décédé, et deSusanne née Charrière, ménagèreà Chabrey.

Comme témoins :

1. Blaser, Alfred, agriculteur à Chabrey ;2. Loup, Lion, agriculteur à Constantine.Les publications ont eu lieu à Tillars-le-Grand et à Chabreyle 20 octobre 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le cinq novembre mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

1. Tremesse de mariage.2. 3. Actes de naissancedes fiancés. — 4 et 5. Actes

de publication de mariage de

Tillars-le-Grand et deChabrey.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Les époux :

Charles MorneyElise Morney née Vessay.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué \_\_\_\_\_

Les témoins :

Blaser AlfredLoup Lion fils

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

J. Guarnier

1920.

## Registre des mariages A.

N° 13. —

Gentiletta —  
Morney. —

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentiletta, Hercule-Valentin, célibataire,  
négociant,originaire de Tarzo, Province de Novare, Italie, domicilié à  
Salavaux, Commune de Bellerive, né à  
Tarzo le sept avrilmil huit cent quatre-vingt-huit, fils de  
Gentiletta, Antoine, rentier à Tarzo, et de  
défunte Caroline née Bellamperti;2. Morney, Marthe-Auna, célibataire,  
sans profession,originaire de Châbles, Fribourg, domiciliée à  
Salavaux r/ Bellerive, née à  
Châbles le vingt-cinq févriermil huit cent quatre-vingt-seize, fille de  
Morney, Emilien-Alfred, propriétaire à Châbles, et de  
Françoise-Louise née Maury, décédée.

Comme témoins :

1. Gentiletta, Emile, négociant à Salavaux;  
2. Brocard, Alfred, instituteur à Constantine.Les publications ont eu lieu à Tarzo le 3 octobre, à Châbles  
le 14 octobre, et à Bellerive le 16 octobre 1920.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le six novembre mil neuf cent  
vingt.

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.  
— 2. 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4. Certificat  
d'état libre du fiancé. —  
5. 6. 7. Actes de publication  
de mariage de Tarzo, Châbles  
et Bellerive. — 8. Autorisa-  
tion du Département de  
justice et Police.Communiqué à la Chancellerie  
d'état et au bureau de  
l'état civil de Pont, Fribourg.

Les époux :

Gentiletta Hercule  
Marthe Gentiletta  
née Morney

Les témoins :

Gentiletta Emile  
Brocard

L'officier de l'état civil :

V. Guarnier

Vu le 18 décembre 1920

L. Puffel du Tribunal d'Aranches  
A. Bardet



Registre des mariages A.

1920.

N°

Le numéro 13, à la page 61, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1920. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Cottetod. Pellerive, le 31 décembre 1920.

L'officier de l'état civil: S. Guarnillo



Un double a été remis le 6 janvier 1921, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 114 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Cottetod. Pellerive, le 6 janvier 1921.

L'officier de l'état civil: S. Guarnillo



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. originaire de domicilié à né à le mil cent fils de et de

2. originaire de domiciliée à née à le mil cent fille de et de

Comme témoins :

- 1. 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1921.

## Registre des mariages A.

N° 1. —

Hurni-Klingenfuss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni, Alfred, célibataire, agriculteur, —originaire de Gurbrii, Berne, domicilié àDellerive, né àDonatyre r/ Aranches le dix-huit mai —mil huit cent quatre-vingt-douze, — fils deHurni, Jean-Gottfried, agriculteur, — et deEmma née Streit, —à Dellerive; —2. Klingenfuss, Maria-Magdalena, —  
célibataire, ménagère, —originaire de Osterfingen, Schaffhouse, domiciliée àOsterfingen, née àOsterfingen le deux janvier —mil huit cent quatre-vingt-dix, — fille deKlingenfuss, Jacob, menuisier, — et deMaria-Magdalena née Metzger, —à Osterfingen. —

Comme témoins :

1. Hurni, Lion, agriculteur à Dellerive; —2. Bardet, Jules, ouvrier agricole à Constantine.Les publications ont eu lieu à Wileroltigen le 16 février, àDellerive et à Osterfingen le 17 février 1921. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-huit mars mil neuf  
cent vingt-un. —

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.

— 2 et 3. Actes de naissance

des fiancés. — 4 à 6. Actes

de publication de mariage

Wileroltigen, Dellerive etOsterfingen. —

Les époux :

Alfred HurniMaria Hurni geb. Klingenfuss

Les témoins :

Lion HurniJules Bardet

L'officier de l'état civil :

H. GuarnierCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Bernisch-  
Herzern et Osterfingen. —

1921.

## Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2. \_\_\_\_\_

Borel-Christinat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel, Jules-Louis, célibataire, agriculteur,originaire de Nuchâtel et de Couvet, domicilié à  
Constantine, né à  
Constantine le dix-huit mars\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de  
Borel, Henri-James, domicile inconnu, et de  
Elise-Marguerite née Monney,à Constantine :2. Christinat, Elise-Berthe, célibataire,  
ménagère,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand le dix-neuf juin\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de  
Christinat, Emile-Charles-Frédéric, et de  
Marie née Jaumin, les deux décédés.

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Bardet, Georges, agriculteur à Villars-le-Grand;
2. Stucki, Emile, agriculteur à Villars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Nuchâtel, à Constantine, à  
Villars-le-Grand le 26 février, et à Couvet le  
2 mars 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Constantine, le dix-huit mars mil neuf cent  
vingt-un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4 à 7. Actes de publication de mariage de Nuchâtel, Couvet, Constantine et Villars-le-Grand.

Les époux :

Borel Jules  
Berthe Borel née Christinat

Les témoins :

Georges Bardet  
Emile Stucki

L'officier de l'état civil :

H. GuanzifonCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Nuchâtel  
et de Couvet.

1921.

## Registre des mariages A.

N° 3. —

Bardet-Bardet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bardet André-Charles, célibataire,  
agriculteur,originaire de Villars-le-Grand, domicilié à  
Villars-le-Grand, né à  
Villars-le-Grand le vingt-trois mars  
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de  
Bardet Auguste, agriculteur à Villars-le-Grand, et de  
défunte Marie-Fusette née Bardet ;2. Bardet Nelly-Jeanne, célibataire,  
ménagère,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand le sept février  
mil huit cent quatre-vingt-seize, fille de  
Bardet Louis-Frédéric-Samuel, agriculteur, et de  
Marie née Braucoup,  
à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Bardet Louis, agriculteur à Ballaigues ;  
2. Monney Robert, agriculteur à Villars-le-Grand.Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand le 17 mars  
1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le douze avril mil neuf cent  
vingt-un.

Pièces déposées :

— 1. Premesse de mariage.  
— 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — Acte de  
publication de mariage  
de Villars-le-Grand. —

Les époux :

Bardet André Charles  
Nelly Bardet née Bardet

Les témoins :

Louis Bardet,  
Robert Monney

L'officier de l'état civil :

J. Guarnier

1921.

## Registre des mariages A.

N° 4. —

Delorme-Herren.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delorme, Georges-Emile, célibataire,  
employé d'usine,originaire de Tallamand, domicilié à  
Tallamand-dessous r/ Bellerive, né à  
Tallamand le dix maimil huit cent quatre-vingt-dix, fils de  
Delorme, Emile-Alfred, décédé, et de  
Augustine-Susanne-Justine née Gruy,  
à Yvieux, France;2. Herren, Ida-Marguerite, célibataire,  
ménagère,originaire de Neuenegg; Jene, domiciliée à  
Tallamand-dessous r/ Bellerive, née à  
Bellerive le huit-vingt-un janviermil huit cent quatre-vingt-seize, fille de  
Benedict Herren, agriculteur, et de  
Marguerite-Henriette-Susanne née Guanillon,  
à Bellerive.

Comme témoins :

1. Magnin, Maurice, agriculteur à Neuchâtel;  
2. Herren, Julia, à Bellerive.Les publications ont eu lieu à Tallamand, Neuenegg et Bellerive  
le 23 avril 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le quatorze mai mil neuf cent  
vingt-un.

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.  
— 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4, 5 et 6. Actes  
de publication de mariage  
de Tallamand, Neuenegg  
et Bellerive.

Les époux :

G. Delorme  
Ida Delorme née Herren.

Les témoins :

Maurice Magnin  
Julia Herren.

L'officier de l'état civil :

J. GuanillonCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Cudrefin  
et Neuenegg.

1921.

## Registre des mariages A.

N° 5. \_\_\_\_\_

Tombey - Jaumin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tombey, Jules, célibataire, agriculteur, \_\_\_\_\_originaire de Bellerive, \_\_\_\_\_ domicilié àTallamand - dessous r/ Bellerive, \_\_\_\_\_ né àSalavaux r/ Bellerive le vingt-deux décembre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix, \_\_\_\_\_ fils de

Tombey, Edouard-Frédéric, agriculteur, \_\_\_\_\_ et deJeanne-Louise née Christinat, \_\_\_\_\_à Tallamand - dessous : \_\_\_\_\_2. Jaumin, Marie-Caroline, célibataire, \_\_\_\_\_  
ménagère, \_\_\_\_\_originaire de Villars-le-Grand, \_\_\_\_\_ domiciliée àAranches, \_\_\_\_\_ née àAranches le vingt-sept mars \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix, \_\_\_\_\_ fille de

Jaumin, Charles-Samuel, ouvrier de fabrique, \_\_\_\_\_ et deMarie-Louise née Fresset, \_\_\_\_\_à Aranches, \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Jaumin, Charles-Samuel, ouvrier de fabrique, à Aranches,2. Tombey, Alice, ménagère, à Salavaux. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Bellerive, Villars-le-Grandet Aranches le 15 juillet 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Constantine, le deux août mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.

— 2 et 3. Actes de naissance

des fiancés. — 4, 5 et 6. Actes

de publication de mariage de

Bellerive, Villars-le-Grandet Aranches. \_\_\_\_\_

Les époux :

Tombey, JulesMarie Tombeynée Jaumin

Les témoins :

Charles JauminAlice Tombey

L'officier de l'état civil :

J. GuarnilloCommuniqué au bureau de l'état  
civil de Aranches. \_\_\_\_\_

1921.

## Registre des mariages A.

N° 6.

Treyraud -  
Bardet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Treyraud, Roger-Maurice, célibataire,  
agriculteur,originaire de Cudrefin domicilié à  
Tallamand r. Bellerive, né àTallamand-dessous le dix-neuf juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils deTreyraud Jules, agriculteur, et deRosine-Amélie née Taccand,à Tallamand-dessous;2. Bardet Bertha-Blanche, célibataire,  
ménagère,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée àVillars-le-Grand, née àVillars-le-Grand le trente-un décembremil huit cent quatre-vingt-seize, fille dedéfunt Bardet, Charles-Jean-Thomas, et deMarie-Louise née Key,à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Bardet, Henri, gendarme aux Tronets, Nuchâtel;2. Nichon, Clara, couturière, Les Croisettes s. Lausanne.Les publications ont eu lieu à Cudrefin, Bellerive et Villars-  
le-Grand le premier septembre 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le dix-neuf septembre mil neuf  
cent vingt-un.

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.

— 2 et 3. Actes de naissance

des fiancés. — 4, 5 et 6. Actes

de publication de mariage

de Cudrefin, Bellerive etVillars-le-Grand.

Les époux :

Treyraud Roger  
Treyraud née Bardet Bertha

Les témoins :

Henri Bardet  
Clara Nichon

L'officier de l'état civil :

J. GuarnillonCommuniqué au bureau de l'état  
civil de Cudrefin.

1921.

Registre des mariages A.

N° 4. —

Bardet - Vessaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bardet Henri-Frédéric, célibataire,  
agriculteur,

originaire de Villars-le-Grand, domicilié à  
Villars-le-Grand, né à  
Villars-le-Grand le dix mai  
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de  
Bardet, Henri, agriculteur à Villars-le-Grand, et de  
défunte Elise née Christinat ;

2. Vessaz, Marie, célibataire, sans profession,

originaire de Chabrey, domiciliée à  
Chabrey, née à  
Chabrey le vingt-sept octobre  
mil huit cent quatre-vingt-douze, fille de  
Vessaz, Abram-Daniel, agriculteur, et de  
Jenny-Lisette née Christinat,  
à Chabrey.

Comme témoins :

- 1. Terrin, César, agriculteur à Tayerne;
- 2. Marcuard, Charles, agriculteur à Grandcour.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand et à  
Chabrey le 6 septembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le sept octobre mil neuf cent  
vingt-un.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4 et 5. Actes  
de publication de mariage  
de Villars-le-Grand et  
Chabrey.

Les époux :

Bardet Henri  
Bardet née Vessaz Marie

Les témoins :

Terrin César  
Marcuard Charles

L'officier de l'état civil :

J. Guanillo

Communiqué



1921.

N° 8. \_\_\_\_\_

Lehmann-Singy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lehmann, Friedrich, ouf de Bertha née Pasche, boulanger, \_\_\_\_\_originaire de Büchsten; Fribourg; \_\_\_\_\_ domicilié à Villars-le-Grand, \_\_\_\_\_ né à Ferenbalm; Bienne; \_\_\_\_\_ le dix-huit janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze, \_\_\_\_\_ fils de Lehmann, Johann-Jakob, maître forgeron, \_\_\_\_\_ et de Anna-Maria née Balmer, \_\_\_\_\_ à Biberen; \_\_\_\_\_2. Singy, Clara-Adèle, cilitaire, ménagère, \_\_\_\_\_originaire de France; Fribourg; \_\_\_\_\_ domiciliée à La Founaise; Fribourg; \_\_\_\_\_ née à Châbles; Fribourg; \_\_\_\_\_ le vingt-deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quinze, \_\_\_\_\_ fille de Singy, Justin, \_\_\_\_\_ et de Marie née Chaney, décédée. \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Eberhardt, Alfred, agriculteur à Villars-le-Grand; \_\_\_\_\_  
2. Eberhardt, née Montandon, Esther, à Villars-le-Grand. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Büchsten et Villars-le-Grand le 18 octobre, à France et à La Founaise le 14 octobre 1921. \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ Constantine \_\_\_\_\_, le quatre novembre mil neuf cent vingt-un. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance des fiancés. — 4. Acte de décès de Bertha née Pasche. — 5. ad.  
Les actes de publication de mariage de Büchsten, Villars-le-Grand, France et La Founaise. \_\_\_\_\_Communiqué aux bureaux de l'état civil de Büchsten et Murist; Fribourg; \_\_\_\_\_

Les époux :

Lehmann Fritz  
Clara Lehmann née Singy

Les témoins :

Eberhardt Alfred  
Eberhardt Esther

L'officier de l'état civil :

Schwanitz

Vu le 8 novembre 1921

Le Préfet du District d'Annecy

A. Bardet

1921.

## Registre des mariages A.

N° 9. —  
Fawer-Cuanillon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fawer, Gustave, célibataire, pêcheur, —originaire de Villars-les-Moines ; Berne, — domicilié à  
Avenches, — né à  
Avenches — le treize septembre —  
— mil huit cent septante-un, — fils de  
Fawer, Jacob, — et de  
Marguerite née Sidoux, décédés ; —2. Cuanillon, Marie-Louise, célibataire, —  
ménagère, —originaire de Constantine et de Vallamand, — domiciliée à  
Salavaux près Dellerive, — née à  
Constantine — le huit mai —  
— mil huit cent soixante-cinq, — fille de  
Cuanillon, Jean-Frédéric, — et de  
Suzette-Louise née Loup, décédés. —

Comme témoins :

1. Hubert, Henri, propriétaire à Salavaux ; —  
2. Duflon, Alfred, employé d'hôtel à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Avenches le 20 octobre, à Villars-  
les-Moines, Constantine, Vallamand et Dellerive  
le 22 octobre 1921. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Constantine, le quinze novembre mil neuf  
cent vingt-un. —

Pièces déposées :

Certification de publication.

Les époux :

Gustave Fawer  
Marie Fawer née  
Cuanillon

Les témoins :

H. Hubert  
Duflon Alfred

L'officier de l'état civil :

CuanillonCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Villars-les-Moines,  
Avenches et Gudrefin. —

1921.

## Registre des mariages A.

N° 10. —

Loup-Verdon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Jean-Daniel, célibataire, agriculteur,originaire de Montmagny, domicilié àMontmagny, né àMontmagny le deux janviermil huit cent quatre-vingt-quinze, fils deLoup, Henri, agriculteur à Montmagny, et dedéfunte Henriette-Julie née Gentyon ;2. Verdon, Hélène, célibataire, ménagère,originaire de Montmagny, domiciliée àMontmagny, née àMontmagny le neuf aoûtmil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fille dedéfunt Verdon, Paul-Arthur, et deRosa née Gribi, ménagèreà Montmagny.

Comme témoins :

1. Loup, Henri, agriculteur à Montmagny ;2. Verdon, Ernest, agriculteur à Montmagny.Les publications ont eu lieu à Montmagny le 5 novembre 1921.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
4. L'acte de publication de mariage de Montmagny.

Les époux :

Jean Loup  
Hélène Loup, née Verdon

Les témoins :

Henri Loup-Gentyon  
Ernest Verdon

L'officier de l'état civil :

J. Guavilla

Communiqué \_\_\_\_\_

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Le numéro 10, à la page 42, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1921. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. —

Vottard - Bellerive, le 31 décembre 1921. —

L'officier de l'état civil:



*J. Guanillo*

Un double a été remis le 6 janvier 1922, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910. —

Vottard - Bellerive, le 6 janvier 1922. —

L'officier de l'état civil:



*J. Guanillo*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

1922.

## Registre des mariages A.

N° 1. —

Geissbühler  
Hügli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Geissbühler, Hermann-Otto, célibataire,  
chauffeur,originaire de Lauperswil ; Berne, domicilié à  
Montmagnyné à  
Leftigen ; Berne, le trois aoûtmil huit-cent soixante-six, fils de  
Geissbühler, Andreas, menuisier, et deVerina née Graf,  
à Bleiken ; Berne ;2. Hügli, Alice, célibataire, mineure autorisée,  
ménagère,originaire de Champion ; Berne, domiciliée à  
Montmagny,née à  
Montmagny le vingt-neuf aoûtmil neuf-cent deux, fille de  
Hügli, Jean-Dodolphe, maître-couvreur, et deMaria-Elisabeth née Schik,  
à Montmagny.

Comme témoins :

1. Hügli, Ferdinand, agriculteur à Montmagny ;

2. Jaquenod, William, agriculteur à Montmagny.

Les publications ont eu lieu à Lauperswil le 17, à Montmagny  
le 18 et à Champelen le 19 décembre 1921.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le six janvier mil neuf-cent  
vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4. Acte de  
consentement en faveur de  
la fiancée. — 5, 6 et 7. Les actes  
de publication de mariage de  
Lauperswil, Champelen et  
Montmagny.

Les époux :

Hermann Geissbühler  
Alice Geissbühler née Hügli

Les témoins :

Hügli Ferdinand  
Jaquenod William

L'officier de l'état civil :

S. Guarnison

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Lauperswil  
et Champelen.

1922.

## Registre des mariages A.

N° 2. —  
Perdrisat-Jaurin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perdrisat, Gustave, célibataire, agriculteur,originaire de Ormens, domicilié à  
Montmagny, né à  
St-Maurice puis Champagnere huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de  
Perdrisat, François, agriculteur à Montmagny, et de  
défunte Nancy née Stearin;2. Jaurin, Alice-Lia, célibataire, ménagère,originaire de Tillars-le-Grand, domiciliée à  
Tillars-le-Grand, née à  
Tillars-le-Grand le vingt-neuf janvier  
mil neuf cent deux, fille de  
Lia née Jaurin, ménagère à Tillars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Jaurin, Léon, agriculteur à Missy;
2. Jaurin, Marcel, agriculteur à Tillars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Ormens le 24, à Montmagny  
et Tillars-le-Grand le 23 février 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le quatorze mars mil neuf  
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4-5 et 6. Les actes de publication de mariage de Ormens, Montmagny et Tillars-le-Grand.

Communiqué au Bureau de l'état civil de Vercise.

Les époux :

Gustave Perdrisat  
Alice Perdrisat, née  
Jaurin

Les témoins :

Jaurin Léon  
Jaurin Marcel

L'officier de l'état civil :

S. Guarnier

1922.

## Registre des mariages A.

N° 3. \_\_\_\_\_

Baumann  
King.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann Arthur, célibataire, char-  
pentier,originaire de Schafisheim, Argovie, domicilié à  
Vudrefin, né àVudrefin le premier juin  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils deFrédéric Baumann, charpentier, et de,  
Emma-Elise née Tiss,à Vudrefin;2. King, Emma, célibataire, ménagère,originaire de Gysenstein, Joux, domiciliée à  
Champmartin, née àChampmartin le cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille deFranz King, agriculteur, et de  
Alice née Beck,à Champmartin.

Comme témoins :

1. Beck, Jean, agriculteur à Vudrefin;2. Beck, Henri, agriculteur à Champmartin.Les publications ont eu lieu à Vudrefin, Champmartin, Scha-  
fisheim et Gysenstein les 22 et 23 février 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le vingt avril mil neuf cent  
vingt-deux.

Pièces déposées :

certificat de publication.

Les époux :

Arthur Baumann  
Emma Bauman  
née King

Les témoins :

Jean Beck  
Henri Beck

L'officier de l'état civil :

J. GuarnisonCommuniqué aux bureaux de l'état  
civil de Schafisheim, Müns-  
singen, et Vudrefin.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4. —  
 Kamella —  
 Bianchi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamella, Angelo, célibataire, peintre en bâtiments,

originaire de Noasio, Novare, Italie, domicilié à Salavaua vicine Constantine, né à Noasio, Novare, Italie, le vingt-cinq septembre mil huit cent quarante-six, fils de Kamella, Emile, entrepreneur, et de Caroline vicine Morisano, à Salavaua ;

2. Bianchi, Eva, célibataire, mineure autorisée, ménagère,

originaire de Champmartin, Taud, domiciliée à Villars-le-Grand, née à Creches, Taud, le dix-sept septembre mil neuf cent deux, fille de Bianchi, Sante-Romeo-Alexandre, entrepreneur, et de Maria vicine Pinocetti, à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Giocca, Séverin, négociant à Salavaua ;
2. Gentinetta, Emile, négociant à Salavaua.

Les publications ont eu lieu à Noasio le 15 avril, à Constantine, Champmartin et Villars-le-Grand le 9 mai 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le neuf juin mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage. — 2. 3. Actes de naissance des fiancés. — 4. Certificat d'état libre du fiancé. — 5. Consentement en faveur de la fiancée. — 6. Déclaration de reconnaissance du mariage à Noasio. — 7. 8. 9. Actes de publication de Constantine, Champmartin et Villars-le-Grand. — 10. Autorisation de célébrer le mariage.  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat et au Bureau de l'état civil de Cudrefin.

Les époux :

Ange Kamella  
 Eva Kamella née  
 Bianchi

Les témoins :

Séverin Giocca  
 Gentinetta Emile

L'officier de l'état civil :

J. Guarillon



1922.

## Registre des mariages A.

N° 5. \_\_\_\_\_

Buttet - Jaumin.

Par jugement du Tribunal  
du district d'Ecublens, rendu le 1<sup>er</sup>  
février 1934, déclaré définitif et  
exécutoire le 1<sup>er</sup> mai 1934, le ma-  
riage inscrit ci-contre a été  
dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à une  
année à partir du 1<sup>er</sup> mai 1934, le délai  
pendant lequel l'époux ne  
peuvent se remarier.

Constantine, le 5 juin 1934.

L'officier de l'état-civil:

J. Dessat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buttet, André, célibataire, jardinier,originaire de Ferrens, domicilié àVilleneuve, né àLausanne le vingt-deux marsmil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fils deLina-Elise Buttet, à Villeneuve; et de2. Jaumin Hortense, célibataire, sans profession.originaire de Cudrefin, domiciliée àLausanne, née àFers-chez-Jacob près Cudrefin le quatre févriermil huit cent quatre-vingt-quatorze, fille deGeorges Jaumin, agriculteur, et deElise-Lina née Roulier,à Montmagny.

Comme témoins :

1. Perdrizat, Gustave, agriculteur à Montmagny;2. Loup, Evodie, ménagère à Montmagny.

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Lausanne et Cudrefin  
le six mars, et à Ferrens le sept mars 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-quatre août mil neuf  
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

André Buttet.Hortense Buttet née Jaumin

Les témoins :

Gustave Perdrizat.  
Evodie Loup

L'officier de l'état civil :

J. Guarnisson

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Oron, Villeneuve,  
Cudrefin et Lausanne.

1922.

## Registre des mariages A.

N° 6. —  
Hurni-Monney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hurni, Ernest, célibataire, agriculteur,  
chauffeur,originaire de Gurbü, Berne, domicilié à  
Bellerive, né àDonatyré rive Avenches le cinq maimil huit cent quatre-vingt-treize, fils de  
Hurni, Jean-Gottfried, agriculteur, et de  
Emma née Steit,à Bellerive,2. Monney, Susanne-Emma, célibataire,  
mineure autorisée, sans profession,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née àVillars-le-Grand le quinze septembremil neuf cent deux, fille de  
Monney, Max-Robert, aubergiste, et de  
Louisa-Susanne née Monney,à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Monney, Gérard, agriculteur à Villars-le-Grand;  
2. Hurni, Léon, agriculteur à Bellerive.Les publications ont eu lieu à Wilerolligen-Gurbü le 18  
août, à Bellerive et Villars-le-Grand le  
16 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le premier septembre mil  
neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.  
— 2. 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4. Acte de  
consentement en faveur  
de la fiancée. — 5. 6. 7. Les  
actes de publication de  
mariage de Wilerolligen-  
Gurbü, Bellerive et  
Villars-le-Grand.Communiqué au bureau de  
l'état civil de Wilerolligen.

Les époux :

Ernest Hurni  
Susanne Hurni née Monney

Les témoins :

Monney Gérard  
Léon Hurni

L'officier de l'état civil :

J. Guarnisson

1922.

## Registre des mariages A.

N° 4. —  
 Bessard =  
 Gutknecht.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessard, Henri-Frédéric, célibataire,  
agriculteur,

originaire de Bellerive, domicilié à  
Salavaux rière Bellerive, né à  
Salavaux rière Bellerive le vingt-quatre décembre  
mil huit cent quatre-vingt-douze, fils de  
Bessard, Robert, propriétaire, et de  
Emma née Loup,  
 à Salavaux ;

2. Gutknecht, Hélène, célibataire, sans  
profession,

originaire de Kied b. K. ; Fribourg ; domiciliée à  
Montet rière Cudrefin, née à  
Montet rière Cudrefin le treize novembre  
mil neuf cent, fille de  
Gutknecht, Ernest, propriétaire, et de  
Vicile-Adèle née Kueille,  
 à Montet rière Cudrefin.

Comme témoins :

1. Bessard, Robert, propriétaire à Salavaux ;  
 2. Gutknecht, Ernest, propriétaire à Montet r. Cudrefin.

Les publications ont eu lieu à Bellerive le 10 août, à Cudrefin  
 le 11 août, et à Kied b. K. le 14 août 1922.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le premier septembre mil neuf  
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

— 1. Promesse de mariage.  
 — 2. 3. Actes de naissance  
des fiancés. — 4. 5. 6. Actes  
de publication de mariage  
de Bellerive, Cudrefin et  
Kied b. K.

Les époux :

H. Bessard  
Hélène Bessard Gutknecht.

Les témoins :

Bessard  
E. Gutknecht

L'officier de l'état civil :

E. Guarnillo

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Cudrefin  
 et Morat.

1922.

## Registre des mariages A.

N° 8. \_\_\_\_\_

Zumbach -  
Carrard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumbach, Gottfried, veuf de Henriette  
née Sugnet, tailleur,originaire de Toffen ; Berne ; domicilié à  
Montmagny, né à  
Donatyré le vingt-cinq décembre  
mil huit cent septante-sept, fils de  
Zumbach, Frédéric, et de  
Anna-Maria née Ischimen, décédés ;2. Carrard, Marguerite-Marie, céliba-  
taire, ménagère,originaire de Font ; Fribourg ; domiciliée à  
Fayenne, née à  
Font le vingt-sept juillet  
mil huit cent quatre-vingt-trois, fille de  
Carrard, Ferdinand-Henri, décédé, et de  
Marie-Joséphine née Carrard,  
à Font.

Comme témoins :

1. Carrard, Louis, cafetier à Salavaux ;  
2. Brasey, Maurice, agriculteur à Font.Les publications ont eu lieu à Telp-Toffen, Montmagny,  
Font et Fayenne, le 18 août 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le seize septembre mil neuf  
cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés. - 4. Acte de  
décès de Henriette née  
Sugnet. - 5. 6. 7. 8. Actes  
de publication de mariage  
de Telp, Montmagny,  
Font et Fayenne.Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Telp, Font  
et Fayenne.

Les époux :

Gottf. Zumbach  
Marguerite Zumbach  
née Carrard

Les témoins :

Louis Carrard  
Maurice Brasey

L'officier de l'état civil :

J. Guarnifon

1922.

## Registre des mariages A.

N° 9. —

Spahr-Pulver.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Spahr, Jules-Émile, célibataire,  
marichal,originaire de Langnau, Rome, domicilié àVillars-le-Grand, né àVillars-le-Grand le vingt-sept marsmil huit cent quatre-vingt-treize, fils deSpahr, Jules-Alphonse, décédé, et deSophie-Suzanne-Louise née Monney,à Villars-le-Grand;2. Pulver, Alice-Marguerite, célibataire,  
ménagère,originaire de Riggisberg, Rome, domiciliée àVillars-le-Grand, née àVillars-le-Grand le six septembremil huit cent quatre-vingt-treize, fille dePulver, Rodolphe, agriculteur à Villars-le-Grand, et deAugustine-Constance-Louise née Monney, décédée.

Comme témoins :

1. Gentizon, Édouard, ancien syndic, à Constantine;2. Borel, Jules, agriculteur à Constantine.Les publications ont eu lieu à Langnau le 12 septembre, à  
Arbichtshenen et Villars-le-Grand le 11 septembre  
1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le vingt-neuf septembre mil  
neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.2. 3. Actes de naissancedes fiancés. — 4. 5. 6. Actes de

publication de mariage de

Langnau, Arbichtshenenet Villars-le-Grand.

Les époux :

Jules SpahrAlice Spahr née Pulver,

Les témoins :

Édouard GentizonJules Borel.

L'officier de l'état civil :

J. GuarnierCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Langnau et  
Röschenthunen.

## Registre des mariages A.

N° 10. —  
Chuard-Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuard, Albert-Gustave, célibataire, —  
agriculteur, —originaire de Corcelles près Payerne, — domicilié à  
Chabrey, — né àChabrey, — le dix-huit février —  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils deChuard, Albert, — et de  
Marie-Cécile, née Thivoz, —à Chabrey —  
2. Jaunin, Yvonne, célibataire, —  
ménagère, —originaire de Villars-le-Grand, — domiciliée à  
Chabrey, — née àChabrey, — le treize avril —  
mil neuf cent, — fille deJaunin, Jules-Henri, — et de  
Jenny-Souise, née Tessaz, —  
à Chabrey. —

Comme témoins :

1. Chuard, Henri, agriculteur, à Chabrey, —  
2. Chuard, Emma, ménagère, à Chabrey. —Les publications ont eu lieu à Chabrey et Villars-le-Grand  
le 27 octobre et à Corcelles près Payerne le  
28 octobre 1922.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le dix-sept novembre mil-  
neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2-3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4-5 et 6. Actes de publica-  
tion de mariage de —  
Chabrey, Villars-le-  
Grand et Corcelles près  
Payerne. —Communiqué au bureau de  
l'état-civil de Corcelles  
près Payerne. —

Les époux :

Chuard Albert  
Yvonne Chuard née Jaunin

Les témoins :

Chuard Henri  
Chuard Emma

L'officier de l'état civil :

Brocard

Par jugement du Tribunal de  
district d'Avenches, du 17 février  
1939, rendu définitif et exécutoire  
le 5 mars 1939, le mariage  
inscrit ci-contre, a été dis-  
sout par le divorce.Le Tribunal a fixé à  
2 ans, le délai pendant  
lequel le mari ne pourra  
contracter un nouveau mariage.

Constantine le 21 février 1943,

L'officier de l'état-civil:  
S. Bessal.

Vu le 16 DEC. 1922

Le Préfet du District d'Avenches  
A. Bardet

## Registre des mariages A.

N° 11.

Riesen-Hügli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Riesen, Edouard, célibataire, électricien,originaire de Oberbalm (Berne) domicilié à Faoug, né àCourgevaux le premier août mil huit cent nonante-sept, fils deRiesen, Edouard et deRosa, née Bücher, à Faoug2. Hügli, Emma, célibataire, ménagère,originaire de Champion (Berne), domiciliée à Montmagny, née àMontmagny le dix-sept juillet mil huit cent nonante-neuf, fille deHügli, Jean-Rodolphe, et deMaria-Elisabeth, née Schick à Montmagny.

Comme témoins :

1. Hügli, Ferdinand, agriculteur à Montmagny2. Magnin, Edouard-Gilbert, fabricant, Montmagny.Les publications ont eu lieu à Faoug et Montmagny le onze décembre, à Champion et Oberbalm le dix-sept décembre mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-deux.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Riesen Edouard.  
Emma Riesen née Hügli

Les témoins :

Hügli Ferdinand  
Gilbert Magnin

L'officier de l'état civil :

BrocardCommuniqué aux bureaux de l'état civil d'Aranches, Champion et Oberbalm.

Registre des mariages A.

N°

Le numéro 11, à la page 84, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922.

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

Constantine, le 31 décembre 1922.

L'officier de l'état civil: Brocard



Un double du présent registre a été remis le 4 janvier 1923, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Constantine, le 4 janvier 1923.

L'officier de l'état civil: Brocard



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. \_\_\_\_\_

originaire de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil \_\_\_\_\_ cent \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil \_\_\_\_\_ cent \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :



- N° 1. -

- Ottoz-Perriard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ottoz, Emil-Jules,  
 célibataire,  
 ouvrier-touasseur,  
 originaire de Echarlens, (Fribourg) domicilié à  
Echarlens, né à  
Fribourg le vingt décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils de  
Ottoz, Louis-Arsène, et de  
Josephine, née Junco,

2. Perriard, Céline,  
 célibataire,  
 ménagère,  
 originaire de Chandessel (Fribourg), domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Fraz (Fribourg) le quatre avril  
mil neuf cent un, fille de  
Perriard, Joseph, et de  
Marie, née Bossy, décédée.

Comme témoins :

1. Perriard, Joseph, charpentier à Villars-le-Grand,
2. Lauderay, Émile, agriculteur à Constantine.

Les publications ont eu lieu à Echarlens, le 18.1.1923, Villa  
repos, le 21.1.1923 et Villars-le-Grand, le 22.1.1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le treize février mil neuf cent  
vingt-trois

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Ottoz Emil  
Céline Ottoz née Perriard

Les témoins :

Perriard J.A.  
E. Cameray

L'officier de l'état civil :

Greari

Communiqué aux bureaux de  
 l'état-civil d'Echarlens  
 et de Villars-le-Grand.

## Registre des mariages A.

N° 2

Rau-Binder

Par jugement du Tribunal du district de Vevey, rendu en date du 23 mars 1933, déclaré définitif et exécutoire le 12 juin 1933, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier.

Constantine le 19 juin 1933,

L'officier de l'état-civil:

J. Bessat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rau, Jacob,  
célibataire,  
batelier

originaire de Weilheim, Oberamt Balingen (Wurtemberg), domicilié à Feusisberg Gräben (Schwytz) né à Bütschwil (St Gall) le vingt-et-un juin mil neuf cent un, fils de

Rau, Gottlieb, menuisier à Constance, et de Katharina, née Füllmi.

2. Binder, Lina,  
célibataire,  
ménagère,

originaire de Windlach (Lucerne), domiciliée à Tallamand-Dessous (Vaud), née à Môtiers-Vully (Fribourg) le quinze décembre mil huit cent nonante-cinq, fille de

Binder, Jean-Oscar, batelier à Tallamand et de Jeanne-Amélie Pisset, née Grandjean, décédée

Comme témoins :

1. Binder, Jean-Oscar, batelier à Tallamand-Dessous.  
2. Maurer, Anna, ménagère, à Tudrefin.

Les publications ont eu lieu à Feusisberg le 6, à Windlach-Adel et Weilheim le 9, et à Bellerive le 10 février 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le seize mars mil neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Jacob Rau  
Lina Rau née Binder

Les témoins :

Oscar Binder  
Anna Maurer.

L'officier de l'état civil :

Brocari

Communiqué aux bureaux de l'état-civil de Feusisberg, de Windlach, et à la chancellerie d'état.

- N° 3 -

Cuanillon-Coinchon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuanillon Jules-Daniel,  
 citibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Vallamand, domicilié à  
Constantine, né à  
Constantine, le cing septembre  
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de  
Cuanillon Louis-Alfred, agriculteur, et de  
Jeanne-Louise, née Diserens  
 à Constantine

2. Coinchon Marthe-Hélène,  
 citibataire,  
 ménagère,  
 originaire de Pellerive, domiciliée à  
Constantine, née à  
Constantine, le dix-neuf mai  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fille de  
Coinchon Edouard, agriculteur, et de  
Alice-Madeleine, née Bernay  
 à Constantine

Comme témoins :

1. Cuanillon Fernand, agriculteur à Constantine
2. Coinchon Henri, agriculteur à Constantine

Les publications ont eu lieu à Constantine et Pellerive le  
5 avril, à Vallamand le 6 avril 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt avril mil neuf  
cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4, 5, 6. Actes de publication de mariage de Constantine, Pellerive et Vallamand.

Communiqué au bureau de  
 l'état-civil de Cudrefin.

Les époux :

Cuanillon Daniel  
Marthe Cuanillon née Coinchon

Les témoins :

Cuanillon Fernand  
Coinchon Henri

L'officier de l'état civil :

Procar

## Registre des mariages A.

N° H

Tombez-Bardet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tombez, Maurice-Louis, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_  
agriculteur \_\_\_\_\_originaire de Bellerive, \_\_\_\_\_ domicilié à  
Salavaux, rière Bellerive, \_\_\_\_\_ né à  
Salavaux, \_\_\_\_\_ le premier mars \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-quatorze, fils de  
Tombez, Alfred-Louis, agriculteur, \_\_\_\_\_ et de  
Marie-Lin, née Pitraz, \_\_\_\_\_  
à Salavaux \_\_\_\_\_2. Bardet, Germaine Henriette, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ célibataire, \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_originaire de Villars-le-Grand, \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Villars-le-Grand, \_\_\_\_\_ née à  
Villars-le-Grand, \_\_\_\_\_ le six janvier \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille de  
Bardet, Louis-David-Daniel, agriculteur, et de  
Léa, née Jaunin, \_\_\_\_\_  
à Villars-le-Grand, \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Tombez, Alfred-Louis, agriculteur à Salavaux.  
2. Bardet, Louis-David-Daniel, agric. à Villars-le-GrandLes publications ont eu lieu à Bellerive et Villars-le-Grand,  
le 6 avril 1923.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine \_\_\_\_\_, le vingt-cinq avril mil-  
neuf cent vingt-trois. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. et 3. Actes de naissance  
des fiancés.  
Act. 5. Actes de publication  
de mariage de Bellerive  
et Villars-le-Grand.

Les époux :

Maurice Tombez.  
Germaine Tombez Bardet

Les témoins :

A. Tombez, Pitraz  
M. et M. Bardet

L'officier de l'état civil :

Procary

Communiqué \_\_\_\_\_

- N° 5 -

Grandjean-Kumkeller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Max, agriculteur,  
veuf de Méry, née Wullienne, dès le 23 mai 1921,originaire de Bellerive (Vaud), domicilié à  
Salavaux, commune de Bellerive, né à  
Salavaux, le cing mai  
mil huit cent quatre-vingt, fils de  
Grandjean, François, et de  
Sophie-Marguerite, née Wullienne  
à S2. Kumkeller, Lina, ménagère,  
divorcée de Kumkeller, Emile, dès le 19 avril 1921,originaire de Todtmoos (Grand duché de Bade), domiciliée à  
Salavaux, née à  
Busswil (Berne) le seize novembre  
mil huit cent nonante-trois, fille de  
Stebler, Gottfried, à Busswil, et de  
Rosa, née Löffel, décédée.

Comme témoins :

1. Henri Gentizon-Bessard, agric. à Constantine.  
2. Alfred Lang, jardinier à Constantine.Les publications ont eu lieu à Bellerive, le 17 mars et à  
Todtmoos le 21 mars 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le premier mai mil neuf-  
cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. et 3. Actes de naissance des fiancés  
4. Acte de décès de M. Grandjean.  
5. Acte de mariage Kumkeller  
Stebler avec mention de divorce  
6. Permis de domicile de la fiancée  
7. Autorisation du Conseil d'Etat.  
8. et 9. actes de publication de ma-  
riage de Bellerive et Todtmoos.  
Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat.

Les époux :

Max Grandjean  
Lina Grandjean  
née Stebler

Les témoins :

Henri Gentizon-Bessard  
Alfred Lang.

L'officier de l'état civil

Prucan

## Registre des mariages A.

— N° 6. —

Blaser-Lüthi.

Par ordre du Département de justice et Police du canton de Vaud, du 16 juillet 1923, l'inscription ci-contre est rectifiée dans ce sens que Lüthi, Yvonne désignée dans le présent acte n'est pas originaire de Kurzzenberg, mais de Innerbirchmoos.

Constantine, le 14 juillet 1923

L'officier de l'état civil  
Stocari

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser, Charles-Emile, agriculteur, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_originaire de Langnau (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à  
Bellerive (Vaud) \_\_\_\_\_ né à  
Seigneux \_\_\_\_\_ le quatorze juin \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit, \_\_\_\_\_ fils de  
Jean-Frédéric Blaser, agriculteur \_\_\_\_\_ et de  
Elise, née Marti \_\_\_\_\_2. Lüthi, Yvonne, couturière, \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_originaire de Kurzzenberg (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à  
Sassel (Vaud) \_\_\_\_\_ née à  
Sassel, \_\_\_\_\_ le vingt et un mai \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil huit cent nonante-huit, \_\_\_\_\_ fille de  
Jacob Lüthi, \_\_\_\_\_ et de  
Louise, née Dufey \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Luthy, Albert, agriculteur à Sassel. \_\_\_\_\_  
2. Blaser, Rosa, ménagère à St-Frix. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Bellerive, le 28, à Langnau et  
à Linden le 29 et à Sassel le 30 août 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine \_\_\_\_\_, le cinq \_\_\_\_\_ octobre mil neuf cent  
vingt-trois \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_  
2, 3. Actes de naissance des fiancés \_\_\_\_\_  
4, 5, 6, 7. Actes de publication  
de Bellerive, Langnau, Linden  
et Sassel. \_\_\_\_\_

Les époux :

Emile Blaser  
Yvonne Blaser née Lüthi

Les témoins :

Luthy Albert  
Rosa Blaser

L'officier de l'état civil :

Stocari

Communiqué aux bureaux de l'état  
civil de Granges, Langnau et  
Kurzzenberg. \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 7

Verdon-Periaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Verdon, Jules,  
 agriculteur,  
 célibataire,  
 originaire de Montmagny, domicilié à  
Montmagny, né à  
Montmagny, le deux août  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de  
Verdon, Paul-Arthur, décédé, et de  
Rosa, née Gribi,

à Montmagny.  
 2. Periaz, Alice-Marthe,  
 ménagère,  
 célibataire,  
 originaire de Paulmes (Vaud) domiciliée à  
Montmagny, née à  
Rosario (Argentine) le vingt-deux novembre  
\_\_\_\_\_ mil neuf cent deux, fille de  
Periaz, Joseph-Louis, et de  
Marie-Bertha, née Guenet,  
 à Paulmes.

Comme témoins :

1. Loup, Alfred-Jules, agriculteur à Montmagny.  
 2. Loup, Rose, ménagère à Montmagny.

Les publications ont eu lieu à Montmagny et Paulmes le 20  
septembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le neuf octobre mil neuf cent vingt  
trois

Pièces déposées :

1. Premesse de mariage.  
 2. acte de naissance des fiancés  
 3. Autorisation du Département  
de justice et Police.

Les époux :

Jules Verdon  
Alice Verdon née Periaz

Les témoins :

Alfred Loup  
Rose Loup.

L'officier de l'état civil :

Prucan

Communiqué au bureau de  
 l'état civil de Paulmes.

## Registre des mariages A.

- N° 8 -

Foucou-Grandjean

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Foucou, Marius,  
 célibataire,  
 associé de mandataires aux Halles,  
 originaire de Marseille, (France) domicilié à  
Paris, 18, rue Bachaumont, 2<sup>e</sup> arrondissement, né à  
Yverdon le dix mars  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fils de  
Charles-Louis-Marius Foucou, décédé, et de  
Emma, née Gonin.

2. Grandjean Yvonne,  
 célibataire,  
 sans profession,  
 originaire de Pellerive (Vaud) domiciliée à  
Vallamand-Dessous, rière Pellerive, née à  
Pellerive le vingt-cinq septembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, fille de  
Auguste-Jean-Louis Grandjean, décédé, et de  
Elpidine Charlotte, née Rabourel.

Comme témoins :

1. Grenon, Damien, industriel à Lausanne.  
 2. Haillet, Georges-Etienne-François-Louis, industriel à  
Vallamand-Dessous.

Les publications ont eu lieu à Pellerive le 21, à Marseille le  
25 et à Paris le 26 septembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-neuf octobre mil neuf-  
cent vingt-trois

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
 2 et 3. Actes de naissances des fiancés.  
 4. Certificat de capacité matrimoniale du fiancé.  
 5, 6 et 7. Actes de publication de mariage de Pellerive, Paris et Marseille.  
 8. Autorisation du Département de justice et Police Communiqué  
 à la Chancellerie d'Etat.

Des époux :

Foucou  
Yvonne  
née Grandjean

Les témoins :

J. Grenon  
Haillet

L'officier de l'état civil :

Prucari

Vu le 26 OCT. 1923

Le Préfet du District d'Annemasse  
A. Bardenet



## Registre des mariages A.

N° 9.

Vacheron-Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vacheron Louis-Samuel  
 agriculteur  
 célibataire

originaire de Mur "Vaud" et Haut-Vully "Fribourg" domicilié à  
Bellerive "Vaud" né à  
Mur "Haut-Vully" le dix-huit janvier  
 mil huit cent norante-quatre fils de  
Vacheron Edouard et de  
Gouise née Jaumin  
 à

2. Bardet Marie-Eugénie  
 ménagère  
 célibataire

originaire de Villars-le-Grand "Vaud" domiciliée à  
Avenches née à  
Villars-le-Grand le huit novembre  
 mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de  
Charles-Jean-Thomas Bardet, décédé et de  
Marie-Gouise née Rey  
 à Villars-le-Grand

Comme témoins :

1. Ernest Berthoud, agriculteur, à Bellerive
2. Charles Bardet, agriculteur, à Villars-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Mur "Vaud" le 10 novembre 1923,  
 à Môtiers "Haut-Vully et Avenches" le 9 novembre 1923,  
 à Bellerive et à Villars-le-Grand le 11 novembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-quatre novembre mil  
 neuf cent vingt-trois.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. et 3. Actes de naissance des fiancés.

Les époux :

Louis Vacheron  
Marie Bardet  
Marie Vacheron née Bardet

Les témoins :

Ernest Berthoud  
Bardet Charles

Pour l'officier de l'état civil :

H. Uccarillon, suppléant

Communiqué aux bureaux de l'état  
 civil de Cedrefin (Haut-Vully)  
 et Avenches (Môtiers)

## Registre des mariages A.

N° 10.

Monney-Blanc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney Robert-Auguste \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

agriculteur \_\_\_\_\_

originaire de Villars-le-Grand \_\_\_\_\_ domicilié àVillars-le-Grand \_\_\_\_\_ né àVillars-le-Grand \_\_\_\_\_ le dix-huit octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept \_\_\_\_\_ fils de

Monney Albert-Auguste \_\_\_\_\_ et deCaroline-Elisa Marie née Bardet \_\_\_\_\_à Villars-le-Grand \_\_\_\_\_2. Blanc Cécile-Nancy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

ménagère \_\_\_\_\_

originaire de Missy \_\_\_\_\_ domiciliée àMissy \_\_\_\_\_ née àMissy \_\_\_\_\_ le dix-sept janvier \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

Ami-Gustave Blanc \_\_\_\_\_ et deNancy-Charlotte née Bonny \_\_\_\_\_à Missy \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. Arthur Blanc, agriculteur, à Missy \_\_\_\_\_2. Monney Marthe, ménagère, à Villars-le-Grand \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand et à Missy le 10novembre 1923 \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-sept novembre mil neuf  
cent vingt-trois \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage \_\_\_\_\_

2. Acte de naissance du fiancé \_\_\_\_\_

3. Acte de naissance de la  
fiancée \_\_\_\_\_

Les époux :

Robert Monney  
Cécile Monney née Blanc

Les témoins :

Arthur BlancMarthe Monney

Pour l'officier de l'état civil :

H. Guarnillo, suppléant

Registre des mariages A.

N°

Le numéro 10, à la page 95, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1923.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions Constantine, le 3 janvier 1924.

L'officier de l'état civil Brocard



Un double a été remis le 4 janvier 1924 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Constantine, le 3 janvier 1924.

L'officier de l'état civil: Brocard



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

— N° 1. —

Christinat-Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinat Paul-André,  
 — agriculteur, —  
 — célibataire, —  
 originaire de Villars-le-Grand, — domicilié à  
Villars-le-Grand, — né à  
Villars-le-Grand — le vingt-quatre octobre  
 — mil neuf cent un, — fils de  
Émile-Charles-Frédéric Christinat, — et de  
Marie, née Jaunin, décédée.

2. Blanc Jeanne-Emma,  
 — ménagère, —  
 — célibataire, —  
 originaire de Missy, — domiciliée à  
Missy, — née à  
Missy — le vingt-et-un mars  
 — mil neuf cent trois, — fille de  
Paul-Alfred Blanc, décédé, — et de  
Julie-Elise, née Chivoz  
Missy.

Comme témoins :

1. Blanc, Fernand, agriculteur à Missy.
2. Neuenschwander, Martha, ménagère à Granges.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand le 18 et à  
Missy le 21 janvier 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le sept février mil neuf cent  
vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. et 3. Acte de naissance  
des fiancés.
4. et 5. Actes de publication  
de mariage de Missy  
et Villars-le-Grand.

Les époux :

Paul Christinat  
Jeanne Christinat  
née Blanc

Les témoins :

Fernand Blanc  
M. Neuenschwander.

L'officier de l'état civil :

Procaro

Communiqué au bureau de l'état  
 civil de Grandcour.

N° 2

Magnin-Herren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin, Maurice,  
agriculteur,  
célibataire,originaire de Ludrefin, domicilié àMontmagny, né àVallambard Dessus le dix huit marsmil huit cent nonante huit, fils deEdouard, Magnin, décédé, et deEmma, née Loupà Montmagny2. Herren, Julia Clara,

pierriste,

célibataire,

originaire de Neuenegg, Berne, domiciliée àBellerive (Vaud) née àBellerive, le vingt octobremil huit cent nonante sept, fille deBendicht, Herren, distillateur, et deMarquerite-Henriette-Susanne, née Cuaniillonà Bellerive.

Comme témoins :

1. Delorme, Georges, usinier à Vallamand Dessous.2. Delorme, Ida, ménagère à Vallamand Dessous.Les publications ont eu lieu à Montmagny et Bellerive le 29,à Ludrefin et Neuenegg le 31 décembre 1923.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le huit février mil neuf cent  
vingt quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage2. Acte de naissance du fiancé3. " " de la fiancée.4. 5. 6 et 7. Actes de publicationde mariage de Montmagny,Bellerive, Ludrefin et Neu-enegg.

Les époux :

Maurice MagninJulia Magninnée Herren

Les témoins :

G. DelormeIda Delorme

L'officier de l'état civil :

BrocardCommuniqué aux bureaux de  
l'état civil de Ludrefin  
et Neuenegg.

Registre des mariages A.

Form. 3.

- N° 3 -

*Jaquenod-Loup*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Jaquenod, Auguste Emile,*  
*célibataire,*  
*agriculteur,*  
 originaire de *Cleyres,* domicilié à  
*Montmagny,* né à  
*Cleyres,* le *vingt-cinq septembre*  
*mil huit cent nonante-trois,* fils de  
*Jules Henri-Samuel Jaquenod, décédé,* et de  
*Élise Adèle, née Nicolier.*  
 à *Montmagny.*

2. *Loup, Henriette Caroline,*  
*célibataire,*  
*ménagère,*  
 originaire de *Montmagny,* domiciliée à  
*Montmagny,* née à  
*Montmagny,* le *vingt-trois décembre*  
*mil huit cent nonante-trois,* fille de  
*Henri Loup, agriculteur,* et de  
*Henriette-Julie, née Gentizon, décédée.*  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

- Henri Loup, agriculteur à Montmagny.*
- William Jaquenod, agriculteur à Montmagny.*

Les publications ont eu lieu à *Montmagny* le *20* et à *Tranches* le *21* février *1924.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Constantine*, le *quatorze mars mil neuf-cent vingt-quatre*

Pièces déposées :

- Acte de naissance du fiancé*
- " " de la fiancée*
- Promesse de mariage.*
- 5. Actes de publication de mariage de Montmagny et Tranches.*

Les époux :

*Aug Jaquenod*  
*Henriette Jaquenod née Loup*

Les témoins :

*Henri Loup-Gentizon*  
*William Jaquenod*

L'officier de l'état civil

*Procar*

Communiqué au bureau de l'état civil d'*Tranches.*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

- N° A. -

Gentizon Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gentizon Numa,  
agriculteur,  
célibataire,originaire de Constantine, domicilié àConstantine, né àConstantine le dix-sept janviermil neuf cent un, fils deGentizon, Marc, cantonnier, et deFrançoise Marie, née Papin.à Sallavaux, commune de Pellerive.2. Bardet, Alice Eugénie,ménagère,célibataire,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée àConstantine, née àVillars-le-Grand le cinq aoûtmil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille deBardet, Auguste, agriculteur, et deMarie, née Berthoud,à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Bardet, Emmy Augustine, ménagère à Evanches.2. Gentizon, Robert, agriculteur à Sallavaux.Les publications ont eu lieu à Constantine et Villars-le-Grandle 2 avril 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-neuf avril mil neufcent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.2 et 3. Actes de naissancedes fiancés.4 et 5. Actes de publicationde mariage de Cons-tantine et Villars-le-Grand.

Les époux :

Numa Gentizon  
Alice Gentizon née Bardet

Les témoins :

Emmy Bardet  
Robert Gentizon

L'officier de l'état civil :

Arcaud

## Registre des mariages A.

- N° 5 -

Christinat-Büschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christinat, Jean-Frédéric,  
 fabricant,  
 célibataire,  
 originaire de Chabrey, domicilié à  
Chabrey, né à  
Chabrey le sept avril  
mil huit cent soixante-trois, fils de  
 illégitime de Christinat, Susanne, fille elle-même de et de  
Jean-David Christinat, décédé

2. Büschi, Bertha,  
 cuisinière,  
 célibataire,  
 originaire de Dicki, Ferme, domiciliée à  
Fribourg, née à  
Fribourg le vingt-neuf décembre  
mil huit cent nonante-sept, fille de  
Büschi, Friedrich, et de  
Maria, née Brügger, à Fribourg

Comme témoins :

1. Borel, Gustave Henri, agriculteur à Constantine.  
 2. Gentizon, Ulysse, agriculteur à Montmagny.

Les publications ont eu lieu à Chabrey et Laupen le 15 avril  
1924

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-neuf avril mil neuf-  
 cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
 2. Acte de naissance du fiancé  
 3. " " de la fiancée  
 4 et 5. Actes de publication de  
Chabrey et Laupen.

Les époux :

Christinat J. F.  
Bertha Christinat  
 née Büschi

Les témoins :

Gustave Borel  
Gentizon Ulysse

L'officier de l'état civil :

Procaro

Communiqué au bureau de l'état-  
 civil de Laupen.



N° 6.

Borel-Jaunin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borel Jules-Louis, agriculteur,  
veuf de Elisa Perthé, née Christinat, dès le 12 juin  
1923,originaire de Neuchâtel et Couvet, domicilié à  
Villars-le-Grand, né à  
Constantine le dix-huit marsmil huit cent nonante-deux, fils de  
Borel, Henri-James et de  
Elise-Marguerite, née Moriney, décédée.2. Jaunin, Sophie,  
ménagère,  
célibataire,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand née à  
Villars-le-Grand le vingt-deux avrilmil huit cent nonante-quatre, fille de  
Jaunin, Jean-Charles, agriculteur, et de  
Julie, née Gaillet,  
à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Jaunin, Timé, agriculteur à Villars-le-Grand,  
2. Perelli, Hélène-Blanche, ménagère à Villars-le-Grand.Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand le 21, à Neuchâtel  
et Couvet le 23 avril 1924.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le neuf mai mil neuf cent vingt  
quatre

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. Acte de décès de Elisa Perthé,  
née Christinat.  
3 et 4. Actes de naissance des  
fiancés.  
5. 6 et 7. Actes de publication  
de mariage de Villars-le-  
Grand, Neuchâtel et Couvet.

Les époux :

Jules Borel  
Sophie Borel  
mée Jaunin

Les témoins :

Timé Jaunin  
Perelli Hélène

L'officier de l'état civil :

Procaro

## Registre des mariages A.

N° 7.  
Loup-Perret

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup Edmond,  
jardinier,  
célibataire,  
originaire de Montmagny, domicilié à  
Trilly, né à  
Montmagny le sept octobre  
mil huit cent quatre vingt dix neuf, fils de  
Loup, Henri, négociant à Montmagny, et de  
Alice, née Tesson, sa femme.

2. Perret Nelly Odette,  
employée de commerce,  
célibataire,  
originaire de Châtelard (Montreux), domiciliée à  
Châtelard (Montreux), née à  
Fontaines rièreillon le six septembre  
mil neuf cent un. fille de  
Perret, Jules-François, décédé, et de  
Marije Anna, née Pittier, sa veuve, au Châtelard.

Comme témoins :

1. Gamper, E., monteur à Subach (Zürich)  
2. Gamper, Yvonne, ménagère à Subach.

Les publications ont eu lieu à Trilly le 30 juin, Montreux-Châtelard le 1<sup>er</sup> juillet et Montmagny le 2 juillet  
1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-neuf juillet mil neuf cent  
vingt-quatre

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Loup Edmond.  
Loup Odette née Perret

Les témoins :

E. Gamper Perret.  
Yvonne Gamper Perret

L'officier de l'état civil :

Procaro.

Communiqué aux bureaux de  
l'état civil de Romanel  
et Montreux

— N° 8. —

Tonney-Guinchard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tonney, Paul,  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Yvonand, domicilié à  
 Payerne, né à  
 Payerne le vingt-deux juillet  
 mil huit cent quatre-vingt-neuf, fils de  
 Paul Henri Tonney, décédé, et de  
 Marie-Anna, née Pressy, à Payerne.

2. Guinchard, Joséphine,  
 célibataire,  
 sommelière,  
 originaire de Posieux et Bressier sur Landeron, domiciliée à  
 Payerne, née à  
 Fribourg le seize novembre  
 mil huit cent norlante-deux, fille de  
 Albert-Maximilien Guinchard, décédé, et de  
 Albertine née Pourquet  
 à Fribourg.

Comme témoins :

1. Ischy, Paul, mécanicien à Payerne.  
 2. Pessat, Eugène-Henri, agriculteur à Constantine.

Les publications ont eu lieu à Payerne et Bressier le 22, à Yvonand et Posieux le 23 mai 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le quinze août mil neuf cent vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Paul Tonney  
Joséphine Tonney  
née Guinchard.

Les témoins :

Paul Ischy.  
Eugène Pessat.

L'officier de l'état civil :

Encary.

Communiqué aux bureaux de  
 l'état civil de Payerne,  
 Yvonand, Bressier et Cou-  
 villens.

## Registre des mariages A.

- N° 9 -  
 Soup-Soup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soup Maurice-Edmond,  
 célibataire,  
 agriculteur.

originaire de Montmagny, domicilié à  
Constantine, né à  
Constantine le dix huit août

mil huit cent quatre vingt treize, fils de  
Soup, Louis, agriculteur, et de

Lina, née Pukki, décédée  
 à Constantine.

2. Soup Clara-Alice,  
 célibataire,  
 ménagère.

originaire de Montmagny, domiciliée à  
Montmagny, née à  
Montmagny le douze mai

mil huit cent quatre vingt dix huit, fille de  
Soup, Adolphe, agriculteur, et de

Louise-Marie, née Jaunin,  
 à Montmagny.

Comme témoins :

1. Soup, Louis, agriculteur à Constantine  
 2. Soup, Adolphe, agriculteur à Montmagny.

Les publications ont eu lieu à Constantine et Montmagny le  
13 septembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-six septembre mil neuf  
cent vingt quatre.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
 2. acte de naissance du fiancé  
 3. " " de la fiancée.

Les époux :

Maurice Soup  
Clara Soup, née Soup.

Les témoins :

L. Soup  
A. Soup

L'officier de l'état civil :

Procari.

Communiqué \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Vu le 21 OCT. 1924

Le Préfet du District d'Annaba  
 A. Gardet

— N° 10. —

*Hurni-Klingenfuss.**Le nom de famille de l'épouse  
doit être orthographié:**Klingenfuss.**Approuvé la rectification  
ci-dessus.**Constantine, le 16 décembre 1924.**L'officier de l'état-civil.**J. Bessat.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Hurni, Lion* \_\_\_\_\_  
célibataire, \_\_\_\_\_

agriculteur, \_\_\_\_\_

originaire de *Gurbue (Dorne)* \_\_\_\_\_ domicilié à*Bellerive*, \_\_\_\_\_ né à*Donatypre, rière Avanches* le vingt octobre \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent vingt quatre \_\_\_\_\_ fils de

*Hurni, Jean Gottfried, agriculteur*, \_\_\_\_\_ et de*Emma nie Heit*, \_\_\_\_\_à *Bellerive*, \_\_\_\_\_2. *Klingenfuss, Lydia* \_\_\_\_\_

célibataire, \_\_\_\_\_

ménagère, \_\_\_\_\_

originaire de *Osterfingen, (Schaffhouse)* \_\_\_\_\_ domiciliée à*Osterfingen*, \_\_\_\_\_ née à*Osterfingen*, \_\_\_\_\_ le seize avril \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille de

*Klingenfuss, Jacob, meunier*, \_\_\_\_\_ et de*Marie-Madeleine, nie Metzger*, \_\_\_\_\_à *Osterfingen*, \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. *Hurni, Alfred, maraîcher, à Bellerive* \_\_\_\_\_2. *Hurni, Marie, ménagère, à Bellerive* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Bellerive* le 17, à *Wileroltigen*  
et à *Osterfingen* le 18 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ *Constantine*, le 12. douze décembre \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ mil-neuf-cent-vingt-quatre. \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage.

2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.4. Régularisation de signature  
de la fiancée. — 5. 6. 7. Actes de  
publication de mariage de  
*Bellerive, Wileroltigen et*  
*Osterfingen*.Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de *Wileroltigen*  
et *Osterfingen*. \_\_\_\_\_

Les époux :

*Lion Hurni*  
*Lydia Hurni-Klingenfuss*

Les témoins :

*Alfred Hurni*  
*Marie Hurni-Klingenfuss*

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_ *J. Bessat.* \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 11.

Rapin-Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rapin, Fritz-Emile  
 célibataire,  
 agriculteur,  
 originaire de Corcelles près Yverne, domicilié à  
Yverne, né à  
Yverne, le vingt juillet

mil huitcent quatre-vingt-quatre — fils de  
Rapin, Eugène, agriculteur, Vers chez Savary, / Yverne et de  
Suzanne née Rapin, décédée,  
 à Yverne

2. Bardet, Lucy-Henriette  
 célibataire,  
 ménagère,  
 originaire de Villars le Grand, domiciliée à  
Villars le Grand, née à  
Villars le Grand le dix-huit octobre

mil huitcent quatre-vingt-quatre fille de  
Bardet, Louis agriculteur, et de  
Marie née Bardet  
 à Villars le Grand,

Comme témoins :

1. Bardet, Constant, agriculteur, à Villars le Grand  
 2. Rapin, Martha, ménagère, à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne le 27, à Corcelles le  
 28, et à Villars le Grand le 29 novembre 1924.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-neuf décembre mil-neuf-  
 cent-vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Fritz Rapin  
Lucy Rapin née Bardet

Les témoins :

Constant Bardet  
Martha Rapin

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Communiqué au bureau de  
 l'état-civil de Yverne.

# Registre des mariages A.

N°

Le numéro 11, à la page 107, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions. —  
Constantine le 31 décembre 1924.

L'officier de l'état-civil:  
J. Bessat



Un double a été remis le 5 janvier 1925 à l'autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Constantine le 3 janvier 1925.  
L'officier de l'état-civil:  
J. Bessat



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. \_\_\_\_\_  
 originaire de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
 né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_  
 originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_  
 à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_  
 2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.  
 \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées : \_\_\_\_\_

Les époux : \_\_\_\_\_

Les témoins : \_\_\_\_\_

Communiqué \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil : \_\_\_\_\_

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 1. —

Wuillemin-Hirschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wuillemin, Henri, célibataire, agriculteur, —originaire de Courgevaux, "Fribourg" domicilié à  
Montmagny, né à  
Montmagny le premier octobre  
mil neuf cent-un fils deWuillemin, Alphonse, agriculteur, et de  
Louise née Greyraud,  
à Montmagny,2. Hirschi, Martha, célibataire, ménagère, —originaire de Rüscheegg, "Berne" domiciliée à  
Vallamand, née à  
Vallamand, le neuf juin  
mil neuf cent-uro fille deHirschi, Charles-Edouard, agriculteur, et de  
Anna-Marie née Lehmann,  
à Vallamand,

Comme témoins :

1. Wuillemin, Alphonse, agriculteur, à Montmagny. —  
2. Hirschi, Charles-Edouard, agriculteur à VallamandLes publications ont eu lieu à Montmagny le 25, à Vallamand,  
Courgevaux et Rüscheegg, le 26 janvier 1925. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Constantine, le dix-huit février mil-neuf  
cent-vingt-cinq. —

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. 3. Actes de naissance des  
fiancés.  
4. 5 et 6. Les actes de publi-  
cation de mariage de Cu-  
drefin, Courgevaux et  
Rüscheegg.Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de Cudrefin,  
Courgevaux et Rüscheegg.

Les époux :

Henri Wuillemin,  
Martha Wuillemin née Hirschi

Les témoins :

A. Wuillemin  
Ed. Hirschi

L'officier de l'état civil :

— J. Pessallé —



## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2. — Monney —  
— Marion.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Gérard - Louis - Auguste,  
célibataire, agriculteur,

originaire de Villars-le-Grand, domicilié à  
Villars-le-Grand, né à  
Villars-le-Grand, le onze août  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils de

Monney, Maurice - Robert cafetier, et de  
Louisa - Suzanne née Monney,  
à Villars-le-Grand;

2. Marion, Ida - Fanny,  
célibataire, ménagère,

originaire des Trigues "Fribourg" domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Madretsch, "Berni" le trente juin  
mil neuf cent - un \_\_\_\_\_ fille de

Marion, Alfred, agriculteur, et de  
Jeanne Fanny née Demelais  
aux Trigues.

Comme témoins :

1. Jaunin, Daniel agriculteur, à Villars-le-Grand
2. Hurni, Ernest, chauffeur à Salavaux.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand et aux  
Trigues le 16 avril 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le cinq juin mil-neuf cent  
vingt-cinq.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés.
4. 5. Actes de publication  
de mariage de Villars-  
le-Grand et des Trigues.

Les époux :

Monney Gérard  
Monney Ida  
née Marion

Les témoins :

Jaunin Daniel  
Hurni Ernest

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Communiqué au bureau de  
l'état-civil de St-Aubin.

## Registre des mariages A.

N° 3  
Bessard,  
Trittibach.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bessard, Alexis, célibataire, agriculteur,originaire de Bellerive, domicilié à  
Vallamand-dessous, Commune de Bellerive, né à  
Vallamand-dessous, le trois décembremil neuf cent fils de  
Bessard, Alexandre, agriculteur, et de  
Rose-Henriette née Ticot, décédée,  
à Vallamand-dessous;2. Trittibach, Marie, célibataire, ménagère,originaire de Messen et de Lütterswil, "Soleure" domiciliée à  
Vallamand-dessous, 1/2 Bellerive, née à  
Messen, le seize décembremil neuf cent - quatre fille de  
Fritz Trittibach, agriculteur, et de  
Marie née Rätz,  
à Messen.

Comme témoins :

1. Bessard, Alexandre, agriculteur, à Vallamand-dessous,  
2. Trittibach, Fritz, agriculteur, à Messen.Les publications ont eu lieu à Bellerive et Messen le  
9 et à Lütterswil le 10 septembre 1925.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-cinq septembre mil-neuf  
- cent - vingt-cinq.

Pièces déposées :

1° Promesse de mariage.  
2 et 3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4, 5 et 6. Actes de publication  
de mariage de Bellerive,  
Messen et Lütterswil.

Les époux :

Alexis Bessard  
Marie Bessard  
née Trittibach

Les témoins :

Alexandre Bessard  
Fritz Trittibach

L'officier de l'état civil :

J. BessardVu le 26 NOV. 1925  
Le Préfet du District d'Annemasse  
N. BardetCommuniqué aux bureaux de  
l'état-civil de Messen  
et de Lütterswil.

Registre des mariages A.

N°

Le numéro 3, à la page 112, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1925.

Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Constantine le 31 décembre 1925.

L'officier de l'état-civil: J. Pessat.



Un double a été remis le 5 janvier 1926, à l'autorité cantonale en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Constantine le 4 janvier 1926.

L'officier de l'état-civil: J. Pessat.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. \_\_\_\_\_  
 originaire de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
 né à \_\_\_\_\_  
 le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_  
 originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_  
 le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_  
 2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Pièces déposées : \_\_\_\_\_

Les époux : \_\_\_\_\_

Les témoins : \_\_\_\_\_

Communiqué \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil : \_\_\_\_\_

## Registre des mariages A.

N° 1. —

Bardet-Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bardet, Edouard-Robert, célibataire,  
agriculteur,originaire de Villars-le-Grand, domicilié à  
Villars-le-Grand, né à  
Villars-le-Grand, le quinze novembre  
mil neuf cent-quatre fils de  
Bardet, Samuel, agriculteur, et de  
Marie-Julie née Monney, à Villars-le-Grand,2. Bardet, Hélène-Sophie, célibataire,  
ménagère,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand, le treize février  
mil neuf cent fille de  
Bardet, Charles-Jean-Thomas, décédé et de  
Marie-Louise, née Rey,  
à Villars-le-Grand

Comme témoins :

- 1.
- Bardet Charles, agriculteur, à Villars-le-Grand
- 
- 2.
- Monney Marcel, agriculteur, à Villars-le-Grand

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand, le  
20 janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le douze février, mil-neuf cent  
vingt-six.

Pièces déposées :

- 1.
- Promesse de mariage
- 
- 2.
- Actes de naissance
- 
- des fiancés.
- 
- 3.
- Acte de publication
- 
- de mariage de Villars-
- 
- le-Grand.

Communiqué

Les époux :

Bardet Robert  
Bardet Hélène née Bardet

Les témoins :

Bardet Charles  
Monney Marcel

L'officier de l'état civil :

J. Bessat

## Registre des mariages A.

N° 2. —

Badoux-Loup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badoux, Jean-Samuel, célibataire,  
agriculteur,originaire de Cremin, domicilié àCremin, né àà Sarzens, le premier janviermil huit cent nonante-neuf fils deAdrien Badoux, agriculteur, et deHélène née Loup, ménagère,à Sarzens;2. Loup, Angèle-Mathilde, célibataire,  
ménagère,originaire de Montmagny, domiciliée àMontmagny, née àMontmagny le vingt-cinq octobremil neufcent fille deLoup, Adolphe, agriculteur, et deLouise-Marie née Taurin, ménagère,à Montmagny.

Comme témoins :

1. Loup, Georges agriculteur à Montmagny2. Badoux, Ernest, agriculteur à Sarzens.Les publications ont eu lieu à Cremin le 3 février et  
à Montmagny le 4 février 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt février mil neuf-cent  
vingt-six.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

J. BadouxAngèle Badoux née Loup

Les témoins :

G. Loup  
E. Badoux

L'officier de l'état civil :

J. Pessat.Communiqué au bureau de  
l'état-civil de Lucens.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 3. Le-Comte, Zwahlen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Le-Comte, Ferdinand-Jules, célibataire, ingénieur-agronome,

originaire de St-Saphorin "Larvaux" domicilié à Salavaux, rière Bellerive, né à Rugg, "Argovie" le seize mai mil neuf cent

\_\_\_\_\_ fils de Le-Comte, Henri, instructeur du génie et de Hélène née Gütz, à Niège, "Palais"

2. Zwahlen, Jeanne-Henriette, célibataire, sans profession,

originaire de Gessenay, "Berne" domiciliée à Salavaux, rière Bellerive, née à Lausanne le vingt-un août mil neuf cent-trois

\_\_\_\_\_ fille de Jules-Henri-Ferdinand Zwahlen, décédé de Adèle née Duperez, sa femme à Salavaux.

Comme témoins :

- 1. Blaser Jean, employé de commerce à Salavaux
- 2. Grandjean Adolphe, manoeuvre à Salavaux

Les publications ont eu lieu à Bellerive et Saanen le 23 et à St-Saphorin le 24 janvier 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-six février mil-neufvingt-six.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.
- 2 et 3. Actes de naissance des fiancés.
- 4, 5 et 6. Actes de publication de mariage de Bellerive, Saanen et St-Saphorin.

Les époux :

F. Belmonte  
J. Belmonte née Zwahlen

Les témoins :

J. Blaser  
A. Grandjean

L'officier de l'état civil :

J. Bessot

Communiqué aux bureaux de l'état-civil de Saanen et Cheabres.

## Registre des mariages A.

N° 4. —

Belk-Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Belk, Gottlieb, célibataire, agriculteur,originaire de Courlevon "Fribourg" domicilié à Bellerive, né àCourlevon, le vingt-cinq août mil neuf cent - un fils deBelk, Daniel, décédé, et deElisa née Helfer, sa veuve à Courlevon,2. Besson, Alice-Louise, célibataire, ménagère,originaire de Bellerive, domiciliée àBellerive, née àBellerive, le dix-huit mai mil neuf cent - cinq fille deBesson, Charles-François, agriculteur, et deSophie-Louise née Spahr, à Bellerive.

Comme témoins :

1. Besson, Charles-François, agriculteur à Bellerive,2. Guignard, Paul-Jules, cafetier, à Bellerive.Les publications ont eu lieu à Bellerive et à Courlevon, le 20 février, 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-neuf mars mil neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
2 et 3. Actes de naissance des fiancés. 4 et 5. Actes de publication de mariage de Bellerive et Courlevon.

Les époux :

Belk Gottlieb  
Alice Belk nie Besson

Les témoins :

François Besson  
Paul Guignard

L'officier de l'état civil :

J. BessatCommuniqué au bureau de l'état-civil de Meyriez.

## Registre des mariages A.

N° 5. —

Milliet-Treyraud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliet, Fritz - Abram, célibataire,  
agriculteur,originaire de Cudrefin, domicilié àCudrefin, né àCudrefin, le vingt août

mil huit cent quatre-vingt-seize — fils de

Fritz - Abram Milliet, et deLina née Bart, son épouse,à Cudrefin,2. Treyraud, Eva - Marie, célibataire,  
ménagère,originaire de Cudrefin, domiciliée àVers - chez - Jacob / Cudrefin née àVers - chez - Jacob / Cudrefin orge août

mil neuf cent - un — fille de

Auguste Treyraud, décédé, et deRosalie née Peuille,à Cudrefin.

Comme témoins :

1. Margot, Edouard, instituteur, à Constantine.2. Gentizon, Louis d'Henri, agriculteur, à Constantine.Les publications ont eu lieu à Cudrefin le 9 avril

1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-trois avril mil neuf  
cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Fritz, MillietEva Millietnée Treyraud.

Les témoins :

E. Margot.E. Gentizon.

L'officier de l'état civil :

J. PessatCommuniqué au bureau de  
l'état-civil de Cudrefin.

Par jugement du Tribunal  
du district d'Arvenche  
rendu en date du 21 septem-  
bre 1927, déclaré définitif  
et exécutoire le 14 octobre  
1927, le mariage inscrit  
ci-contre a été dissous par  
le divorce.

Le Tribunal a fixé à  
deux ans le délai pendant  
lequel la femme ne  
pourra contracter un nou-  
veau mariage.

Inscrit le 31 octobre 1927.

L'officier de l'état-civil:  
J. Pessat



N° 6. —

Bourquin-Taumin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bourquin, Samuel-Alphonse, —  
célibataire, domestique de campagne, —originaire de Corcelles-Cormondrèche et de Neuchâtel domicilié à  
Villars-le-Grand, — âgé — né à1. Cormondrèche — le vingt-neuf juin —  
— mil neuf cent - quatre — fils deGustave-Alphonse Bourquin, vigneron et de  
Cécile-Adèle née Clerc, —à Neuchâtel, —2. Taumin, Louise-Elisa, célibataire,  
ménagère, —originaire de Villars-le-Grand, — domiciliée à  
Villars-le-Grand, — née àVillars-le-Grand le vingt-six décembre —  
— mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille deTaumin, Daniel-Charles, décédé — et de  
Marie née Bardet, —à Villars-le-Grand. —

Comme témoins :

1. Taumin, Paul, agriculteur à Villars-le-Grand2. Maillon, Alfred, agriculteur, aux Friques, "Fibron"Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand, à  
Corcelles-Cormondrèche et à Neuchâtel,  
le 14 avril 1926. —Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine —, le vingt-neuf avril mil neuf  
cent vingt-six. —

Pièces déposées :

1. — Trompette de mariage.2. 3. — Actes de naissance  
des fiancés. —4. 5. et 6. — Actes de publi-  
cation de mariage de  
Villars-le-Grand,  
Corcelles-Cormondrèche  
et de Neuchâtel.Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de Corcelles-  
Cormondrèche et de  
Neuchâtel. —

Les époux :

Samuel Bourquin  
Louise Bourquin née Taumin

Les témoins :

Paul Taumin  
Alfred Maillon

L'officier de l'état civil :

J. Bessat —

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 7. —

Loup-Rapin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, André, célibataire, agriculteur,originaire de Montmagny, domicilié à Montmagny, né àMontmagny, le diez-huit décembre  
mil huit cent quatre-vingt-seize fils deLoup, Lion, agriculteur, et de  
Alice-Louise née Cuarillon,à Montmagny;2. Rapin, Marguerite-Adèle, céliba-  
-taire, ménagère,originaire de Corcelles-près-Tayerné, domiciliée à  
Corcelles, près-Tayerné, née àCorcelles-près-Tayerné le diez-neuf novembre  
mil neuf cent-douze fille deRapin, Ami, agriculteur, et de  
Augusta née Chuard,à Corcelles-près-Tayerné.

Comme témoins :

1. Loup, Lion, agriculteur, à Montmagny.2. Rapin, Ami, agriculteur, à Corcelles-près-Tayerné.Les publications ont eu lieu à Corcelles-près-Tayerné  
le 22 et à Montmagny le 23 avril  
1926.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine le vingt-un mai mil-  
-neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.4. 5. Actes de publication  
de mariage de Mont-  
magny et Corcelles  
près-Tayerné.

Les époux :

Loup André  
Loup Marguerite-Rapin

Les témoins :

Lion Loup  
Rapin Chuard Ami

L'officier de l'état civil :

J. BessatCommuniqué au bureau  
de l'état-civil, de  
Corcelles-près-Tayerné.

N° 8. —

Girard-Vincent.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girard, Robert-Henri, célibataire,  
agriculteur,originaire de Provence, domicilié à  
Cotterd, lieu Bellerive, né à  
Constantine le onze décembre  
mil neuf cent - un fils deGirard, Eugène, décédé, et de  
Valentine née Paud,à Cotterd;2. Vincent, Ida-Elise, célibataire,  
ménagère,originaire de Vallamand, domiciliée à  
Salavaux, lieu Bellerive, née à  
Vallamand, le six septembre  
mil neuf cent - un fille deVincent, Louis-Paul, hôtelier, et de  
Ida-Elise née Imhof,à Salavaux;

Comme témoins :

1. Girard Marcel, agriculteur, à Cotterd,  
2. Vincent, Louis-Paul, hôtelier à Salavaux.Les publications ont eu lieu à Bellerive le 12 avril, à  
Provence et à Vallamand, le 13 avril 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-deux mai mil  
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4. 5. 6. Actes de pu-  
blication de mariage  
de Bellerive, Provence  
et de Vallamand.

Les époux :

Girard Robert  
Girard Ida née Vincent

Les témoins :

Marcel Girard  
Paul Viret

L'officier de l'état civil :

J. BessatCommuniqué aux bureaux  
de l'état-civil de  
Provence et de Cudrefin.

## Registre des mariages A.

N° 9. —

Tombez, Vincent

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tombez, Jean-Alfred, célibataire,  
agriculteur,originaire de Bellerive, domicilié à  
Salavaux, rière-Bellerive, né à  
Salavaux le trainté décembremil huit cent quatre vingt-dix-sept fils de  
Tombez, Alfred-Louis, propriétaire, et de  
Marie-Léa née Petras,à Salavaux;2. Vincent, Alice-Frida, célibataire,  
ménagère,originaire de Vallamand, domiciliée à  
Vallamand, née à  
Vallamand, le vingt-sept marsmil neuf cent-trois fille de  
Vincent, Louis-Paul, hôtelier, et de  
Ida-Elise née Imhof,à Salavaux;

Comme témoins :

1. Tombez, Alfred-Louis, propriétaire, à Salavaux.  
2. Vincent, Louis-Paul, hôtelier, à Salavaux.Les publications ont eu lieu à Bellerive et à Vallamand,  
le 22 mai 1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-sept juin mil neuf-  
cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2.3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4.5. Actes de publication  
de mariage de Bellerive  
et de Vallamand.

Les époux :

Jean Tombez.  
Alice Tombez née Vincent.

Les témoins :

A. Jacoby.  
Paul Vincent

L'officier de l'état civil :

J. Bessat.Communiqué au bureau de  
l'état-civil de Budrefin.

## Registre des mariages A.

N° 10. *Rayroud*  
*Loup.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Rayroud, René-Albert-Alfred,* —  
célibataire, meunier, —

originaire de *Rougemont,* — domicilié à  
*Tompaples,* — né à

*Neuchâtel,* — le douze mai —  
— mil neuf cent-quatre — fils de

*Rayroud, Louis-Albert, décédé,* — et de  
*Marie née Chautems,* —

à sans domicile connu. —

2. *Loup, Evodie, célibataire, ménagère,*

originaire de *Montmagny,* — domiciliée à  
*Montmagny,* — née à

*Montmagny,* — le vingt-cinq septembre —  
— mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — fille de

*Loup, Henri, négociant,* — et de  
*Alice née Perdon, décédée,* —

à *Montmagny.* —

Comme témoins :

1. *Loup, Edmond, jardinier, à Trilly.* —

2. *Chautems, Robert, architecte, à Lausanne.*

Les publications ont eu lieu à *Tompaples* le 17 juin,  
à *Rougemont* le 18 juin et à *Mont-*  
*magny* le 19 juin 1926. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— *Constantine* —, le dix juillet, mil neuf  
cent vingt-six. —

Pièces déposées :

— *Certificat de publication* —

Les époux :

*René Rayroud*  
*Evodie Rayroud née Loup.*

Les témoins :

*Loup Edmond.*  
*Chautems Robert.*

L'officier de l'état civil :

— *T. Pessat.* —

Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de *Rougemont*  
et de *La Sarraz.*

## Registre des mariages A.

N° 11. Loup  
Monney.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Roger, célibataire, agriculteur,

originaire de Montmagny, domicilié à  
Salavaux, Commune de Constantine, né à  
Salavaux, rue Bellevue, le dix mai  
mil neuf cent - un fils de

Loup, Fritz-Léon, agriculteur, et de  
Trachel-Milanie née Pessard,  
à Salavaux, rue Constantine;

2. Monney, Rose-Susanne, célibataire,

originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand, le vingt-cinq octobre  
mil neuf cent fille de

Monney, Gustave-Edouard, buraliste postal, et de  
Marie-Lisette née Bardet,  
à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Loup, René, agriculteur, à Salavaux,  
2. Monney, Lucien, agriculteur, à Villars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Constantine le 6, à Mont-  
magny et Villars-le-Grand le 7 novembre  
1926.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-six novembre, mil  
neuf cent vingt-six.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés. 4. 5 et 6. Actes  
de publication de Constantine  
Montmagny et Villars-le-  
Grand.

Les époux :

Loup Roger  
Rose Loup. née Monney

Les témoins :

R. Loup.  
L. Monney.

L'officier de l'état civil :

J. Pessard.

Communiqué \_\_\_\_\_

Vu le 29 NOV. 1926

Le Préfet du District d'Annecy  
A. Bardet.

# Registre des mariages A.

N°

Le numéro 11, à la page 123, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1926. Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.  
Constantine, le 31 décembre 1926.

L'officier de l'état-civil:  
J. Bessabé



Un double a été remis le 4 janvier 1937, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910.

Constantine le 4 janvier 1937.

L'officier de l'état-civil:  
J. Bessabé



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. originaire de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
né à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_ mil cent \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

2. originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
née à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_ mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_  
2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1. —

Hänni-Loup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hänni, Johann, célibataire, laitier, —originaire de Toffen "Berne" domicilié à  
Montmagny, né à  
Toffen, le quatre février  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fils deGottfried Hänni, agriculteur, et de  
Anna née Füssli,à Toffen;2. Loup, Louise-Juliette, célibataire, —  
couturière, —originaire de Montmagny, domiciliée à  
Montmagny, née à  
Montmagny, le cinq octobre  
mil neuf cent \_\_\_\_\_ fille deLoup, Arnold, agriculteur, et de  
Hermiette-Lucie née Loup,à Montmagny.

Comme témoins :

1. Gottfried Hänni, agriculteur, à Toffen. —  
2. Percival Loup, agriculteur, à Montmagny. —Les publications ont eu lieu à Montmagny le 10, et à  
Telp le 11 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

— Constantine —, le vingt-six avril mil neuf  
cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4. 5. Actes de publication  
de mariage de Montma-  
gny et de Telp.

Les époux :

J. Hänni  
Louise Hänni née Loup.

Les témoins :

Gottfr. Hänni  
Percival Loup

L'officier de l'état civil :

— J. Bessat. —Communiqué au bureau de  
l'état-civil de Telp.



## Registre des mariages A.

N° 24 -

Jaquenod.  
Magnin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquenod, William - Sylvain, célibataire,  
agriculteur,originaire de Oleyres, domicilié à  
Montmagny, né à  
Oleyres, le dix juilletmil neuf cent fils de  
Jaquenod, Jules - Henri - Samuel, décédé et de  
Elise - Adèle née Nicolier,à Montmagny;2. Magnin, Elisa, célibataire, ménagère,originaire de Cudrefin, domiciliée à  
Montmagny, née à  
Montmagny, le dix févriermil huit cent quatre-vingt dix-huit fille de  
Magnin, Henri, agriculteur, à Montmagny et de  
Elise - Marianne née Gontizon, décédée.

à

Comme témoins :

1. Jaquenod, Auguste agriculteur, à Montmagny  
2. Magnin Henri, fils, agriculteur, à Montmagny.Les publications ont eu lieu à Montmagny et Oleyres  
le 11 avril et à Cudrefin le 13 avril 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le vingt-neuf avril mil neuf  
cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1° Trombasse de mariage  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4. 5. 6. Actes de publication  
de mariage de Mont-  
magny, Oleyres et de  
Cudrefin.

Les époux :

William Jaquenod  
Elisa Jaquenod née Magnin.

Les témoins :

Auguste Jaquenod  
Henri Magnin

L'officier de l'état civil :

J. Bessat.Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil d'Aranches  
et de Cudrefin.

## Registre des mariages A.

N° 3.-

Folly-Villars.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Folly, Charles, célibataire, agriculteur,originaire de Villarepos, "Fribourg" domicilié à  
Villars-le-Grand, né àVillarepos, le huit janvier  
mil neuf cent - quatre fils deFolly, Antonin-Benoit et de  
Emma née Taurin,

à Villars-le-Grand;

2. Villars, Emma dite Lydia, célibataire,  
mineure autorisée, fille adoptée par veuve Marie  
Villars née Taumann, d'origine "Fribourg" domiciliée à Constantineoriginaire de Huttwil, "Fribourg" domiciliée à  
Constantine née àPierrre le douze septembre  
mil neuf cent - sept fille deUhlmann, Frédéric, horloger, et de  
Elise née Weber,à Fons "Fribourg"

Comme témoins :

1. Trigéri, André, maçon à Vallamand2. Bugnon, Albert, chauffeur, à Domitidier.Les publications ont eu lieu à Constantine le 27 mars à  
Villars-le-Grand, Villarepos et Huttwil le  
28 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le trente avril mil neuf  
cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. 3. Actes de naissance des fiancés.
4. Acte de consentement de la mère adoptive de la fiancée.
5. 6. 7. 8. Actes de publication de mariage de Constantine, Villars-le-Grand, Villarepos et Huttwil.

Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de Villarepos  
et Huttwil.

Les époux :

Folly Charles  
Emma dite Lydia Folly  
adoptée Villars

Les témoins :

André Trigéri  
Bugnon Albert.

L'officier de l'état civil :

J. Pessall

N<sup>o</sup> 4.Bovet  
Tulver

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet, Albert-Paul, célibataire, agriculteur,originaire de Tromasens domicilié à  
Villars-le-Grand, né àVillars-le-Grand le seize mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils deBovet, Edouard-Apollinaire, maréchal, et deElisabeth-Alexandrine née Rey,à Les Frigues, "Fribourg"2. Tulver, Eugénie-Jeanne, célibataire,  
ménagère,originaire de Piggisberg, "Berne" domiciliée à  
Villars-le-Grand, née àVillars-le-Grand, le vingt-quatre juin  
mil huit cent quatre-vingt-seize fille deTulver, Rodolphe, agriculteur, à Villars-le-Grand et deAugustine-Constance-Louise née Monney, décédée

Comme témoins :

1. Margot, Edouard, instituteur, à Constantine,2. Gentizon, Alois, agriculteur, à Constantine.Les publications ont eu lieu à Villars-le-GrandTromasens et Mühlethurnen le 6 mai 1927

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le vingt mai mil neuf cent  
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. 3. Actes de naissance des fiancés.
4. 5. 6. Actes de publication de mariage de Villars-le-Grand Tromasens et Mühlethurnen.

Les époux :

Albert Bovet  
Eugénie Bovet née Tulver

Les témoins :

E. Margot.  
Gentizon Alois

L'officier de l'état civil :

J. Pessier.Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de Tromasens et Birchenthurnen.

## Registre des mariages A.

N° 5. - Favre  
Chardonnens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre, André-Paul, célibataire, cordonnier,

originaire de Savigny et Villette, domicilié à  
Salavaux née Constantine, né à  
Corcelles près Tully le six janvier  
mil neuf-cent-quatre fils de  
Favre, Paul, journalier, et de  
Elise née Gailloz,

à Grandcour,  
2. Chardonnens, Rosa-Marie, céliba-  
taire, ménagère,

originaire de Dorodidier, "Fribourg" domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand, le sept juin  
mil neuf-cent-quatre fille de  
Chardonnens, Louis-Antoine, agriculteur et de  
Marie-Joséphine, née Pedelley,  
à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Guerry, Alfred, agriculteur, à Les Trégués,  
2. Chardonnens, Victor agriculteur à Villars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Constantine, Savigny et Dor-  
didier le 13 mai à Villars-le-Grand le 14,  
et à Villette le 15 mai 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le dix juin mil neuf cent  
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.

4. 5. 6. 7. 8. Actes de publica-  
tion de mariage de Cons-  
tantine, Savigny, Villette,  
Dorodidier et Villars-le-  
Grand.

Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de Savigny,  
Cully et Dorodidier.

Les époux :

Favre André  
Rosa Favre née Chardonnens

Les témoins :

Guerry Alfred  
Chardonnens Victor

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Registre des mariages A.

N° 6.  
Blaser  
Christinat.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blaser, Frédéric, célibataire, agriculteur,

originaire de Sargnau, "Beme" domicilié à Chabrey, né à Montet "Budrefin" le vingt-trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un fils de Blaser, Frédéric, agriculteur, à Chabrey, et de Elisabeth née Bât, décédée

2. Christinat, Mathilde, mineure autorisée, ménagère,

originaire de Chabrey, domiciliée à Chabrey, née à Chabrey, le vingt-deux mars \_\_\_\_\_ mil neuf cent neuf fille de Christinat, Sima-Louise, à Chabrey.

Comme témoins :

1. Bessat, Eugène, agriculteur, à Constantine
2. Gentizon, Numa, agriculteur, à Constantine.

Les publications ont eu lieu à Sargnau et à Chabrey le 1 août 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le vingt-deux août mil neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. 3. Actes de naissance des fiancés
4. Acte de consentement de la mère de la fiancée.
5. 6. Actes de publication de mariage de Sargnau et Chabrey.

Communiqué au bureau de l'état-civil de Sargnau.

Les époux :

Fritz Blaser  
Mathilde Blaser née Christinat

Les témoins :

Eugène Bessat.  
Numa Gentizon

L'officier de l'état civil :

J. Bessat

L'état-civil de l'épouse doit être complété par le mot de célibataire.  
Constantine le 10 octobre 1928.  
L'officier de l'état-civil: J. Bessat

Par jugement du Tribunal du district d'Avenches, rendu en date du 23 décembre 1931, déclaré définitif et exécutoire, le 29 février 1932, le mariage inscrit ci-contre a été dissous pour le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.  
Constantine le 17 mars 1933;

L'officier de l'état-civil:  
J. Bessat

## Registre des mariages A.

N° 7. Bovet  
Braucoup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovet, Ernest-Emile, célibataire,  
agriculteur,

originaire de Promasens, et Auboranges, "Fribourg" domicilié à  
Les Triques, "Fribourg" né à  
Villars-le-Grand, le dix-huit juillet  
mil neuf cent fils de

Bovet, Edouard-Apollinaire, maréchal, et de  
Elisabeth-Alexandrine née Rey,  
aux Triques "Fribourg"

2. Braucoup, Jeanne-Susanne, célibataire,  
ménagère,

originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née à  
Villars-le-Grand le quinze juillet  
mil neuf cent - quatre fille de

Braucoup, Jules-David, agriculteur, à Villars-le-Grand et de  
Elisa née Desybourg, décédée.

Comme témoins :

1. Bovet, Edouard, maréchal, à Les Triques  
2. Braucoup, David, agriculteur, à Villars-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Promasens, Auboranges et  
Villars-le-Grand le 1<sup>er</sup> avril et à Les Triques le  
31 mars 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le vingt-un septembre, mil  
neuf cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Ernest Bovet  
Jeanne Bovet née  
Braucoup

Les témoins :

Edouard Bovet  
de Braucoup

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de St-Aubin  
et Promasens "Fribourg"

## Registre des mariages A.

N° 8. Blanc,  
Bonny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Blanc, Ami-Samuel, célibataire,  
maçon,

originaire de Missy, domicilié à  
Chabrev, né à

Missy, le sept décembre  
mil neufcent - deux fils de

Blanc, Jean-Frédéric, maçon, et de

Elmire-Marie née Chappuis,  
à Sayerne.

2. Bonny, Yvonne-Rosine célibataire,  
ménagère,

originaire de Chevroux, domiciliée à

Chevroux, née à

Chevroux, le vingt-six avril  
mil neufcent - quatre fille de

Bonny, Paul-Adolphe, décédé, et de

Alice née Fontanellas,  
à Chevroux.

Comme témoins :

1. Glauser, Ami, mécanicien, à Chevroux,

2. Bertolini, Waldo, peintre-gypseur, à Budrefin

Les publications ont eu lieu à Chabrev le 8, à Missy et  
Chevroux le 9 août 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le huit octobre mil neufcent  
vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
2. 3. Actes de naissance des fiancés.
4. 5. 6. Actes de publication de mariage de Chabrev, Missy et Chevroux.

Les époux :

Ami Blanc  
Yvonne Blanc née Bonny

Les témoins :

Ami Glauser,  
Waldo Bertolini

L'officier de l'état civil :

J. Bessat

Communiqué au bureau de  
l'état-civil de Grand-  
cour.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 9. Grandjean  
Gilliand.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grandjean, Auguste-Olivier, célibataire,  
agriculteur,

originaire de Bellerive, domicilié à

Bellerive, né à

Bellerive, le onze décembre

mil huit cent quatre vingt dix-sept fils de

Grandjean, Emile-Bernard, agriculteur et de

Clair née Grandjean,

à Bellerive,

2. Gilliand, Andrie-Susanne, célibatai-  
re, ménagère,

originaire de Corbremont-le-Grand domiciliée à

Corbremont-le-Grand, née à

Corbremont-le-Grand le six juillet

mil neuf cent quatre fille de

Gilliand, Henri-François, agriculteur, et de

Alice née Gilliand,

à Corbremont-le-Grand.

Comme témoins :

1. Grandjean, Emile-Bernard, agriculteur à Bellerive,

2. Gilliand, Henri-François, agriculteur à Corbremont-le-Grand.

Les publications ont eu lieu à Bellerive le 5 et à Cor-

bremont-le-Grand le 6 octobre 1927.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le vingt-sept octobre mil neuf

cent vingt-sept.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2.3. Actes de naissance

des fiancés.

4.5. Actes de publication

de mariage de Bellerive

et de Corbremont-le-

Grand.

Les époux :

Auguste Grandjean

Andrie Grandjean

née Gilliand.

Les témoins :

H. Passojaux

H. Gilliand.

L'officier de l'état civil :

J. Pessat.

Vu le 1<sup>er</sup> décembre 1927.

Le Préfet du District d'Annecy

A. Bardet

Communiqué au bureau de l'état-  
civil de Corbremont-le-  
Grand.



N<sup>o</sup> — Le numéro 9 à la page 133 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1927. Les deux doubles du présent registre sont conformes. —  
 Ce que nous certifions.  
 Constantine le 31 décembre 1927. —

L'officier de l'état-civil:  
 J. Pessat

Un double a été remis le 5 janvier 1928, à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 14 de l'Ordonnance fédérale du 25 février 1910. —  
 Constantine le 5 janvier 1928. —

L'officier de l'état-civil:  
 J. Pessat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. \_\_\_\_\_ originaire de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
 né à \_\_\_\_\_  
 le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_ originaire de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_  
 le \_\_\_\_\_  
 mil cent \_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

Comme témoins :

1. \_\_\_\_\_  
 2. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le \_\_\_\_\_

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

## Registre des mariages A.

N° 1. — *Garraux*  
— *Grandjean.*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Garraux, Valéry, célibataire, agriculteur.*

originaire de *Malleray, "Dème"* domicilié à *Salavaux, rière Bellerive.* né à

*Vendlincourt* le *quinze août*

*mil neuf cent - trois* fils de

*Garraux, Adolphe, décédé,* et de *Marie née Meyer, sa veuve.*

à *St-Blaise.*

2. *Grandjean, Sophie-Rose, célibataire, ménagère.*

originaire de *Bellerive* domiciliée à *Salavaux, rière Bellerive.* née à

*Salavaux.* le *vingt-sept décembre*

*mil neuf cent - cinq* fille de

*Grandjean, Adolphe, agriculteur, à Salavaux* et de *Mary née Wullième, décédée.*

à

Comme témoins :

1. *Wullième Bertha, touriste à Salavaux.*

2. *Garraux, Marie, ménagère à St-Blaise.*

Les publications ont eu lieu à *Bévilard et Bellerive, le 13 février 1928.*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

*Constantine* le *vingt-cinq février mil neuf cent vingt-huit.*

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.

2. 3. Actes de naissance des fiancés.

4. 5. Actes de publication de mariage de *Bévilard et Bellerive.*

Les époux :

*Valéry Garraux*

*Sophie Garraux née Grandjean.*

Les témoins :

*Wullième*

*M. Garraux*

L'officier de l'état civil :

*J. Pissat.*

Communiqué au bureau de l'état-civil de *Bévilard.*

# Registre des mariages A.

No

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

*En suite d'omission  
accidentelle, la page  
N° 136, n'a pas été  
utilisée.  
Constantine le 28 janvier 1938  
L'officier de l'état-civil:  
J. Pissot.*

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2. - Magnin -  
Gentizon.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin, Louis célibataire, agricul-  
-teur,

originaire de Cudrefin, domicilié à  
Montmagny, né à  
Montmagny, le onze décembre  
mil huit cent quatre vingt-huit fils de  
Magnin, Gustave et de  
Henriette-Salomé née Loup, décédés,

2. Gentizon, Jeanne-Perthe, célibataire,  
ménagère,

originaire de Constantine, domiciliée à  
Constantine, née à  
Constantine, le six mai  
mil neuf cent fille de  
Gentizon, Alexandre-Louis, agriculteur et de  
Ida née Papin,  
à Constantine.

Comme témoins :

- 1. Gentizon Alexandre-Louis, agric. à Constantine,  
2. Beutler, Emile, agriculteur à Chabrey,

Les publications ont eu lieu à Constantine le 10 à Cudre-  
-fin et Montmagny le 11 février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine le vingt-huit février mil-  
-neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

- 1. Promesse de mariage.  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4. 5. 6. Actes de publica-  
-tion de mariage de  
Constantine, Cudrefin  
et de Montmagny.

Les époux :

Louis Magnin  
Jeanne Magnin née Gentizon

Les témoins :

Louis Gentizon Papin  
Emile Beutler

Communiqué au bureau de  
l'état-civil de Cudre-  
-fin.

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

## Registre des mariages A.

N° 3. —  
Magnin  
Milliet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin, Henri-Ernest, célibataire,  
agriculteur,

originaire de Cudrefin, domicilié à  
Montmagny, né à  
Montmagny, le huit octobre  
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de  
Magnin, Henri, agriculteur à Montmagny et de  
Elise-Marianne née Gentizon, décédée;

à  
2. Milliet, Henriette-Adeline, céliba-  
taire, ménagère,

originaire de Cudrefin, domiciliée à  
Cudrefin, née à  
Cudrefin, le vingt-huit février  
mil neuf cent - trois fille de  
Milliet, Fritz-Abraham, agriculteur, et de  
Lina née Bart,  
à Cudrefin;

Comme témoins :

1. Jaquenod, William, agriculteur à Montmagny  
2. Milliet, Fritz, agriculteur à Cudrefin.

Les publications ont eu lieu à Montmagny le 1<sup>er</sup> et à  
Cudrefin le 2 mars 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le vingt-quatre mars mil  
neuf cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage  
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.  
4. 5. Actes de publica-  
tion de mariage de  
Montmagny et de  
Cudrefin.

Les époux :

Henri Magnin.  
Henriette Magnin Milliet

Les témoins :

William Jaquenod  
Fritz Milliet fils

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Communiqué au bureau de  
l'état-civil de Cudrefin.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4. - Vincent  
Blanc.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vincent, Louis-Paul, célibataire,  
agriculteur.originaire de Vallamand domicilié à  
Salavaux, née Bellerive, né à  
Vallamand, le deux juin  
mil neuf cent - quatre fils de  
Louis-Paul Vincent hôtelier, et de  
Sida-Elise née Trühop,  
à Salavaux.2. Blanc, Germaine-Olyce, célibataire,  
ménagère.originaire de Missy, domiciliée à  
Missy, née à  
Missy, le dix-neuf septembre  
mil neuf cent - six fille de  
Armi-Gustave Blanc, agriculteur, et de  
Nancy-Charlotte née Bonny,  
à Missy.

Comme témoins :

1. Vincent, Louis-Paul, hôtelier à Salavaux.  
2. Tombez, Jean, agriculteur à Salavaux.Les publications ont eu lieu à Bellerive le 11, à Missy,  
le 12 et à Vallamand le 13 avril 1928.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de  
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Constantine, le vingt-six avril mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.  
2. 3. - Actes de naissance  
des fiancés.  
4. 5. 6. - Actes de publi-  
cation de mariage de  
Bellerive, Missy et de  
Vallamand.

Les époux :

Vincent Paul.  
Germaine Vincent née Blanc

Les témoins :

Paul Niver  
Jean Tombez

L'officier de l'état civil :

J. Bessat

Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de Budrefin  
et de Grandcour.

N<sup>o</sup> 57Jaurin  
Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaurin, Marcel-David, célibataire,  
agriculteur,originaire de Villars-le-Grand, domicilié à  
Villars-le-Grand, né àVillars-le-Grand, le quatorze mars  
mil huit cent quatre vingt dix-neuf fils de  
Jaurin, David, agriculteur, et deAnna-Laure née Monney,  
à Villars-le-Grand.2. Bardet, Irène-Lia, célibataire, mima-  
-gère,originaire de Villars-le-Grand, domiciliée à  
Villars-le-Grand, née àVillars-le-Grand, le vingt-neuf juillet  
mil neuf cent deux fille deBardet, Louis-Frédéric-Samuel, agriculteur et de  
Marie née Traucoup,à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Gentizon, Louis agriculteur à Constantine.
2. Gentizon, Alois, agriculteur à Constantine.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Grand le 12  
février 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le premier mai mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Française de mariage.
2. 3. Actes de naissance  
des fiancés.
4. Acte de publication  
de mariage de Villars-  
le-Grand!

Les époux :

Jaurin Marcel  
Jaurin Irène née Bardet

Les témoins :

Louis Gentizon  
Alois Gentizon

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Communiqué

## Registre des mariages A.

N° 6. Bauer  
Schuhmacher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bauer, Charles-Fernand, célibataire,  
employé de commerce,

originaire de Langnau, "Berne" domicilié à  
Yverdon, né à

Yverdon, le deux juin

mil-neuf-cent-cinq fils de

Georges-Edouard-Bauer, décédé, et de  
Suzanne-Adeline née Bantard,

Yverdon.

2. Schuhmacher, Ida-Ella, céliba-  
taire, ménagère,

originaire de Rüschegg, "Berne" domiciliée à  
Avenches, née à

Avenches, le vingt-huit septembre

mil-neuf-cent-trois fille de

Ernest Schuhmacher, négociant et de  
Sida née Moret,

à Avenches.

Comme témoins :

1. Bauer Marcel employé à Yverdon
2. Berger Rosalie, téléphoniste à Avenches.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, Langnau et  
à Avenches le 11 juillet et à Rüschegg  
le 12 juillet 1956.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le onze août mil neuf cent  
vingt-huit.

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Ch. Bauer  
Ida Bauer -  
née Schuhmacher

Les témoins :

M. Bauer.  
R. Berger

L'officier de l'état civil :

J. Bessot

Le Département de  
justice et Police du can-  
ton de Vaud en date  
du 7 mai 1956.

Vu les articles 45, alinéa  
2, du Code civil suisse,  
50 et 51 de l'ordonnan-  
ce fédérale du 10 juin  
1953, sur l'état civil

ordonne la rectification

en ce sens que le  
patronyme de l'é-  
pouse soit orthogra-  
fié "Schumacher"  
et non Schuhmacher.

Montmagny le 10 mai  
1956.

L'officier de l'état civil

Alf Lutz



Communiqué aux bureaux de  
l'état-civil de Langnau,  
Rüschegg, Yverdon et  
Avenches.



N° 47  
 Loup  
 Gerelli.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loup, Jules-Alfred célibataire,  
 agriculteur,

originaire de Montmagny, domicilié à  
Montmagny, né à  
Montmagny, le dix-neuf mai  
mil huit cent quatre vingt-dix-huit fils de  
Loup, Henri, agriculteur à Montmagny et de  
Henriette-Julie née Gentizon, décédée;

2. Gerelli, Hélène-Blanche, célibataire,  
 ménagère

originaire de Vignone, (Novare) "Italie" domiciliée à  
Montmagny, précédemment à Bellerive née à  
Villars-le-Grand le sept novembre  
mil neuf cent quatre fille de  
Gerelli, Charles-Antoine, journalier, et de  
Cécile née Taurin,  
 à Villars-le-Grand.

Comme témoins :

1. Loup, Henri agriculteur à Montmagny
2. Loup, Jules, agriculteur à Montmagny.

Les publications ont eu lieu à Montmagny et Bellerive  
 le 14 mai 1928 et à Brizzano "Italie" le  
24 juin 1928.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Constantine, le dix-sept août mil neuf  
cent vingt-huit.

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage,
  2. 3. Actes de naissance des fiancés.
  4. Autorisation du Département.
  5. Certificat d'état libre des fiancés
  6. Certificat matrimonial.
  7. 8. Actes de publication de mariage de Montmagny et Bellerive.
- Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

Les époux :

Alfred Loup  
Hélène Loup  
 née Gerelli

Les témoins :

Henri Loup-Gentizon  
Jules Loup.

L'officier de l'état civil :

J. Pessat

Vu le 3 décembre 1928.  
 Le préfet :  
 A. Bardet.

Registre des mariages A.

N°

L'inscription portant le N° 1, à la page 142, est la dernière de ce volume N° 2, la suite se trouve dans le volume N° 3, qui commence par le N° 4, de l'année 1929, Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.

Constantine le 3 janvier 1929  
 L'officier de l'état-civil:  
 J. Bessabé



Un double a été remis le 7 janvier 1929, à l'Autorité cantonale en exécution de l'article 33, de la loi.

Constantine le 7 janvier 1929  
 L'officier de l'état-civil:  
 J. Bessabé



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N°

L'inscription portant le N° 1, à la page 142, est la dernière de ce volume N° 2, la suite se trouve dans le volume N° 3, qui commence par le N° 4, de l'année 1929, Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910, qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions.

Constantine le 3 janvier 1929  
L'officier de l'état-civil:  
S. Bessabé



Un double a été remis le 7 janvier 1929, à l'autorité cantonale en exécution de l'article 33, de la loi.

Constantine le 7 janvier 1929  
L'officier de l'état-civil:  
S. Bessabé



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1.

originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

fils de

et de

à

2.

originaire de

domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

à

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

, le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

A

B

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z







B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
Y





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Binder, Villard	Jean-Oscar, Ida-Mathilde.	Windlach, Cormot.	4.	Nacheron Bardet	Louis-Samuel Marie-Eugénie	Neuf-Haut-Pully Villars-le-Grand	94
Bessard, Lefranc,	Marc-Auguste, Alice-Emilie.	Bellerive, nation française	15.	Morrey Blanc	Robert-Auguste Véicle-Nancy	Villars-le-Grand Missy	95
Bardet, Jaunin,	Alfred-Emile-Louis, Véicle-Marie	Villars-le-Gr. id	20	Blanc, Christinat,	Jeanne-Emma Paul-André	Missy Villars-le-Grand	97.
Blaser, Jaquie,	Ernest-Fritz, Lina,	Langnau, Tschertens.	44.	Bardet, Gentizon,	Alice-Eugénie Kumar.	Villars le Grand Constantine	100
Gentizon, Beaud,	Louis-Jules, Henriette-Augustine.	Constantine, Gimel.	53.	Rüschi, Christinat,	Bertha, Jean-Frédéric	Dicki, Perne, Chabrey	101
Bianchi, Morrey,	Secundo, Sara-Augusta.	Abondario, Italie, Villars-le-Grand	55	Porel, Jaunin,	Jules-Louis Sophie,	Kuchätel, Cormot Villars-le-Grand	102
Porel, Christinat,	Jules-Louis, Elisa-Berthe,	Kuchätel, Cormot, Villars-le-Grand	64.	Rapin, Bardet,	Fritz-Emile Lucy-Henriette	Cocelles, <sup>Stayeron</sup> Villars-le-Grand	107.
Bardet, Bardet,	André-Charles, Nelly-Jeanne,	Villars-le-Grand Villars-le-Grand	65.	Bessard, Tittibach,	Alexis, Marie,	Bellerive Messornet-Litersvot (Soleure)	111.
Treyraud, Bardet,	Roger-Maurice, Bertha-Blanche,	Cudrefin Villars-le-Grand	68.	Bardet, Bardet,	Edmond-Robert, Hélène-Sophie,	Villars-le-Grand Villars-le-Grand	113.
Bardet, Tissaz, 1922.	Henri-Frédéric, Marie,	Villars-le-Grand Chabrey.	64.	Bardoux, Loup,	Jean-Samuel, Angèle-Mathilde,	Cremin Montmagny	114.
Kaumann, Kling,	Arthur, Emma,	Schafisheim, Gysenstein.	46.	Beltz, Besson,	Gottlieb, Alice-Louise,	Courlevon. Bellerive.	116.
Kamella, Bianchi,	Angèle, Vera,	Noasio, Italie, Champmartin.	47.	Bourquin, Jaunin,	Samuel-Alphonse, Louise-Elisa,	Cocelles = Cormondrèche et Neuchâtel Villars-le-Grand	118.
Büttel, Jaunin,	André, Hortense,	Ferrens, Cudrefin.	48.	Bovet, Fulver,	Albert-Paul Eugénie-Jeanne	Fornassens Tiggisberg.	128.
Bessard, Gutknecht,	Henri-Frédéric, Hélène,	Bellerive. Kied b. K.	80.	Blaser, Christinat,	Frédéric, Mathilde,	Langnau. Chabrey.	130.
Rau, Binder,	Jacob, Lina,	Weilheim, ( <sup>Wilmberg</sup> ) Windlach Suzich.	87.	Bovet, Traucoup,	Ernest-Emile, Jeanne-Suzanne,	Fornassens et Stou. Villars-le-Grand	131.
Tomboz, Bardet,	Maurice-Louis Germaine-Henriette	Bellerive Villars-le-Gr.	89.	Blanc, Morrey,	Ami-Samuel, Yvonne-Fosine.	Missy. Cherouse.	132.
Blaser, Lüthi,	Charles-Emile Yvonne,	Langnau Kurzzenberg	91	Vincent Blanc,	Louis-Paul, Germaine-Alga	Vallamand Missy.	139.

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

B

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	Jaurin	Marcel-David	Villars-le-Grand	140			
	Bardet	Siène-Léa	Villars-le-Grand	"			
	Bauer	Charles-Fernand	Larvignan	141			
	Schuhmacher	Tela-Ella	Stüschegg	"			

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Quary, Haudet,	André-Gustave, Henriette-Caroline,	Choronse, Villars-le-Grand	19.
Christinat, Freiss,	William-Rodolphe, Olga,	Chabrey, St. Croix.	21.
Christinat, Vessaz,	Albert, Berthe-Elise,	Chabrey, id	25.
Chuard, Mosimann,	Frédéric-Ernest, Gertrude,	Avenches, Budrefin & Niglen	49.
Wuillemin, Christinat, <small>100 Beauv.</small>	Emile-Gottlieb, Caroline,	Bourgeraux, Chabrey.	52.
Chuard, Hani,	Henri, Emma,	Borcelles, Stappertwil.	54.
Dorel, Christinat,	Jules-Louis, Elisa-Berthe,	Neuchâtel, Genev.	64.
Favre, Quanillon,	Gustave, Marie-Louise,	Villars-les-Bois, Constantine et Vallamand.	74.
Zumbach, Barard,	Gottfried, Marguerite-Marie,	Toffen, Jura, Font, Frib.	81.
Chuard, Jaunin,	Albert-Gustave, Yvonne,	Borcelles / page 83 Villars-le-Grand.	"
Quanillon, Eoinchon,	Jules-Daniel, Marthe-Hélène,	Vallamand Pellerive	88
Christinat, Blanc,	Faul-André, Jeanne-Emma,	Villars-le-Grand Maisy	97.
Christinat, Rüschi,	Jean-Frédéric, Bertha,	Chabrey, Dicki, Ferne.	101.
Favre, Chardonnet,	André-Paul, Tosa-Marie,	Saignes & Villette, Dorodidier.	129.
Blaser, Christinat,	Frédéric, Mathilde,	Langnau Chabrey.	130.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

C

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Durussel	Justave	Seigneux	9				
Grandjean	Alice-Louise	Pellonive	"				
Doudin	Henri	Corcelles	10				
Bardet	Julia-Jeanne	Villars-le-G.	"				
Delorme	Georges-Emile	Vallamand	16				
Herren	Ida-Marguerite	Neuenegg	"				
Verdon	Jules	Montmagny	92				
Periaz	Alice-Marthe	Gaulmes	"				

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

D

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

V

W

X

Y

Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Faver,	Emile,	Leutherviaz.	5.				
Hohrbach,	Anna,	Stüeggisberg.	"				
Faver,	Gustave,	Villard-les-Bois	41.				
Cuanillon,	Marie-Louise,	Constantine et Tallamand.	"				
1923 Foucou,	Marius,	Marseille	93				
Grandjean,	Yvonne,	Pellerive	"				
Folly,	Charles,	Villarepos.	127.				
Villers,	Emma, dite Lydia	Houttril.	"				
Farre,	André-Paul	Sarigny & Villette	129.				
Chardonnens,	Rosa-Marie	Domdidier	"				

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
Y  
Z



G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Gentizon, Huillomin,	Adolphe-Constant, Emma	Constantine, Bourguane	1. "
Grandjean, Monk,	Henri-Auguste, Marguerite-Ethel	Bellerive, nation: anglaise	16. "
Gentizon, Monney,	Ulysse, Marie	Constantine, Villars-le-Grand	22. "
Gailloz, Coinchon,	Marcel, Aina-Lia	Sassel, Bellerive	24. "
Grand Guillaume Dance,	Toussaint, Marie	Edmond, La Sagne, Forêt de Hartel, J. Brod-Gestons, Lutry et Tillette	— 10. "
Gentizon, Ferdinand,	Emile-Alfred, Alice-Suzanne	Constantine, Ornans	43. "
Grandjean, Tomney,	Marius, Lia	Bellerive, Yvonand	44. "
Gentizon, Beaud,	Louis-Jules, Henriette-Henriette	Constantine, Gimel	53. "
Giron, Treyvaud,	Louis-Alexandre-Henri, Jeanne-Ida-Matline	Genève, 1844, Budrefin	58. "
Gentiletta, Monney,	Hercule-Volentin, Marthe-Luna	Varze, "Italie", Châbles, "Frib."	61. "
Geissbühler, Higli,	Hermann Otto, Alice	Lauperswil, Jene, Champion	74. "
Bessard, Gutknecht,	Henri-Frédéric, Hélène	Bellerive, Nied S. N.	80. "
Grandjean, Lumskeller,	Max, Lina	Bellerive, Erdmoo (Alleg)	90. "
Froucou, Grandjean,	Marius, Yvonne	Marseille, Bellerive	93. "
Gentizon, Barbet,	Ruma, Alice-Eugénie	Constantine, Villars-le-Grand	100. "
Tomney, Guinchard,	Paul, Josephine	Yvonand, Posieux, Bressier	104. "
Girard, Vincent,	Robert-Henri, Ida-Elise	Provence, Vallamand	120. "

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Grandjean, Gillard,	Auguste-Olivier, Andrie-Suzanne	Bellerive, Crombromat-le-Grand	133. "
Carrauc, Grandjean	Vatery, Sophie-Rose	Malleray, "Sion", Bellerive	135. "
Magrin, Gentizon,	Louis, Jeanne-Justine	Budrefin, Constantine	137. "

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

G

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Handwritten notes in the lower right quadrant, including the word "Handwritten" and some illegible scribbles.

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO



11000000

\_\_\_\_\_

•  
•  
•

•

11000000

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Henry	Paul-Antoine	Vertailled	3
Hissard	Julie-Charlotte	Bellerive	"
Hubert	Henri	Donatjre	28
Foucaux	Louise-Rosalie - Julie	Corcelles-Cormon- d'Écluse, Jarmignat Coffrand, Châtillon	"
Chuard	Henri	Corcelles	54
Häni	Emma	Stappertwil	"
Hurni	Alfred	Gurbri	63
Klingenfuss	Maria-Magdalena	Osterfingen	"
Delorme	Georges-Émile	Vallamand	66
Herren	Ida-Marguerite	Neuenegg	"
Geissbühler	Hermann-Otto	Lauterswil	74
Hügli	Alice	Champion	"
Hurni	Ernest	Gurbri-Jarmignat	79
Konney	Susanne-Emma	Villard-Gland	"
Riesen	Edouard	Oberbalm (Jarmignat)	84
Hügli	Emma	Champion	"
Magnin	Maurice	Ludresin	98
Herren	Julia-Clara	Neuenegg	"
Hurni	Leon	Gurbri	106
Klingenfuss	Lydia	Osterfingen	"
Willemin	Henri	Courgewaux	109
Hirschi	Martha	Rüschegg	"
Hänni	Johann	Toffen	125
Loup	Louise-Juliette	Montmagny	"

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
Y



*[Faint, illegible handwritten text]*

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

*Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.*

---

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Jaurin, Tombez,	Aimé, Rachel-Hélène	Villars-le-Grand Constantine.	39. "
Bonney, Jaurin,	Alfred-Robert, Julie-Emilie,	Villars-le-Grand Villars-le-Grand.	51. "
Jaurin, Stucki,	Adrien-Joseph, Emma,	Villars-le-Grand. Vicmligen	54. "
Tombez, Jaurin	Jules, Marie-Caroline,	Bellerive, Villars-le-Grand.	64. "
1922. Perdrizat, Jaurin,	Gustave, Alice-Lia,	Orrens, Villars-le-Grand	45. "
Buttet, Jaurin,	André, Hortense.	Fortens, Cudrefin.	46. "
Chuard, Jaurin,	Albert-Gustave, Yvonne,	Corcelles/Payera. Villars-le-Grand "	83 "
Jaquenod, Loup,	Auguste-Emile, Henriette-Caroline	Oleyres Montmagny "	99. "
Porel, Jaurin,	Jules-Louis, Sophie.	Neuchâtel-Court Villars le Grand "	102 "
Bouquin, Jaurin,	Samuel-Alphonse, Louise-Elisa,	Corcelles = Cormondrée et Neuchâtel Villars-le-Grand "	118. "
Jaquenod, Magnin,	William-Sylvain, Elisa,	Oleyres. Cudrefin.	126. "
Jaurin, Bardet,	Marcel-David, Sième-Lia,	Villars-le-Grand. Villars-le-Grand.	140. "

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

J

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Hurni	Alfred	Gurbü	63				
Klingenfuss	Maria-Magdalena	Osterfingen	"				
1922.							
Baumann	Arthur	Schafishöim	76				
Kling	Emma	Gysenstein	"				
Hurni	Leon	Gurbü	106				
Klingenfuss	Lydia	Osterfingen	"				

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
Y



I  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Loup, Schmitter, <sup>me</sup>	Hedelfeld, Daniel, Schori, Bertha.	Montmagny. Kocherst.	8
Loup, Jaurion,	Jules, Louise,	Montmagny Eudrofin	12
Loup, Guarillon,	Auguste-Henri, Frída,	Montmagny. Bonstangine et Vallamand.	11.
Loup, Monney,	Lion, <sup>ignomin</sup> Rose-Susanne,	Montmagny. Villars-le-Grand	142
Wangenvied, Lüchti,	Alfred, Marie,	Horenbock. Landiswil.	50
Schenk, Lüchti,	Emile, Lina,	Langnau. Kvenches.	56
Luder, Monney,	Theodor-Ernest, Ida-Marie,	Düren zum Hof. Villars-le-Grand.	59.
Schmann, Singu,	Friedrich, Clara-Adèle.	Büchsten, France.	70.
Loup, Lordon,	Jean-Daniel, Hélène,	Montmagny. Montmagny.	72.
Plaser, Lüthi,	Charles-Emile, Yvonne,	Langnau Kuzzenberg	91.
Jaquenod, Loup,	Auguste-Emile Henriette-Caroline	Oleyres Montmagny	99.
Loup, Herlet,	Edmond Kelly Odette	Montmagny Le Châtelard	103
Loup, "	Maurice-Edmond Clara-Alice	Montmagny "	105
Radoux, Loup,	Jean-Samuel, Angèle-Mathilde,	Cremin. Montmagny	114.
Le-Comte, Zwahlen,	Ferdinand-Jules, Jeanne-Henriette	St-Saphorin Gessenay, Bern.	115.
Loup, Räpin,	André, Marguerite-Adèle,	Montmagny Corcelles, p. <sup>Lausanne</sup>	119.
Ravroud, Loup,	René-Albert-Alfred, Erodie,	Rougemont Montmagny	122.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Loup, Monney,	Roger, Rose-Susanne,	Montmagny. Villars-le-Grand	123.
Hänni, Loup,	Johann Louise-Juliette.	Toffen. Montmagny	125
Loup, Terelli,	Jules-Alfred, Hélène-Blanche	Montmagny Tignes (France) - Italie -	142.

H  
A  
N  
N  
O  
P  
R  
S  
E  
P  
T  
E  
M  
B  
R  
E  
1900  
L. d.



M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Monney, Stucki,	Charles-Auguste, Rosa,	Villars-le-Grand Diemtigen.	13	Magnin, Gentizoni,	Louis, Jeanne-Berthe,	Cudrefin Constantine	137.
Muller, Freyraud,	Simé, Marguerite-Lina,	Yens. Cudrefin	33	Magnin, Milliet,	Hermi-Ernest, Hermiette-Adeline	Cudrefin. Cudrefin	138.
Monnier, Jaumin,	Charles-Frédéric, Marie,	Villars-le-Grand Villars-le-Grand	37.				
Moreni, Winder,	Giuseppe, Irma,	Verazzano Windlach, Zürich	46.				
Chuard, Mosimann,	Frédéric-Ernest, Gertrude,	Avanches. Cudrefin et Siglen	49.				
Monney, Jaumin,	Alfred-Hubert, Julie-Emilie,	Villars-le-Grand Villars-le-Grand	51.				
Bianchi, Monney,	Secundo, Sara-Augusta,	Mondavio, Italie. Villars-le-G.	55.				
Luder, Monney,	Richard-Ernest, Ida-Marie,	Münch zum Hof. Villars-le-Grand	59.				
Monney, Tissaz,	Charles-David-Louis, Elisa,	Villars-le-Grand. Chabroy.	60				
Gentinetta, Monney,	Hercule-Valentin, Marthe-Luna,	Vargy, Italie. Châbles, Züb.	61				
Hurni, Monney,	Ernest, Susanne-Emma,	Gurbü, Rome Villars-le-Grand	79				
Monney, Blanc	Robert-Auguste Cécile-Nancy	Villars-le-Grand Missy	95				
Magnin, Hersren,	Maurice, Julia-Clara,	Cudrefin Neuenegg	98.				
Monney, Marion,	Gérard-Louis-Auguste, Ida-Panny,	Villars-le-Grand les Friques	110.				
Milliet, Freyraud,	Fritz-Abram, Eva-Maie,	Cudrefin Cudrefin	117.				
Loup, Monney,	Roger, Rose-Susanne,	Montmagny Villars-le-Grand	123.				
Taquenod, Magnin,	William-Sylvain Elisa,	Oleyres. Cudrefin.	126.				



N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

LEARNERS' - SP. & SILENT - NUMBER - 1500 T. D.





**NOM**

**PRÉNOMS**

**ORIGINE**

**PAGE**

**NOM**

**PRÉNOMS**

**ORIGINE**

**PAGE**

**N**

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY — 1987 L. d.





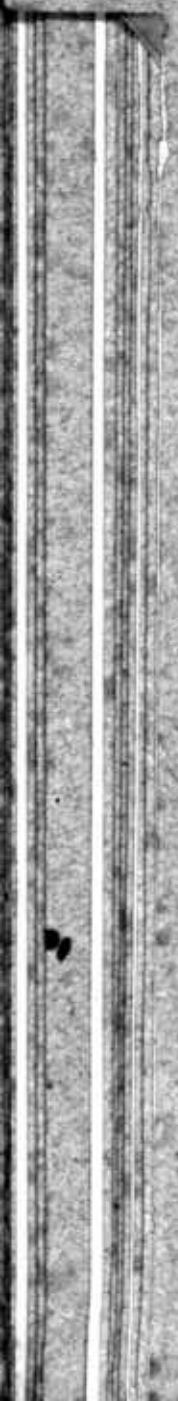
NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Otto,</i> <i>Ferdinand,</i>	<i>Emile-jules</i> <i>Élieux</i>	<i>Echarlens</i> <i>Chandessel</i>	<i>Pg 86.</i> <i>"</i>				

O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
Y



P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ferrisod,	Leon,	Pillette-Lutry,	38.				
Gentizon, 1922.	Nya-Anna,	Constantine	"				
Ferdinat, Jannin,	Gustave, Alice-Lia,	Ormens Tillars-le-Gommet	45.				
Spahr, Fulver,	Jules-Emile, Alice-Marguerite,	Longnau, Riggisberg.	82.				
Ottoy, Ferdinand,	Emile-Jules titina,	Echarlens Chandessel	86.				
Loup, Perret,	Edmond, Nelly-Odette	Montmagny Châtelard	103				
Doret, Fulver,	Albert-Paul, Eugenie-Jeanne	Fumensens Riggisberg.	128.				
Loup, Ferelli,	Jules-Alfred, Helene-Blanche	Montmagny Pignone, France Italie	142.				

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



Q

R

S

T

U

V

W

X

Y

— P. J. OCKI —  
LAWSON, INC. & TRAY - BOSTON - MASS.









R

S

T

U

V

W

X

Y

Z

LEHMAN, INC. & WAST. BROS. - 1900 E. 4th



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Risold,	Reni-Andrie,	Willy-le-Ras.	17.				
Serrotet,	Marie-Louise,	id	"				
Richard,	Robert,	Cudrefin	29.				
Typhon,	Marceline-Adèle,	id	"				
Riesee,	Daniel,	Pimencoth	31.				
Grandjean,	Marquarite	id	"				
Ramella,	Angelo,	Roasio, Italie.	44.				
Bianchi,	Fera,	Champmartin.	"				
Riesen,	Edouard,	Oberbalm (Porne)	84				
Hügli,	Emma,	Champion (N)	"				
Rau,	Jacob,	Weilheim (Wurtemberg) St.					
Rinder,	Lina,	Windlach (Zurich)	"				
Rapin,	Fritz-Emile	Cocelles / Soyance	107.				
Bardet,	Lucy-Henriette	Villars le Grand	"				
Loup,	Andrie,	Montmagny	119.				
Rapin,	Marquarite-Adèle,	Cocelles p. Soyance	"				
Raymond,	Reni-Albert-Alfred,	Rougemont	122.				
Loup,	Erodie,	Montmagny	"				

R

S

T

U

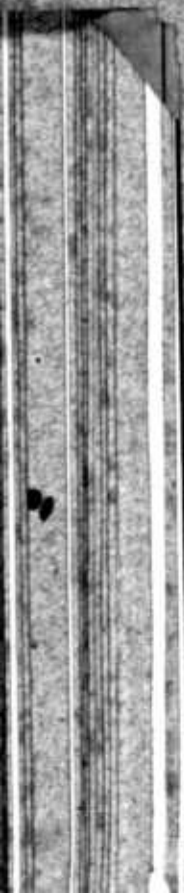
V

Y



LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF TORONTO  
D. J. 1007  
S  
E  
U  
V  
Y





NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Stucki	Fridéric	Dienstigen	6.				
Christinat	Rose-Blanche	Villars-le-Grand	.				
Streit	Albert	König-Heim	26.				
Loupi	Hortense-Alice	Merkmagry	.				
Schenk	Emile	Langnau	56.				
Liechti	Lina	Avenches	.				
Jamin	Adrien-Joseph	Villars-le-Grand	57.				
Stucki	Emma	Dienstigen	.				
Schmann	Friedrich	Düchsten	70.				
Singy	Clara-Adèle	France	.				
Spahr	Jules-Emile	Langnau	82.				
Fulver	Alice-Marguerite	Kiggisberg	.				
Bauer	Charles-Fernand	Sauntau Bern	141.				
Schuhmacher	Téa-Ella	Müschegg Bern	.				

S  
E  
P  
T  
E  
M  
B  
R  
E



T  
U  
V  
Y







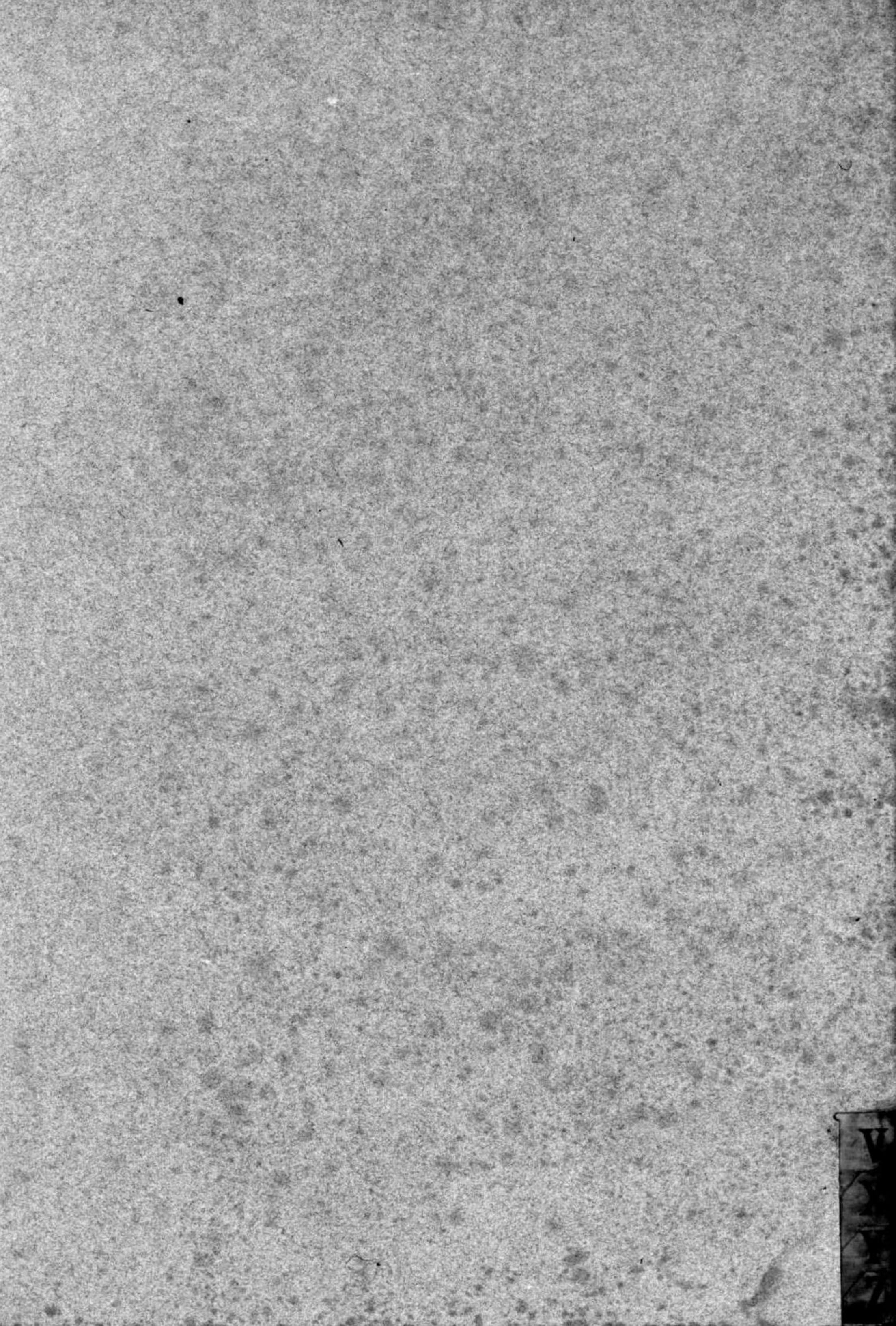
U  
V  
Y  
Z













NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Tullimé, Dufey,	Ferdinand, Thérèse,	Bellaive, Sassel, Saléziens.	2.	Folly, Villars	Charles, Emma, et Lydia	Villarepos, Huttwil.	137.
Pessay, Pessay,	Paul-Jean, Cécile-Marie,	Chabrey, Chabrey.	11.	Vincent, Blanc,	Louis-Paul Germain-Ogex	Vallamand Abissy.	139.
Pessay, Gentison,	Alfred-Henri, Lucie-Hélène,	Chabrey, Constantine.	24				
Pessay, Pessay,	Emile, Emma,	Chabrey, Chabrey.	32				
Pessay, Christinat,	Frédéric-Samuel, Marie-Marguerite.	Chabrey, Chabrey.	34				
Pessay, Jaurin,	David, Fernande,	Chabrey, Till. le Grand.	45				
Wangeneid, Lichti,	Alfred, Marie,	Hornbach, Landiswil.	50				
Wuillemin Christinat, <small>me Samuel</small>	Emile-Gottlieb, Caroline.	Courgenais, Chabrey.	52				
Bonney, Pessay,	Charles-David-Louis, Elisa,	Villars-le-Grand, Chabrey.	60				
Bardet, Pessay,	Henri-Frédéric, Marie,	Villars-le-Grand Chabrey.	69				
Loup, Verdon,	Jean-Daniel, Hélène,	Montmagny, Montmagny.	72.				
Verdon, Deriaz,	Jules, Alice-Marthe,	Montmagny Baulmes	92				
Wacheron Bardet	Louis-Samuel Marie-Eugénie	Neuchâtel et Fribourg Villars-le-Grand	94				
Vonnoz, Guinchard,	Paul, Josephine,	Yvonand Mosina, Russie.	104.				
Wuillemin Hirschi,	Henri, Martha,	Courgenais Rüschegg (Bern)	109.				
Girard, Vincent,	Robert-Henri Ida-Elise	Piorence, Vallamand	120				
Tombes, Vincent,	Jean-Alfred, Alice-Frida,	Bellerive Vallamand	121.				

W

V

Y

X

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
				<i>Zuber,</i>	<i>Joseph-Adolphe-M.</i>	<i>Günsberg,</i>	<i>35.</i>
				<i>Vic,</i>	<i>Marie-Louise-Elise</i>	<i>Reussie.</i>	<i>"</i>

W  
V









NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Zuber	Joseph-Adolphe-Alph.	Ginsberg.	35.				
Vin	Marie-Louise-Elise.	Neasio.	"				
Zumbach	Gottfried.	Toffen-Jenne.	81.				
Canard	Marguerite-Marie.	Font-Fubi.	"				
Grandjean	Max.	Yellerwe	90.				
Zumkeller	Lina	Kodtmoos (Alm.)	"				
Le-Cornte	Ferdinand-Jules	St-Saphorin	115.				
Zwahlen	Jeanne-Bernette	Gressenay	"				

